Lycéens, collégiens du technique,

lutte ouvrière

Hebdomadaire – Paraît le samedi – N° 341 - 15 mars 1975 – Prix : 2 F

soldats du contingent:

la jeunesse remet en cause la société

PORTUGAL

EST - CE LE DERNIER AVERTISSEMENT ?

RENAULT : contre une direction qui se méfie mais qui ne cède pas, la guérilla des syndicats.

(Page 13)

DOSSIER (Pages 7 à 12)

L'ARMÉE EN QUESTION

sommaire

EN FRANCE

Page 4 :
— **Justice :** Rouge **et** Lutte Ouvrière **contre Le Pen.**
— **L'année internationale de la Femme.**
Page 5 :
— **La Justice avoue : les poursuites contre les militants guyanais étaient arbitraires.**
Page 6 :
— **Dijon : l'art de répartir la pénurie.**
Page 13 :
— **RENAULT :**
— **Offensive syndicale contre les licenciements ?**
— **Déclaration de Paul Palacio, délégué du personnel, au CE du 10 mars 1975.**
Pages 14 et 15 :
— **Travailleurs en lutte :**
— **Peugeot-Sochaux : Débrayages sectoriels.**
— **S.E.V.-Marchal : Victoire des travailleurs du Moulage.**
Page 16 :
— **Dans les entreprises.**
Page 20 :
— **Les C.E.T. en lutte contre la réforme Haby.**

DOSSIER

Pages 7 à 12 :
— **L'armée.**

DIVERS

Page17 :
— **LIVRES :**
— Deux communistes, **de József Lengyel.**
— La bête qui sommeille, **de Don Tracy.**
Pages 18 et 19 :
— **CINEMA :**
— Au nom du peuple italien, **de Dino Risi.**
— Les sentiers de la gloire... **enfin projeté en France.**
— La coupe à dix francs, **de P. Condroyer.**

VIVE LA CONTESTATION COLLÉGIENNE ET LYCÉENNE

DEPUIS quinze jours, le mouvement de protestation va croissant dans les collèges d'enseignement technique et les lycées. En Bretagne, dans les Pyrénées, à Toulouse, à Saint-Etienne, comme à Paris et dans bien d'autres régions, des CET ou des lycées se sont mis en grève. Un peu partout collégiens et lycéens manifestent.

C'est la troisième année consécutive que semblable mouvement a lieu à la même époque. Mais cela ne signifie nullement, comme voudraient le faire croire certains, qu'il s'agit d'une sorte de rite, à l'approche du printemps.

Si collégiens et lycéens se révoltent, c'est d'abord parce que nos gouvernants ont multiplié ces dernière années les lois ou les réformes qui tendaient plus ou moins à mettre au pas ou à réduire une jeunesse scolaire qu'ils estiment trop turbulente.

Et les raisons de protester, le gouvernement les fournit à la pelle aux lycéens et aux collégiens : la loi Debré en 1973, qui visait à supprimer les sursis et à abaisser l'âge du service militaire afin d'envoyer à l'armée des jeunes plus malléables ou plus dociles ; la réforme Fontanet, l'année dernière, qui tendait à renforcer la sélection scolaire, c'est-à-dire la sélection sociale à l'école ; la réforme Haby, cette année, qui aboutirait, si elle était appliquée, au même résultat.

A chaque fois, ces lois et ces réformes mettent d'autant plus facilement le feu aux poudres qu'elles se greffent sur une situation générale qui contient déjà elle-même d'innombrables raisons de se révolter.

Les collégiens du Technique, qui manifestaient mercredi à Paris et la semaine précédente à Toulouse et à Saint-Etienne, l'ont fait contre la réforme Haby mais aussi contre l'état lamentable de l'enseignement, et particulièrement de celui qui est réservé aux fils et filles d'ouvriers et aux futures ouvrières et ouvriers : l'enseignement technique. Ils manifestaient aussi contre les brimades, le racisme, l'oppression et la répression, toutes choses qu'ils rencontrent déjà dans les CET. Toutes choses que nous avons déjà rencontrées et que nous rencontrons trop souvent.

Les lycéens qui manifestent ne le font pas non plus contre la seule réforme Haby, mais au moins tout autant contre une société qui ne leur offre finalement pas de perspectives, une société dans laquelle ils ne discernent guère la possibilité de remplir toutes les aspirations qu'ils portent en eux.

Collégiens et lycéens en ont ras-le-bol. Ils le disent. Quel exploité, quel opprimé le leur reprocherait ?

Certes, il ne suffira pas de la révolte des lycéens et des collégiens pour changer la vie.

Mais que eux qui, dans quelques mois ou dans quelques années, seront au travail à nos côtés, en ressentent si fort la nécessité et osent le dire et le redire, d'une année sur l'autre, sans se décourager des échecs, avec tant de force est un immense signe d'espoir.

Tous les travailleurs doivent être solidaires des jeunes en lutte.

Arlette LAGUILLER.

PARTI SOCIALISTE-PARTI COMMUNISTE :

LA GUÉRILLA CONTINUE

GISCARD ayant profité d'une demande d'audience de la fédération parisienne du Parti Communiste pour inviter Georges Marchais lui-même à venir le voir, les communistes parisiens ont été désavoués par leur direction nationale et ont dû faire leur autocritique.

Cela a valu au Parti Communiste toute une volée de bois vert de la part des dirigeants du Parti Socialiste, tout heureux de lui rendre la monnaie de sa pièce. Mitterrand a pu faire observer que « *la meilleure façon de ne pas se faire inviter à l'Elysée est de ne pas demander* ». Mais c'est Defferre qui a été le plus dur : « *Les communistes ont ainsi adopté une attitude qui constitue une infraction grave au Programme commun* ».

Ne confondons surtout pas : une demande d'audience à l'Elysée, ce n'est pas du tout pareil que la réception du président de la République à Marseille par le même Defferre. Dans le premier cas, c'est une infraction grave au pacte d'unité de la Gauche. Dans le second, cela s'inscrit dans les fonctions normales du maire d'une grande ville.

En tout cas, malgré la décision des deux partis de gauche de lancer une grande campagne commune pour la défense de l'emploi et du niveau de vie, la guérilla entre eux continue.

Ponia veut améliorer l'intelligence de la police

Poniatowski se dépense sans compter pour défendre ses policiers et sa police. Interviewé dans le journal *Le Point* après l'affaire du Thélème, il explique que si la police ne prend pas des risques en face de gens aussi déterminés (que le gang Zemmour), « *autant dire qu'elle tolère leurs agissements, voire qu'elle pactise avec eux* ». Mais, poursuit-il, « *face à une société en pleine évolution, la police se doit aussi d'évoluer... L'évolution doit se faire d'abord en recherchant une amélioration intellectuelle et psychologique de la qualité du personnel* ». Il est vrai que les flics de Ponia semblent au point sur le plan technique : gâchette facile, poings et matraques rapides. Mais le hic, c'est que, si cela ne va pas trop mal du côté des jambes et des bras, cela ne va pas du côté de la tête.

En admettant que Ponia veuille réellement améliorer son personnel, il aura bien du mal. Car ce que l'on présente comme des bavures n'est en fin de compte que le produit des activités traditionnelles de la police. On peut toujours invoquer la rapidité de l'action. Il est indéniable pourtant que les bavures se font, en général, dans une même direction : immigrés, jeunes, travailleurs.

Et ce n'est pas un hasard. C'est que cette police est éduquée pour la répression. Et que, lorsqu'elle commet des impairs, ce sont les catégories qu'elle a pour tâche de réprimer qui écopent.

La justice est bonne avec les CRS

Le tribunal de Limoges, devant lequel comparaissaient six CRS de Toulouse, accusés d'avoir agressé, au cours d'une nuit de bordée, plusieurs immigrés, a rendu son jugement. Ils ont été condamnés à cinq mois de prison... avec sursis et à payer solidairement 7.540 F de dommages-intérêts à leurs victimes, soit un peu plus de 1.000 F pour chacun.

Qui dira que la justice est dure... quand il s'agit d'actes racistes et quand il s'agit de flics ?

Une bavure de plus

Parce qu'ils n'appréciaient pas qu'un membre de leur famille puisse fréquenter un travailleur immigré, le père et le frère d'une jeune fille de 21 ans, accompagnés de leur cousin, policier au commissariat de Cholet, ont fait irruption chez des travailleurs marocains.

Le policier, qui n'était pas en service, a tout cassé dans l'appartement, a obligé les Marocains à baisser leur pantalon et tiré plusieurs coups de feu dans le plafond.

Pas racistes, les braves petits poulets à Ponia ! « Des bavures, c'est tout... La police fait son devoir ».

Cette fois-ci, tout de même, une enquête a été ouverte très rapidement. Le policier est inculpé de violation de domicile, de violence avec arme et de vol.

lutte ouvrière

LUTTE OUVRIERE regroupe des militants pour qui le socialisme n'a ni le visage de Mitterrand ou de Wilson, ni celui des actuels dirigeants de l'Union Soviétique.

Les travailleurs sont seuls capables de remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle, humaine, car communisme et socialisme sont le seul avenir possible pour l'humanité menacée par les guerres, les crises, l'épuisement des matières premières et la pollution dus à l'anarchie et à l'égoïsme de la société actuelle.

Les travailleurs devront détruire l'appareil d'Etat de la bourgeoisie, c'est-à-dire son gouvernement mais aussi son Parlement, ses tribunaux, sa police, son armée et exercer eux-mêmes, directement, le pouvoir, car le bulletin de vote ne peut pas changer la vie.

Les travailleurs n'ont pas de patrie et ils savent qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut pas être un peuple libre.

C'est pourquoi les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, c'est-à-dire communistes et socialistes révolutionnaires et internationalistes.

Responsable de la publication : Michel RODINSON

Composition :
L.I.T.O. - Département Offset-Presse
4, ter, rue du Bouloi, Paris

Imprimé par Graphie-Presse - Epinay

Adresser toute correspondance à LUTTE OUVRIERE
B.P. 233 - 75865 - Paris Cédex 18

C.C.P. RODINSON PARIS 6851-10

L'accord Iran-Irak au détriment des Kurdes

Le « sommet » de l'OPEP réuni à Alger a vu se dérouler le 6 mars une scène spectaculaire : l'embrassade du chah d'Iran et de S. Hussein, vice-président irakien, qui scellait un accord survenu entre les deux pays : moyennant des concessions territoriales importantes de l'Irak dans la définition de ses frontières avec l'Iran, celui-ci s'engage à « un contrôle strict et efficace en vue de la cessation définitive de toute infiltration à caractère subversif » **aux frontières ; autrement dit, à ne plus aider les insurgés kurdes d'Irak.**

Ce n'est pas la première fois que les nationalistes kurdes servent ainsi de monnaie d'échange entre les puissances : pour les USA et l'URSS, le soutien temporaire à la cause des Kurdes a toujours été conçu comme un moyen de s'implanter ou de consolider leur influence dans cette partie du monde. Pour le chah d'Iran, qui chez lui réprime sauvagement le nationalisme kurde comme toute autre forme d'opposition, l'aide militaire aux Kurdes d'Irak était un moyen d'affaiblir le gouvernement irakien pour soutenir ses propres revendications territoriales.

L'accord survenu laisse donc les nationalistes kurdes — un quart de la population irakienne — plus désarmés face au gouvernement central d'Irak, contraints soit d'accepter le statut de relative autonomie culturelle, administrative et législative que Bagdad leur octroie (tout en gardant la réalité du pouvoir économique et politique), soit de continuer à se réfugier dans les maquis, livrés aux bombardements et à la répression, dans des conditions encore plus difficiles qu'auparavant. Cela fait des dizaines d'années, coupées de quelques trêves, que le peuple kurde vit ainsi traqué.

Cet accord marque bien la nature de l'OPEP : les pays participants, faibles face aux grandes puissances, obligés de se soumettre aux diktats de l'impérialisme américain en matière de prix du pétrole, ne peuvent faire servir leur entente qu'à perfectionner l'étouffement des minorités nationales qu'ils oppriment.

Espagne : le droit de... ne pas faire grève

Fin janvier, les bureaucrates phalangistes du syndicat vertical ont présenté au gouvernement le texte du décret dit des « conflits collectifs », (« conflits », car le mot grève reste interdit en Espagne depuis 1939).

C'est ce texte qui est à l'origine de la récente crise ministérielle déclenchée par la démission du ministre du Travail fin février.

En cas de « conflit », ce ne sera plus l'inspection du Travail qui tranchera, mais « les représentants de l'organisation syndicale » (c'est-à-dire les représentants directs de l'Etat franquiste).

Quant à l'exercice du droit au « conflit collectif », il sera accordé aux travailleurs :

— Si la médiation syndicale n'a pas réussi à réconcilier les deux parties ;

— Si les représentants syndicaux annoncent leur volonté de suivre cette voie dans les deux jours suivant la fin des discussions ;

— Si le « conflit » ne dépasse pas le contexte de l'usine (donc interdiction des grèves de solidarité, soit un tiers des grèves au cours de ces dernières années) ;

— Si les entreprises ne sont pas de service public ;

— Si l'arrêt est purement économique ;

— Si, finalement, la décision d'arrêter le travail a été approuvée par un pourcentage non inférieur à 60 % dans certains cas et de 100 % dans tous ceux où l'arrêt peut nuire à des tiers... (!)

Si, toutefois, on arrive à réunir toutes ces conditions, l'arrêt ne devra pouvoir intervenir que huit jours après avoir été « notifié régulièrement ».

S'il est autorisé, le contrat de travail sera suspendu pendant toute la durée du conflit, sauf pour les personnes ayant choisi de travailler malgré la décision majoritaire.

S'il n'est pas autorisé, ou si on passe outre à l'une quelconque des formalités requises, les grévistes seront sanctionnés par un licenciement collectif. L'entreprise choisira ensuite ceux qui seront réintégrés ou pas.

Toute « caisse de résistance » est formellement interdite.

On peut se demander à qui on veut faire croire que le droit de grève sera désormais légal en Espagne. Certainement pas aux ouvriers espagnols eux-mêmes. Mais ceux-ci n'ont pas attendu, pour mener leur combat par la grève contre le patronat et sa dictature, qu'un texte leur en octroie le droit.

Et ce n'est certainement pas aujourd'hui, alors que le régime se lézarde, que les projets de décret de quelques vieux phalangistes peuvent faire barrage à cette lutte.

DU PAPIER POUR WATERGATE

Nixon, l'ancien président des USA, aurait dépensé 59.000 dollars, environ 25 millions d'anciens francs en achats de papeterie... sur les 100.000 dollars que lui avait donnés le Congrès lorsqu'il a été limogé.

Il aurait l'intention d'employer ce papier pour lancer un appel de fonds à tous ses amis... car sa hantise serait de manquer d'argent.

Il aurait en effet, paraît-il, besoin d'un million de dollars pour assurer son existence.

Peut-être compte-t-il avec ce million de dollars acheter du papier... pour taper ses amis !

Le mouvement perpétuel.

CALLEY CONFERENCIER : LE CRIME PROFITE

L'ex-lieutenant Calley, en liberté provisoire depuis l'année dernière, après avoir été condamné pour son rôle dans les massacres de My-Lai, vient de recevoir 2.000 dollars (10.000 F) pour sa première conférence publique dans un collège du Kentucky.

A My-Lai, 347 Vietnamiens avaient été assassinés et Calley avait personnellement abattu au fusil-mitrailleur vingt-deux d'entre eux.

Aujourd'hui, des étudiants et des professeurs viennent l'entendre raconter son crime et ses raisons...

Car l'ex-lieutenant met son comportement sur le compte de l'entraînement et des idéaux anti-communistes qui lui avaient été inculqués dans l'armée...

C'est sans doute vrai. Mais ça lui rapporte 2.000 dollars ! Décidément, tout se vend, même le remords ! Et à bon prix.

La volonté américaine de protéger Lon Nol prolonge la guerre.

Lon Nol est encore en place. Mais le commandant en chef des forces armées de Phnom-Penh est relevé de ses fonctions, sur intervention américaine, bien entendu. L'impérialisme US hésite encore à démissionner Lon Nol et à engager des pourparlers avec Sihanouk. Il ne peut pas non plus intensifier l'effort de guerre, pour contenir les Khmers rouges qui encerclent Phnom-Penh : l'opinion américaine ne suivrait pas, le Sénat non plus, et cela contrarierait de toute façon la politique de désengagement US au Vietnam. Alors, l'impérialisme américain démissionne le chef de l'armée, parce que c'est la seule chose qu'il peut faire. Cela ne résoud rien. Mais, apparemment, le gouvernement américain n'a pas trouvé une solution satisfaisante lui permettant de sauver la face du régime qu'il protège alors que la défaite est patente.

Et cette politique d'attente de l'impérialisme, c'est la population cambodgienne qui la paye très cher depuis longtemps.

PORTUGAL : Le dernier avertissement

LE coup d'Etat militaire perpétré au Portugal a, certes, échoué. Mais c'est un avertissement grave. Peut-être le dernier.

La tentative a montré de façon patente que les officiers radicaux du Mouvement des Forces Armées ne représentent pas toute l'armée. La politique favorable à la Gauche dans laquelle ils ont engagé l'armée et, en s'appuyant sur celle-ci, tout le pays, est contestée au sein même de l'encadrement militaire.

Pour minimiser l'importance de la rébellion, la version officielle raconte que le régiment de parachutistes impliqué dans le coup d'Etat a été trompé par son commandement : en partant à l'assaut d'une caserne loyaliste, il aurait cru attaquer des putschistes. Comme si cette version était rassurante ! Elle prouve tout simplement que, dans cette armée que l'on présente comme démocratique, c'est le corps des officiers qui décide, comme partout.

Les soldats de l'armée de Pinochet ne savaient pas tous nécessairement, eux non plus, qu'ils participaient à un coup d'Etat de droite !

Le MFA n'a pas dissous le corps des officiers, et pour cause — il en fait partie. Et tant que le monopole des armes et de l'organisation militaire appartient à ce corps, quelle garantie ont les travailleurs portugais que d'autres coups d'Etat ne seront pas tentés et, cette fois-ci, avec succès ? Aucun.

Et c'est bien pourquoi le Parti Communiste est criminel lorsque la seule politique qu'il propose aux travailleurs est de faire confiance au MFA. Comme il leur avait, il n'y a pas si longtemps, demandé de faire confiance à Spinola, aujourd'hui en fuite pour sa participation au putsch. C'est une politique qui désarme les travailleurs et les conduit tout droit au massacre.

Le MFA, malgré son radicalisme, défend en tout état de cause d'autres intérêts que ceux des travailleurs. Mais surtout, faire confiance au MFA c'est faire confiance à l'armée dans son ensemble. A cette armée au sein de laquelle se côtoient des officiers radicaux et des candidats au rôle de Pinochet. C'est subordonner le sort des travailleurs au rapport de forces mouvant au sein du corps des officiers, entre le MFA et les autres. Tous ces autres qui sont hostiles à la participation du PC au gouvernement, qui sont liés aux partis de droite et qui peuvent compter sur le soutien de l'impérialisme américain.

Le MFA a profité de l'échec du putsch pour imposer son institutionnalisation aux partis modérés et au PS récalcitrants. Il compte garder ainsi sa prépondérance après les élections, même si celles-ci amènent une majorité de droite au Parlement. Mais cette garantie ne garantit rien, ni pour le MFA, ni surtout pour les travailleurs. L'avenir du Portugal ne se décidera pas dans un Parlement bavard.

L'avertissement du putsch doit être entendu. Les travailleurs doivent s'organiser. Si la situation se renverse au profit de la droite, ils ne peuvent compter que sur eux-mêmes. Sous peine de subir le sort de la classe ouvrière chilienne, ils doivent s'y préparer moralement et matériellement.

Georges KALDY.

TOULOUSE

RÉUNION PUBLIQUE LUTTE OUVRIÈRE

"OU VA LE PORTUGAL"

LE MERCREDI 19 MARS
à 20 h 30

SALLE DU SENECHAL
Rue de Rémusat

la souscription pour lutte ouvrière

MARSEILLE : Etudiant à Aix, 13 F - Employé à la Caisse d'Epargne, 250 F - Martin, 10 F - Nicole, étudiante en Sciences, 10 F - Une mère de famille, 5 F - Une mère de famille, 5 F - Un docker, 2 F - Dédée, 5 F - Patricia, 5 F - Michelle, 5 F - Un docker, 10 F - Un docker, 5 F - Un docker, 5 F - Un docker, 5 F - Chef de service, 10 F - Ouvrier menuisier du Banineu, 3 F - Un dessinateur industriel, 10 F - Un délégué CGT de la métallurgie, 10 F - Un jeune, 3 F - Un chômeur, 2 F - Inconnu, 3 F - Illisible, 2 F - Médecin, 50 F - Un dessinateur, 10 F - Employé de l'URSSAF, 3 F - Un sympathisant URSSAF, 10 F - Employé URSSAF, 1,50 F - Un sympathisant URSSAF, 100 F - Merle J.-P. PS.S, 10 F - Jean-Marie MA, 10 F - Bernard, instituteur, 10 F - Un employé URSSAF, 1 F - Sympathisant URSSAF, 5 F - Anonyme, URSSAF, 10 F - Anonyme URSSAF, 10 F - Anonyme URSSAF, 5 F - On remet ça... un copain URSSAF, 5 F.

REGION RHONE-ALPES :

LYON : Serre, 20 F - Masson, 10 F - Un artisan, 10 F - Une laborantine de Lyon, 20 F - Charles, 10 F - M. Berdek, 2 F - A. Rebeaux, 30 F - Employé GC, 5 F - L.B., infirmière, 5 F - Un couple congolais, 50 F - M. Faucher Henri, 5 F - Kamel, 40 F - Sandrine, 40 F - Illisible, 20 F - Ternuet, 30 F - Samade, 20 F - Dan, 30 F - P.B., un bidasse, 40 F - L.V. du technique, 5 F - R.D., CET Sembat, 2 F - A.R., Lyon, 23 F - Laurent, 50 F.

INSA LYON : Vautrin, 5 F - Bonneville, 2 F - Riaucai, 3 F - Nossbaum, 12 F - V. Drisseau, 20 F - Un poète, 10 F - D. Rochette, 10 F - Etudiant, 5 F - N.V., 20 F.

HAUTES-ALPES : Vendeur en bricolage, 10 F - Un paysan, 20 F - Un paysan communiste, 20 F - Un paysan retraité, 10 F - Une institutrice, 20 F - Un postier, 20 F - Un balayeur de lycée, 50 F - Un paysan sympathisant, 50 F.

SAINT-ETIENNE : Illisible, étudiant, 4 F - Moulin, étudiante, 3 F - Mayey, étudiante, 2 F - Floquet, étudiante, 2 F - Un étudiant, 5 F - Une étudiante, 5 F - Carret D., 5 F - Fricaud Solange, 5 F - Brouyères, 5 F - Un travailleur du Creusot-Loire, Le Marais, 100 F - Martinvalli, Saint-Chamond, 5 F - B.C., 10 F - Jeannot, 8 F - Saint-Etienne : 8 F - Etudiant, 5 F - Ouvrier de Rive-de-Gier, 20 F - Ouvrier de Saint-Chamond, 10 F.

GRENOBLE : Germaine, 5 F - Jean, 5 F - César, 2 F - Une sympathisante, 3 F - Une lectrice sympathisante, 50 F - Soutien 3 F - J.A., 10 F - Un prof de Moutiers, 50 F - Collecte usine Progil, Porte Sud, 90 F - L.M., Saint-Chamond, 20 F.

ANNONAY (Ardèche) : Bebronne, 3 F - Belhadj, 3 F - Miaulou, 3 F - X, 1 F.

ROANNE : Un collégien du CET Carnot, 10 F - Un métallo, 10 F - Une travailleuse de tissage, 2 F - Emile Roux, 15 F - Michel Gros, 12 F - Réunion publique, 2 F - Réunion publique, 2 F - Réunion publique, 5 F - David (CET), 4,50 F - Chairon, 14,50 F.

VALENCE : Béguin fille EN, 10 F - Anonyme, 8 F - Bernard, professeur, 40 F - Eric, 2 F.

CHAMBERY : Jeannot et Nine, 16 F - Théo, 20 F - Jean-Paul E., 15 F.

DIVERS RHONE-ALPES : Duval, 50 F - Santiago, 20 F - Limarcelo, 10 F - R.A., 2 0 F - Une lectrice assidue, 10 F - Une lectrice d'Albertville, 10 F - Un étudiant, 1,30 F - Arène, 10 F - Legal, 2 F - Ygani, 5 F - Leler, 10 F - Anonyme, 2 F - Salingue, 8 F - Sympathisants portugais, 10 F - Andrée, 10 F - Félix, 10 F - Astral, 50 F - Diron Bernard, 200 F.

PICARDIE

REIMS : Fred, lycéen sympathisant, 20 F - Michel, lycéen qui espère, 10 F - Brigitte, 4 F - Espi Gérard, employé S.S. Reims, 10 F - R.R., employé de banque, 25 F.

LORRAINE

C. Léon, Strasbourg, 50 F - Un enseignant de Sarrebourg, 20 F - Un autre de Sarrebourg, 10 F - F. W.A.F., 10 F - Un étudiant, 10 F - Enseignant Sarrebourg, 20 F - Enseignant Sarrebourg, 10 F - Enseignant Sarrebourg, 20 F - Enseignante Sarrebourg, 10 F.

NANCY : Abder, 10 F - Forzy, 10 F - Etudiant, 10 F - Mansond, 20 F - Rémi, 20 F - Un artisan sympathisant, 10 F - Wormus, 10 F - Legris, 10 F - Fonctionnaire, 500 F - C.G., étudiante Nancy, 50 F - Une lycéenne de Sarrebourg, 6 F - Anonyme Sarrebourg, 5 F - Decle, 10 F - Mouron Paul, 5 F - A.G., Nancy PTT, 5 F - Ben, 50 F - Claude, étudiant, 20 F - Un qui s'em... à l'armée, 40 F - Une étudiante de Nancy, 40 F - Sorragui Mohamed, 20 F - Marie-Noëlle, lycéenne à Nancy, 20 F - Michèle lycéenne, 20 F - Un ouvrier, 20 F - Ferry, 10 F - Muller, 10 F - Pinatel, 15 F - Jaudin, 10 F.

METZ : Mme Champagne Maryse, 20 F - Pello René, 10 F - Un prof de CES 50 F - Prof de CES, 10 F - Une infirmière de Pont-à-Mousson, 60 F - Un professeur de CES, 50 F - Prof CES Vitry A., 50 F.

CHARLEVILLE-MEZIERES : M. Siméon, 3 F - Abdel Khadham 30 F - Yves lycéen, 1 F.

REGION DU CENTRE

ORLEANS : Mme Durand, 10 F - C. Tibéri, 20 F - Perez, 5 F - Bonnaud, 10 F - Bailly, 5 F - Granger, 10 F - Pascale G., 20 F - Sevestre, 3 F.

LE MANS : Lycée Montesquieu, 7 F - M. Boussard, 4 F - Mme Drouet, 20 F - Anonyme, 10 F - Anonyme, 10 F - Rousset Dominique, 3 F - Taxil Eric, 3 F - Hégon Bernard, 3,05 F - Bordel Patrick, 3,05 F - P. 0,90 F.

REGION DU NORD

LILLE : Un sympathisant, 10 F - Régis, collégien, 5 F - Etudiant en droit, 2 F - Etudiant en Sciences éco., 3 F - E.W. Bidasse, 3 F - Anonyme, 10 F - Une copine, 100 F - Anonyme, 20 F - Anonyme, 10 F - Anonyme, 10 F - Anonyme, 20 F - M.K., 10 F - Alexandre Colette, 20 F - Didier et Christine (CCP Lille), 10 F - Arnaud, lycéen, 5 F - Sabine lycéenne, 10 F - Marie-Hélène, 100 F - Couple du PS, 50 F.

Stagiaires ENNA : P. Cambier, 15 F - D. Leroux, 10 F - D. Dassonneville, 10 F - Catherine Borand, 20 F - Francine et Roger, 20 F.

Escoda, 5 F - Patrick M., 5 F - Patrick L. Croix, 5 F - Professeur, 10 F - Marylise Zattka, 20 F - Philippe Bialek, 5 F - Travailleur SIMA, 1 F - Travailleur Pasteur, 3 F - Auxiliaire IA Nord, 10 F - André Victor Hellermmes, 5 F - Malade du CHR, 20 F - Etudiant Annappes, 5 F - Etudiant, 5 F - Morel J.F., 20 F.

LENS : Coulon, 10 F - Bauwin Any-Claude, 10 F - Moret, 3,70 F - Duval, 1 F - M.X., 5 F - Martin, 1 F - M.X., 2 F - Mme Y., 5 F - Rebecca Joseph et Z. Ringot, 5,30 F - Taillez J.-Luc (maçon à Beugnet), 5 F - Lycéenne Lens, 2 F - Anonyme, 2 F - M.D., 3 F - B.M. lycéen, 15 F.

BETHUNE : Une veuve de mineur, 40 F - Dupont, 100 F.

ROUBAIX : Lycéenne de Baudelaire, 5 F - Lycéen de Baudelaire, 10 F - Minne Jacqueline, 10 F.

VALENCIENNES : Masa André, 10 F - Skrzypcak J.-P., 10 F - Alain, 20 F - Youssef, électricien, 15 F.

DUNKERQUE : Bianco Calais, 10 F - Un travailleur Usinor HF, 15 F - Un travailleur Belcard, 10 F - Un prof. du CES de Rosendaël, 20 F - Une lectrice de LO, 10 F - Un sympathisant de LO, 10 F - Un gars d'Usinor, 10 F - Un autre gars d'Usinor, 10 F - M.D., 10 F - Une aide-soignante CHR Lille, 10 F - Un travailleur Usinor, 20 F - Un travailleur C.M.P., 5 F - Un travailleur C.D.F., 10 F - Un sympathisant, 5 F.

ARRAS : Une mère, 10 F - M. Yntalart, 15 F - Luis, 5 F - Raphaël, 10 F - Denis, 20 F - Une copine, 5 F - Un lycéen Arras, 30 F.

REGION DE BRETAGNE

NANTES : M. Peraudeau, 3 F - M. Mouilla, 5 F - Odéon, 15 F - Travailleur PTT, 50 F - Une retraitée de la ZUP, Saint-Herblain, 10 F - Un ouvrier électricien, 8 F - Le Flottie Ye ZUP de Nantes, 10 F - Une lycéenne Camus, 10 F - Caridel PTT Nantes Bellevue, 30 F.

ANGERS CHOLET : Veilleuse de nuit CHU, 20 F - Collecte Michelin Cholet, 10 F - Une ouvrière en confection, 50 F - Un travailleur Bib, 20 F - Un sympathisant Bib, 25 F - Un Angevin, 5 F.

Cégédur : Un travailleur Magnésium, 10 F - H., 5 F - Syndiquée CFDT, 5 F - Travailleur Cégédur, 3 F - Un Angevin, 2 F.

RENNES : Sympathisant instituteur, 10 F- Une sympathisante, 3 F - Une sympathisante, 2 F - Un chauffeur, 3 F - Une mère de famille, 20 F - Un père, 10 F - Cadre administrateur, 5 F -

(Suite page 6)

en bref

Dissuasion fleurie

Parkings démolis, parcmètres supprimés, interdiction de rues à la circulation automobile, labyrinthes de sens interdits pour écœurer les automobilistes, la municipalité de Londres n'y va pas par quatre chemins pour lutter contre la voiture.

A la place des parkings démolis, on plante des jardins, on élargit les trottoirs des rues désertées par les voitures et on y plante des géraniums...

Oh, tout n'est pas si rose, ou si vert, dans le projet municipal et les Londoniens peuvent à juste titre dénoncer la sélection par l'argent qui va être faite parmi les automobilistes (contraventions quintuplées, taxe de 13 F par jour pour l'entrée dans le centre de Londres, etc.). Ils peuvent aussi s'inquiéter de l'afflux soudain de nouveaux usagers dans les transports en commun.

Mais à Paris, on se contente de mettre des parcmètres en plus et d'augmenter le prix des contraventions : c'est encore plus la sélection par l'argent... et c'est les fleurs en moins.

Dangers publics

En Hollande, les ministres n'auront plus le droit désormais de conduire eux-mêmes leur voiture de fonction. Cette décision fait suite au deuxième accident de voiture survenu en six mois à des ministres... au sortir de réunion ou de réception.

Un dur métier, plein de risques, en somme ! Heureusement l'Etat a réagi fermement : désormais, les ministres ne pourront plus diriger eux-mêmes leur voiture... ils continuent seulement à diriger le char de l'Etat.

L'argent n'a pas d'odeur

Le ministre français de la Défense annonce fièrement que les commandes à l'exportation de matériels militaires et de matériels aéronautiques civils ont doublé en 1974 par rapport à 1973 (19,5 milliards, contre 10 milliards environ pour 1973).

Dans ces 19,5 milliards, il y a 9 milliards de matériels militaires, l'aviation non comprise. On ne nous dit pas comment le reste de cette somme se partage entre l'aéronautique civile et militaire, mais on entend beaucoup plus parler du succès des « Mirage » que de celui des « Concorde », « Mercure », « Airbus », dont le moins qu'on puisse dire est qu'ils ne se vendent pas beaucoup ! C'est dire que l'essentiel de ces 19,5 milliards est constitué par des commandes de matériel militaire. Voilà vraiment de quoi être fiers.

Dans le monde, des milliards d'hommes sont sous-alimentés, quand ils ne meurent pas de faim. Il y aurait sans doute d'autres choses à exporter que ces articles de mort. Mais voilà : ce qui compte dans cette société mercantile, ce n'est pas les besoins des hommes.

JUSTICE : "Rouge" et "Lutte Ouvrière" contre Le Pen

LE 12 mars, Michel Recanati, pour Rouge, **et Michel Rodinson, pour** Lutte Ouvrière, **faisaient l'objet d'un procès en diffamation devant la 17e chambre correctionnelle de Paris. Le procès était intenté par Le Pen, candidat du Front National aux élections présidentielles. Le Pen s'estimait diffamé par plusieurs articles de** Rouge **et de** Lutte Ouvrière **qui avaient rappelé, en particulier, son passé de tortionnaire en Algérie.**

Cette audience faisait suite à une première audience au cours de laquelle Le Pen s'était trouvé débouté d'une grande partie de sa plainte, ayant trait aux événements d'Algérie. En effet la plainte ne tenait pas compte des dispositions particulières de la loi sur la presse, concernant la diffamation envers un fonctionnaire de l'Etat ou un militaire dans l'exercice de ses fonctions. Or, c'est bien en tant que militaire que Le Pen avait commis les faits en question.

Mais Le Pen a persisté pour une partie des articles ayant trait, non à Le Pen lieutenant de parachutistes en Algérie, mais à Le Pen d'aujourd'hui. Il était dit en particulier que Le Pen, « tortionnaire en Algérie, le restait par l'esprit en soutenant les crimes de Pinochet contre les travailleurs chiliens ». **C'est ce qui était en cause à cette audience. Et on vit l'avocat de Le Pen affirmer tout de go qu'il ignorait s'il y avait eu ou non des exactions au Chili, seule la** « pesanteur idéologique » **des organisations de gauche (sic) y ayant fait allusion ! Et il ne trouva rien de mieux, pour appuyer cette surprenante déclaration, que de lire des passa-**

Automobilistes, le gouvernement veille sur vous : A VOS PORTE-MONNAIE

Paris est encombré ? On ne peut pas circuler correctement ? Qu'à cela ne tienne ! Le gouvernement a sa solution : on va augmenter les contraventions. Il l'applique depuis des années, augmentant et réaugmentant régulièrement les amendes, ce qui n'empêche nullement la situation d'aller s'aggravant.

Dans trois mois, nous paierons des amendes entre 80 et 600 F :

— Arrêt et stationnement dangereux : 160 à 600 F et (ou) jusqu'à huit jours de prison.

— Arrêt ou stationnement gênant sur chaussées réservées aux transports en commun : 160 à 600 F.

— Stationnement abusif et arrêt et stationnement gênant : 80 à 160 F.

— Circulation de véhicules non autorisés ou d'animaux sur les chaussées réservées aux transports en commun : 80 à 160 F.

Protection

A Sommedieue, un petit village de la Meuse, près de Verdun, le samedi 8 mars, une bande de jeunes fit irruption dans un restaurant, provoquant de violents affrontements avec les consommateurs. La police tardant à intervenir, au bout de deux heures d'attente le maire du village donna à un serveur l'ordre de tirer. Plusieurs habitants allèrent chercher leurs fusils. Quatre jeunes furent blessés.

Aujourd'hui, le maire de Sommedieue veut organiser les chasseurs du village en une milice prête à intervenir dès que la tranquillité des habitants sera menacée.

Ecoutons-le : **« La plupart de mes administrés sont des chasseurs. Ils possèdent donc des fusils. Je ferai**

L'ONU et les femmes

Une pétition, signée par 2.700 fonctionnaires sur 3.000 du secrétariat de l'ONU, réclame au secrétaire général de « mettre fin à la discrimination qui existe à l'égard des femmes au sein du Secrétariat de l'ONU et de ses institutions spécialisées et d'entreprendre d'urgence un programme pour remédier à cette situation et corriger les injustices ».

Il n'y a qu'une seule femme au Secrétariat de l'ONU, la juriste, sur trente-quatre sous-secrétaires et secrétaires généraux adjoints.

L'ONU a lancé l'année internationale de la femme... pour les autres ?

Libération de la femme... après le ménage !

A propos de la journée internationale des femmes, la CGT a distribué à Vierzon un tract commençant par cette phrase :

« Le 8 mars, Journée Internationale des Femmes, tombant cette année un samedi, jour consacré aux travaux ménagers pour la majorité des travailleuses, nous avons repoussé sa célébration au 19 mars. »

Sans commentaire !

Des chocolats qui restent sur l'estomac

Les 134 millions de femmes soviétiques ont eu droit, samedi 8 mars, à des égards exceptionnels en l'honneur de la « fête internationale des femmes ».

La commémoration de cette journée de lutte a été l'occasion pour les femmes russes de recevoir des fleurs et des boîtes de chocolat. « En principe, **précise la dépêche AFP en provenance de Moscou,** elles n'ont pas dû toucher une casserole ou une couche de la journée ».

En principe, bien sûr. Dans les faits, pourquoi voulez-vous que ce soit différent de ce qui se passe ici ? Ces fleurs et ces chocolats, est-ce que ça ne rappelle pas à s'y méprendre la fête des mères nationale, instituée par Pétain ?

Au fond, « travail - famille - patrie », c'est bien le programme que les bureaucrates russes ont tracé pour les femmes.

Pourtant, le 8 mars 1917, il y a cinquante-huit ans, les femmes de Pétrograd descendaient dans la rue et leur manifestation était le prélude à la révolution prolétarienne.

Entre femmes

Le 10 mars, Anne-Aymone a reçu ces dames à l'Elysée. Un grand dîner, exclusivement féminin, où étaient conviées les congressistes du Comité exécutif du Conseil international des femmes.

Le personnel, par contre, était entièrement masculin.

Deux cents femmes soi-disant cultivées, soi-disant intellectuelles et soucieuses de la dignité de la femme se sont prêtées à cette mascarade !

Parmi les convives, Françoise Giroud...

Croissez et multipliez, camarades !

Le journal des Jeunesses Communistes de Moscou vient de prendre la défense de la sexologie. Le rédacteur affirme que la sexologie « contribuera à resserrer les liens du couple et à augmenter la natalité »...

Vous saisissez le rapport ?

tte Ouvrière"

ges du livre de Jean-Edern Hallier, Chagrin d'amour !

Les avocats de Rouge et Lutte Ouvrière **rétablirent la vérité sur les tortures au Chili et rappelèrent les déclarations de Le Pen appuyant, après septembre 1973, l'action de Pinochet et justifiant une action analogue de l'armée en France, au cas où la venue au pouvoir de l'Union de la gauche se traduirait par** « une menace de terreur » ! **Ils demandèrent la relaxe pure et simple. Est-ce donc un délit que de dénoncer, dans les colonnes d'un journal, un homme qui, comme Le Pen, se déclare tout simplement solidaire des bourreaux du peuple chilien ?**

Jugement le 9 avril.

de la population ou chasse aux jeunes !

(Ph. A.F.P.)

donc installer des systèmes d'alarme dans plusieurs foyers. Ce signal actionnera le tocsin. A son premier son, tous les hommes armés sortiront de chez eux et encercleront les agresseurs. En même temps on appellera les gendarmes. En les attendant, on dissuadera les voyous en tirant en l'air. J'espère que le sang ne sera pas versé car, mes administrés étant de calmes chasseurs, ils savent reconnaître un sanglier d'un perdreau, une chevrotine du petit plomb. Ils savent également où ils tirent. Mais si, par malheur, il y avait une victime parmi les agresseurs, je dirais tant pis. Je préfère une crapule morte que deux honnêtes gens blessés ».

Et les propos de l'un de ses supporters, membres du Conseil municipal, sont encore plus inquiétants : **« Il ne faut même plus faire appel aux gendarmes. Je suis pour la sanction immédiate... Nous sommes prêts à agir. Pour ma part, je tirerai. Je me sens capable de blesser sans tuer, c'est tout ce que je puis promettre d'essayer de faire ».**

La solution du maire de Sommedieue est dangereuse et inacceptable. Elle risque tout simplement d'institutionnaliser la chasse anti-jeunes et le lynchage. Cela ne peut pas être une solution satisfaisante, pas meilleure que celle de la police. Mais y en a-t-il une dans notre société barbare, avec ses préjugés, ses haines, ses divisions ?

En l'absence de transports collectifs correctement organisés — fréquents, confortables — il faut bien suppléer les carences de l'Etat par un véhicule individuel. Ce n'est pas la meilleure solution ? Bien sûr. Mais à qui la faute ? Et si l'on vend toujours plus de véhicules, il faut bien les garer quelque part, et en dehors des stationnements autorisés, puisque ceux-ci ne sont pas assez nombreux.

Mais, à défaut de résoudre quoi que ce soit, les amendes permettent au moins au gouvernement d'arnaquer une fois de plus les automobilistes.

Les promesses de Giscard

A l'issue du récent sommet franco-africain, Giscard répondait à la presse au sujet des méthodes de contrôle utilisées aux frontières françaises envers les travailleurs immigrants africains : **« Pour éviter que ces contrôles n'aient un caractère désagréable et vexatoire, des procédures différentes doivent être envisagées ».** Voilà une reconnaissance implicite que l'accueil réservé actuellement aux travailleurs africains arrivant aux frontières françaises n'est guère reluisant... Mais, à supposer même que cet allègement des contrôles qu' « envisage » Giscard passe dans les faits, qu'en sera-t-il de tous les contrôles, exactions, vexations, brimades, injures racistes, etc., que les flics font subir, avec l'arbitraire le plus total, aux Africains... à l'intérieur des frontières ?

La justice avoue

Les poursuites contre les militants guyanais étaient arbitraires

LA Cour de sûreté de l'Etat vient de rendre un arrêt ordonnant la levée des mesures de contrôle judiciaire prises à l'encontre des militants guyanais qui, en décembre dernier, avaient été inculpés pour atteinte à la sûreté de l'Etat.

Huit de ces militants, partisans de l'autonomie ou de l'indépendance de la Guyane, avaient été arrêtés et transférés en France à la prison de la Santé, tandis que Cayenne, capitale de la Guyane, était quadrillée par des milliers de CRS.

Devant le vide manifeste du dossier d'accusation, la Cour de sûreté de l'Etat avait dû remettre les huit inculpés de la Santé en liberté, mais ils restaient sous contrôle judiciaire.

Aujourd'hui, on nous avoue que les poursuites contre ces militants étaient totalement arbitraires. En effet, la commission de contrôle de la Cour de sûreté de l'Etat explique que « les officiers de police qui avaient opéré dans cette affaire avaient outrepassé les pouvoirs qui leur avaient été conférés en procédant, sans le consentement écrit des intéressés, à des perquisitions et à des saisies, alors que la réquisition préfectorale ne prévoyait que des auditions ».

Ce que l'on nous avoue officiellement était patent depuis le début de l'affaire.

Melun, capitale de la réaction ?

L'ARRETE d'expulsion pris en septembre 1973 par le ministère de l'intérieur à l'encontre du pasteur Parker vient d'être annulé.

On se rappelle l'affaire : ce pasteur avait laissé une jeune lycéenne écrire dans le journal de la mission évangélique de Nemours qu'elle avait envie de « brûler les CES ».

A la demande du sénateur Dailly, sénateur-maire de Nemours, une commission spéciale d'expulsion de M. Parker, réunie à Melun, avait décidé immédiatement l'expulsion de M. Parker, qui est anglais. Elle ne l'avait même pas autorisé à utiliser pour sa défense les services d'un interprète de son choix, comme il le demandait, car cette commission ne voulait pas statuer en présence d'un témoin, même muet.

C'est pourquoi, dix-sept mois après cette expulsion arbitraire, le Tribunal administratif vient d'annuler la décision des juges de Melun et même de condamner le ministre de l'intérieur aux dépens.

Melun serait-elle la capitale de la réaction et de l'arbitraire ?

C'est à Melun aussi que le juge Rousseau se rendit célèbre en refusant le droit d'adopter un jeune garçon à un couple qui s'appelait Trognon, à cause de ce nom patronymique.

Et c'est encore à l'hôpital de Melun que, la semaine dernière, cette chipie de Lelièvre refusait très chrétiennement l'entrée de son service de gynécologie à trois jeunes femmes qui voulaient avorter, en les traitant de p...

Cécile BERNIER.

DANS NOTRE COURRIER

Pas d'affiches LO à Arcueil ?

Chers camarades,

(...) Arcueil est une municipalité communiste. Or la semaine dernière vos affiches étaient apposées sur un certain nombre de murs de la ville. D'une manière générale, les affiches des partis politiques autres que le PC sont rapidement recouvertes par les JC : c'est même le cas pour celles du Comité Local d'Action Laïque. Mais le fait nouveau est que les vôtres ont été systématiquement arrachées par des professionnels (communaux ou préfectoraux ?) munis de seaux et d'éponges.

L.Q., Arcueil.

Le Parti Communiste aurait-il peur des quatre vérités qu'Arlette dit à tous chaque semaine dans LO, **comme pendant les présidentielles ?**

Contrôle des bidasses dans les trains

Chers camarades,

Je tiens à vous signaler une nouvelle tracasserie imposée aux militaires par la SNCF et l'armée. Celles-ci devant penser que le voyage gratuit par mois que l'on nous promet résoud nos problèmes de transports, se sont empressées d'en créer un autre.

Jusqu'à la mi-février 1975, on avait la possibilité d'acquitter son billet dans le train auprès du contrôleur, la permission étant une preuve de la gare de départ et d'arrivée, ce qui était bien pratique lorsque nous n'avions pas le temps de le faire à la gare. Depuis, les contrôleurs sont tenus d'exiger la carte d'identité militaire, afin de relever vos coordonnées. Cela, pour établir un rapport qui sera transmis au chef de corps, accompagné d'un procès-verbal, et le tout risque de revenir à l'intéressé avec une demande de punition. (...)

Un appelé FFA.

L'esperanto ?

Chers camarades,

Voilà quelques numéros de **Lutte Ouvrière** que je lis. Aux élections présidentielles j'ai voté pour Arlette, c'est vous dire que je suis un ami. Une chose me surprend (...), **Lutte Ouvrière** ne fait pas de propagande en faveur d'une langue internationale comme l'esperanto. Pourtant, selon moi, un vrai socialiste, un vrai communiste devrait, pour être logique avec son désir de changer le monde en une grande famille mondiale, apprendre et propager l'esperanto. Il est bien de dire « supprimons les frontières », que tous les hommes sont frères. Mais comment faire pour discuter avec ces frères qui sont de l'autre côté des barrières ? Si vous ne faites rien en faveur d'une langue mondiale ! (...) Il est normal que les régimes capitalistes ne tiennent pas à ce que tous les hommes se comprennent et peut-être certains pays socialistes. (...) Henri Barbusse, qui fut un sincère communiste, a dit : **« L'esperanto, langue auxiliaire mondiale, est à la base même de tout idéal social et moral des temps nouveaux ».** (...) Il faut apprendre cette langue internationale qui entreprend l'union des hommes par le commencement. Barbusse avait raison. Du temps de Lénine, l'esperanto fleurissait en URSS. Staline freina son développement. Heureusement que Mao est pour son développement. (...)

Un vieux communiste espérantiste,

C.G., de Lèves.

Les principales frontières qui séparent les hommes entre eux ne sont pas les frontières linguistiques mais les frontières étatiques qu'ont imposées les Etats impérialistes bourgeois. Et ce sont ces Etats qu'il faut détruire pour supprimer les obstacles qui empêchent la communication et les rapports fraternels entre hommes. Tant qu'existent les Etats nationaux dressés les uns contre les autres, aucune langue universelle, à supposer qu'elle puisse s'imposer, ne pourra faire en sorte que « les hommes se comprennent ». Et c'est bien là le principal problème.

Cela dit, au fur et à mesure du développement de la société socialiste, il est tout à fait probable qu'une langue, artificielle ou non, prenne aussi le pas sur les autres pour devenir un véhicule commode entre les différents peuples. Sans pour autant supprimer nécessairement la diversité des langues et des cultures existantes. Le foisonnement culturel et linguistique incitera les hommes à devenir polyglottes pour accéder aux cultures les plus variées. Dans ce contexte, les expériences linguistiques plus ou moins artificielles, telle la création d'une langue internationale comme, pourquoi pas, l'esperanto, pourront trouver librement leur place.

la souscription pour lutte ouvrière

Fonctionnaire auxiliaire, 1 F - Vacataire administration, 1 F - Fonctionnaire, 5 F - Dupin Suzanne, 2 F - Madame Herpoux, 10 F - Un travailleur de Citroën, 5 F - Une dame retraitée, 10 F - Un ouvrier du Bâtiment, 20 F - Françoise, institutrice, 20 F - Given, étudiante, 10 F - Sympathisant, éducateur, 3 F - Sympathisant, éducateur, 3 F - Sympathisant éducateur, 5 F - Un travailleur du Bâtiment, 15 F - Un travailleur du Bâtiment, 5 F - Une élève-infirmière, 12 F - Un professeur auxiliaire, 13 F - J. Simon, Rennes, 10 F - Une sympathisante, 5 F - Mme Jeffroy, 3 F - Maxime, ouvrier, 5 F - Une étudiante, 3 F - Une sympathisante « admiratrice » d'Arlette, 20 F - Coignard Michel, 50 F - Anonyme, 10 F - Mercène, ouvrier, 20 F - Employé de banque, 100 F - Un sympathisant, 35 F - Le Bihan, retraitée, 20 F - Prize, 10 F - Denis, 5 F - R. Debray un pot, 10 F - Anonyme, 6 F - Alby, 5 F - Une sympathisante, 20 F - Une sympathisante, 3 F - Ouederrago, 3 F - Sympathisante, 3 F - Claudine, sympathisante, 5 F - Une sympathisante, 2 F - Christian, 3 F.

LANNION : Un jeune, 2 F - Une sympathisante, 2 F - Une travailleuse, 3 F - Un couple sympathisant, 10 F - Un couple, 6 F - Catros, 10 F - Une sympathisante, 8 F - Un sympathisant, 10 F - Rabache, 30 F - Queniat, 10 F - Le Bail, 10 F - Boyer Pierre, 51 F - Une lectrice, 10 F - Marie Briand, 10 F - Mme Tanguy, 5 F - Sympathisant Bocquelet, 10 F.

SAINT-BRIEUC : Sympathisant LO, 30 F - Sympathisant employé de bureau, 2 F - Sympathisant ouvrier, 5 F - Sympathisant ouvrier, 1 F.

SAINT-NAZAIRE : Une sympathisante de Lutte Ouvrière, 20 F - Toliec, C. Atlantique, 10 F - Un ouvrier des travaux maritimes de Donges, 10 F - Une lectrice de LO, 200 F - Un soldat d'Arras, 10 F - Un ouvrier du port, 10 F - Une sympathisante, 10 F - Un syndiqué, 5 F - Un Nazarien, 250 F - Deux copains, 100 F.

LORIENT : Dupont, 5 F - Bernardé, 14 F - Galliot, 10 F - Boulben, 10 F - Rivière, 5 F - Trois artisans sympathisants, 10 F - Une sympathisante, 10 F - Quatre étudiants en IUT, 8 F - Un lecteur, 50 F - Un militaire, 20 F.

CONCARNEAU : Un Concarnais, 10 F - Une sympathisante, 10 F - M. Guy Daniz, 5 F - COZ, 10 F - Un prof lycée, 10 F - Robespierre, 15 F - M. de Bruy, 10 F - Flatres, 25 F - Le Banveller, 10 F.

REGION PARISIENNE

D.R., à Montereau, 8 F.

EVREUX : Alex, 50 F -Une sympathisante BC, 2 F - Une sympathisante CH, 3 F - Didier, 10 F - Un sympathisant, 5 F - Alain, un chômeur, 5 F.

PTT PARIS : Mourguet J.-Louis, 5 F - Sanfourche J.-P., 5 F - Simon J.-P., 10 F - Chouzenoux, 10 F - Czysz, 10 F - Colin, 20 F - Moine, 6 F - Pontillon, 10 F.

UAP TOUR ASSUR : A. Abram, 50 F - Christiane, 50 F - Daniel, archiviste, 20 F.

ASSURANCES « LA PAIX » : J.L. Viviens, employée, 50 F - D. Briban, employé, 10 F - P. Eluard, hôpital Ste-Anne, 25 F - A. Jehl, employée, 25 F - S.M., rédacteur, 5 F - Baka, employé, 5 F - P. Lemoussu, employé, 5 F - Ph. Gouzerth, employé, 1 F - H. Garnier, employé, 1 F - F. Letreguilly, employé, 5 F - Rosky Alain, employé, 10 F - JFH Emsluzé, 10 F.

Naudin, employé, 10 F - Domece employée, 10 F - Malacchina, employé, 5 F - B.E., employé, 10 F - Lecler, employé, 10 F - Augiron, employé, 20 F - Verdier, 5 F - M.C., « La Paix », 5 F.

ASSURANCES « LE NORD » : Richard, employé, 100 F - Un employé bureau, 10 F - Didier sympathisant PC, 20 F - Michel, employé de bureau, 30 F - Patrick, employé de bureau, 30 F - Martine, employée de bureau, 30 F - Un employé de bureau, 10 F - Une perforatrice, 30 F - Employé de bureau, 20 F - Employé de bureau, 10 F - Employé de bureau, 10 F - Employé de bureau, 20 F - Employé de bureau, 50 F - Gyslaine, opératrice, 10 F - Chercheur Berthelot, 20 F - Opératrice, 5 F - Une employée de bureau, 10 F - Un sympathisant, 10 F - Une employée d'assurances, 3 F - Un lecteur de LO, 6 F - Un sympathisant du Nord, 150 F.

AGF PARIS-2e : Patrick, employé, 20 F - Geneviève Thibivillier, employée, 20 F - Un commerçant, 8 F - Un sympathisant, 10 F - Chantal, 50 F - Grout Monique, 10 F - Navarre Liliane, 5 F - Navarre Jean-Paul, 3 F.

ASSURANCES « EUROPE » : Nanou, 20 F - Brigitte, 5 F - Dominique, 100 F - Sympathisant (quartier latin), 2 F - Sympathisante (place d'Italie), 3 F - Guillo Geneviève, 100 F - Bernard Toulorge, 20 F - Guerton Patricia, 12 F - Bougharreb Guy, 3 F - Vieilhomme Marie-Thérèse, 5 F - Jouannet Yvonne, 5 F - Jean-François, 10 F - Peremint J.-Luc, 5 F - Martine Bouhara, 5 F - Cava, 100 F - Joubert, 5 F - Nicole Desenclos, 20 F - M. Leveque, 20 F - Bernard Toulorge, 50 F - Mme Guy, 10 F.

RNUR BILLANCOURT : Said, 10 F - Jeanine, 10 F - Sylvie, 10 F - Alain, 10 F - Traoré, 5 F - Coartleven, 20 F - Sauvage, 10 F - A.M., 20 F - Pépito, 5 F - Pasco, 60 F - Raymond, 20 F - Alain, 5 F - Claude, 10 F - Bruno, 5 F - Jules Roncaglioni, 5 F - Tuure, 5 F - Pierret, 10 F - 5443 prof, 10 F - 3882 prof, 5 F - 3850, contrôleur, 5 F - Didi, 38 Bureaux, 10 F - Soussi, 5 F - Dédé, 30 F - Michel, 30 F - Miancourt, 10 F - Bernard, 30 F - Jean Plomion, 10 F - Begdouche, 20 F - Daniel, 20 F.

ALSTHOM SAINT-OUEN : Un ouvrier, 50 F.

ALSTHOM SAVOISIENNE : Djikine, sympathisant, 5 F - Un militant, 20 F - Monteur, 10 F - Monteur-ajusteur, 10 F - Monteur transfor, 10 F - Monteur transfos, 10 F - Ravelot, 20 F - Bibiche 2 F - Dupont, 5 F - Vir, 3 F.

CRAMP : Akakaça, 10 F - Dubois, 10 F - Bolac, 150 F - Nadine Lenoir, 50 F - Claudine Leray, 100 F - Mme André, 5 F - Robin CET Evangile, 10 F - Brigitte Meunier, 10 F - Jacques, 10 F.

CIT VELIZY : Baba, 10 F - Philippe, 50 F - Gérard, 10 F.

THOMSON GENNEVILLIERS : Decamps G3, 5 F - Campini G2, 100 F - Blum G1, 10 F - Turquois G3, 10 F - Couvidas G3, 20 F - Vannier G2, 10 F - Cousinet G2, 20 F - Valentin G2, 10 F - Camille G2, 5 F - Rivet G3, 10 F - Herlin G3, 30 F - Chr. Petit, G3, 30 F - Deletraz, 10 F.

THOMSON CSF LEVALLOIS : Christian, 100 F - Bur, 15 F - Napoleoni, 10 F - X., 5 F - Comtesse, 10 F.

CREDIT LYONNAIS PARIS : Aubert Jacky, 10 F - Toupin Yves, 10 F - Boné Fernande, 10 F - J., 10 F - Villenave, 5 F - Maryse, 15 F - Rémy, 1 F - Baudon, 10 F - Christiane, 10 F - Anonyme, 4 F - Pierre, 10 F - Daniel, 10 F - Jean-Yvon, 10 F - Georges Ferramosca, 50 F - Daniel, 10 F - Lionel, 10 F - Francis, 10 F - Gérard Cassayere, 30 F - Jean-Pierre Lescop, 10 F - Gérard Dolle, 5 F - Annie, 10 F - Jack Creusot, 10 F - Robert J. Fergane, 10 F - Pennetier Patrick, 100 F - Damasse Catherine, 3 F - Guyot Solange, 2 F - Pain Martine, 5 F - Kelner Jacqueline, 3 F - Gautier Yvette, 2 F - Vitry Marcelle, 5 F - Roué Nicole, 3,50 F - Carré Yvette, 10 F - Une employée, 5 F - Anonyme, 1,50 F - Michèle Cohen, 50 F - Boubhl, 10 F - Grigorieff, 10 F - Rrimavo Jeanine, 10 F - M.T.T., employée, 15 F.

CREDIT LYONNAIS AGENCES : Sylvie Bondon, 10 F - Odette Fourgereau, 5 F - Anonyme, 20 F - Lejars Gérald, 100 F - Vannier Danielle, 50 F - Anne-Marie Nougucy, 10 F - Claudine Cherrière, 20 F - Peschang Jacqueline, 10 F - Chereau Nicole, 10 F - Bourgeois Christian, 25 F - Une sympathisante, 10 F - Josette Bourgeois, 10 F - Sylvette Millet, 50 F - Piguenet Ghislaine, 10 F - Sigward, 10 F - Daniel, 10 F - Alain, 10 F - Michèle, 10 F - Michel, 10 F - Anonyme, 10 F.

RHONE-POULENC COURBEVOIE : Russel, 20 F - Caccia, 17 F - Pagnol, 20 F - Annick, 50 F - Perdriau, 50 F - Rost, 20 F - Brigitte, 20 F - Un sympathisant, 3 F - Legris J.-Louis, 300 F.

RHONE-POULENC VITRY : Pierre D. (Paris), 20 F - Michel F. (Meudon), 100 F - Jeanne F (Meudon), 40 F - Un ouvrier, 10 F - Armand, 100 F - Pasterre, 20 F - Garnaud, 18 F - Gadet, 50 F - Une technicienne, 10 F - Un ouvrier portugais, 20 F - Un ouvrier des antibio, 7 F.

Total publié à ce jour : 86.756,50 F.

DIJON :
L'art de répartir la pénurie

A Dijon, l'école maternelle des Grésilles a cinq classes d'un effectif moyen de 30 à 32 élèves, alors que la moyenne dans les autres écoles est de 40 à 45 enfants par classe.

L'inspecteur d'académie a décidé de réparer cette « injustice » en alignant tout le monde... sur le maximum ! Il veut supprimer une classe, répartir les élèves sur les quatre autres, ce qui fait remonter les effectifs à 38 élèves pour chaque classe.

Mais les parents ont fait circuler une pétition, qu'ils ont déposée mercredi 12 février à l'Inspection académique, et sont allés en délégation encercler l'inspecteur à sa sortie d'un conseil d'administration... Ils se sont vu répondre : « Je conçois que cette suppression de la cinquième classe maternelle des Grésilles (...) n'est pas de nature à nous rapprocher d'un fonctionnement pédagogique idéal vers lequel nous tendons tous ; mais la balance des fermetures possibles de classes primaires et maternelles et des ouvertures indispensables des classes maternelles et enfantines dans le département de la Côte-d'Or laisse apparaître un déficit de trente postes et je ne puis laisser sans maître d'autres enfants dont les parents sollicitent d'une façon pressante la scolarisation. »

Il fallait y penser : pour ouvrir une classe ailleurs, il suffit d'en fermer une ici. Une affaire à suivre !

MÉTRO, BOULOT, DODO AVEC PLEIN DE RÊVE

« Que Paris est donc une belle ville, agréable à vivre, pleine d'espaces boisés, avec des transports en commun rapides et confortables », peut-on se dire en regardant l'exposition de la préfecture sur les projets d'urbanisme dans la région parisienne... et en attendant de s'entasser dans son wagon de métro. Car c'est sur le quai du métro Gare de Lyon que la préfecture a choisi d'exposer ses projets. On peut y voir de superbes maquettes, des villes nouvelles avec leurs places, des forêts religieusement préservées de la rapacité des spéculateurs, des enfants joyeux dans des écoles modèles. On peut toujours rêver à toutes ces belles choses pour essayer d'oublier la crasse et la puanteur du quai de métro et la prochaine rame où, après une journée fatigante, il ne sera pas question de trouver une place assise !

La "tour infernale" impossible en France. Impossible pas français !

La tour infernale, film à grand spectacle, raconte l'histoire de l'incendie d'une tour géante en s'inspirant de la catastrophe de Sao Paulo qui fit deux cent cinquante morts. Mais ce qui est arrivé à Sao Paulo ne risque-t-il pas d'arriver à la Défense ou à Montparnasse ?

Interrogé à ce sujet par **France-Soir,** l'un des responsables de la protection civile est catégorique : tout a été techniquement prévu pour assurer la sécurité des tours : compartiments étanches, portes coupe-feu, double circuit électrique, etc. Donc l'incendie de **la tour infernale,** c'est impossible en France.

Voire ! D'abord, les responsables de la sécurité le reconnaissent eux-mêmes, certains systèmes de sécurité réputés plus efficaces ne sont pas adoptés, parce que trop chers. Ainsi le système équipant les plafonds des grands magasins, qui, dès que la température dépasse 70°, déverse des trombes d'eau sur le sol, n'existe que dans quatre tours géantes. Pour l'installer à la construction, il faut compter de 40 à 60 F le mètre carré... Mais pour les constructeurs, c'est encore trop cher !

Et puis, qui garantit que les systèmes de sécurité fonctionneront ? La sécurité, ce n'est pas seulement un équipement technique qu'on installe une fois pour toutes. C'est, ce devrait être l'affaire d'une équipe spécialisée, permanente, en nombre suffisant. Les portes coupe-feu peuvent être bloquées, il faut les dégager, les fusibles, les installations électriques doivent être vérifiées, etc. Bref, il faut un entretien permanent. Et rien ne nous dit que cet entretien est effectivement assuré dans toutes les tours.

On ne peut pas faire confiance aux requins de l'immobilier... sauf, sans doute, pour être assurés contre l'incendie !

Les Halles : St-Eustache au bord du gouffre... budgétaire

Des deux trous béants qui existent aujourd'hui à la place des anciennes Halles de Paris, l'un était destiné au Centre Commercial International, dont la construction a été annulée par décision présidentielle en août dernier. Depuis, ce chantier semble à l'abandon : les baraquements voisins sont déserts ou abritent des gens « absolument pas au courant » du chantier en question. Le fait est qu'au fond de cette énorme excavation un véritable lac s'est constitué, avec trois mètres d'eau glauque, tandis que sur les « rives » deux camions déchargent, du côté de l'église Saint-Eustache, la terre qu'ils chargent à l'autre bout. Ces deux camions aux allures de fourmis attelées à un travail de géant ont, paraît-il, pour tâche de remblayer du côté de l'église, dont les piliers sont à 25 mètres environ du bord du trou. Le béton coulé il y a plus d'un an, afin d'éviter tout glissement de terre sous le poids gigantesque de l'église, n'était en effet pas prévu pour rester si longtemps à ciel ouvert et à l'abandon. Alors, n'est-on pas en droit de s'inquiéter de ce que peut devenir l'une des plus belles églises de Paris ? Car depuis plusieurs mois, elle subit à l'extrémité de sa nef centrale les ébranlements du creusement du tunnel du métro à 32 mètres de profondeur tandis que sa façade a maintenant les pieds dans l'eau.

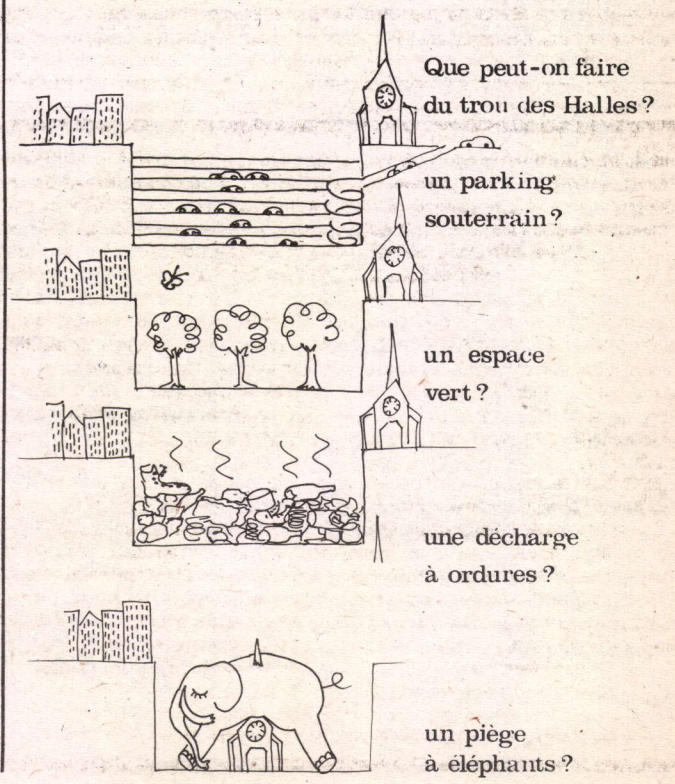

Marseille :
Le vieux porc qui sommeille

Depuis que les flics proxénètes de Marseille ont été nommés ailleurs, les affaires sont devenues plus difficiles pour les souteneurs de la ville. Ils se plaignent d'être persécutés et affirment que les fermetures d'hôtels de passe et de bars louches du centre de Marseille menacent de plonger tout le quartier dans le chômage.

Au point que des hôteliers-souteneurs et des prostituées du quartier envisageraient de recourir aux grands moyens et de faire effectuer un sondage dans la population sur l'intérêt de la prostitution, pour appuyer leur cause en haut lieu.

Ils auraient même commencé à réunir les 20.000 F nécessaires à la réalisation du sondage. Comme quoi Publimétrie a réussi à se placer. Et comme quoi on est toujours le « cave » de quelqu'un : c'est vrai, y compris pour les maquereaux !

LES SAINTES ADRESSES

La « garantie de qualité » accordée par le pape à certains fournisseurs d'habits ecclésiastiques, de cierges ou de vins de messe, qui pouvaient se prévaloir de la recommandation pontificale sur leurs « griffes » ou leurs enseignes, va être abolie dès le 1er mai.

Cela faisait paraît-il des jaloux. Quelque officine très spécialisée de la rue Saint-Denis, par exemple, prétendait bénéficier du label officiel de fournisseur épiscopal après que Monseigneur Torr eut fait un faux pas devant sa porte.

Alors, le Saint-Siège a préféré liquider cet usage. Désormais les bonnes adresses circuleront sous la soutane sans sa bénédiction !

dossier armée

A BAS L'ARMEE BOURGEOISE !

LES soldats qui défilent dans la rue, le poing levé, en scandant des slogans hostiles à l'encadrement ; d'autres qui manifestent devant un poste de police pour libérer un de leurs camarades mis aux arrêts ; d'autres encore qui se répandent en ville en diffusant des tracts : depuis dix mois, le malaise de l'armée éclate au grand jour. Des réunions à peine clandestines de soldats se tiennent autour des casernes, des tracts se transmettent, des pétitions circulent. Des adjudants qui se prenaient pour des terreurs se voient rire au nez, des capitaines qui donnaient dans le paternalisme voient leurs avances dédaignées. Et l'on discute : du rata, des conditions de sécurité pendant les manœuvres, de l'encadrement ; on pose des revendications, on parle de syndicats de soldats.

Bref, la hiérarchie militaire découvre avec affolement un contingent qui conteste.

L'armée est contestée, parce qu'elle est contestable.

Bien sûr, lorsque les appelés manifestent, c'est simplement pour réclamer des améliorations, des réformes ou pour répliquer à une injustice. Mais pourtant, en Hollande justement, certaines de ces réformes sont déjà acquises, y compris un syndicat de soldats. Et le malaise demeure cependant. Car au fond, ce qui est en cause, c'est bien plus que des réformes.

Encasernés pendant un an avec l'impression de perdre leur temps, coupés de leur milieu, de leur travail, privés de droits, soumis à une autorité qu'ils ne respectent pas, combien sont les appelés qui se posent la question : mais à quoi sert tout cela ? Combien sont ceux qui se rendent compte que l'armée, le service militaire sont, au meilleur des cas, inutiles et, au pire, nuisibles ?

L'armée actuelle est un instrument de répression au service des classes privilégiées, dirigé par une caste réactionnaire d'officiers. Tous les soldats qui contestent n'en sont pas forcément conscients. Mais le fondement de leur malaise est là.

Et c'est bien cela que les révolutionnaires socialistes doivent exprimer en ne se contentant pas seulement de témoigner leur solidarité à l'égard des soldats qui luttent et des revendications qu'ils expriment.

L'armée des bourgeois ne peut pas être réformée. Il faut la détruire. Il faut dissoudre le corps des officiers. Il faut arracher le monopole des armes à la caste qui la détient, pour armer le peuple, les classes pauvres de ce pays.

L'armée du peuple travailleur à la place de l'armée des bourgeois : voilà la seule réponse à la crise de l'armée !

Dix mois d'agitation dans les casernes

LE 16 mai dernier paraissait dans **Rouge** une « Lettre ouverte aux candidats à la présidence de la République » signée par cent appelés.

De l'Appel des Cent...

Les signataires demandaient aux candidats de se prononcer sur un certain nombre de revendications telles que :

— Le libre choix de la date d'incorporation ;

— Le droit pour les engagés de résilier leur contrat ;

— La suppression des brimades et des incorporations hors frontières ;

— Une solde égale au SMIC ;

— La liberté d'expression, d'information et d'organisation dans les casernes ;

— L'abolition des tribunaux militaires.

A la fin de la campagne électorale, cette lettre, connue alors sous le nom d'**Appel des Cent,** se répandait dans de nombreuses casernes. En juillet, les signataires commençaient à être poursuivis, sanctionnés, mutés et mis aux arrêts.

C'est ainsi que, le 24 mai, des soldats du 4e RIMA, signataires de l'**Appel,** furent mutés en Allemagne. Ce furent les premiers d'une longue liste. Le 26 juillet, parce que plus du tiers du régiment avait signé, le colonel du 2e RIMA (Sarthe) fut lui-même muté. Début août, il y avait mille huit cents signatures. Si bien que Soufflet préconisa de ne plus poursuivre les simples signataires.

Parallèlement, les organisations politiques et syndicales de gauche prenaient position et réclamaient, comme le Mouvement National de la Jeunesse Communiste et le Bureau National du SNES, la levée de toute sanction.

...aux manifestations publiques...

Le 10 septembre, première manifestation d'appelés à Draguignan. Deux cents soldats du 19e RA sortirent en cortège de la caserne pour défiler deux heures durant dans la ville, le poing levé, dénonçant les sanctions, les brimades, le racisme de l'encadrement.

Le 13 septembre, un appelé du 22e BCA, stationné à Nice, Jean Fournel, est arrêté et accusé d'avoir incité ses camarades à un mouvement de protestation lors de la levée des couleurs. Condamné le 20 novembre à un an de prison, il devait être libéré par anticipation le 29 janvier dernier.

Lors de la grève des éboueurs, deux cents soldats du contingent protestaient publiquement en signant des pétitions contre le fait qu'ils étaient utilisés pour remplacer les grévistes. Les bennes portaient de nombreux slogans...

Du 6 au 8 janvier 1975, Pelletier, Taurus et Ravet, tenus pour être les « meneurs » de Draguignan, passaient en jugement. Ils transformèrent leur procès en celui de l'armée. Les témoins à charge se solidarisèrent avec les accusés.

Un des trois accusés est acquitté, les deux autres sont condamnés à un an de prison, mais avec huit mois de sursis. Si bien que, le 12 janvier, les « trois de Draguignan » sont libres. C'est un recul de la justice militaire. Et le lendemain, à Karlsruhe, deux cents soldats se réunissent au réfectoire puis partent manifester en ville en réclamant un régime plus libéral des permissions, la gratuité des transports en commun, la revalorisation du prêt du soldat. Aussitôt le gouvernement sort de ses tiroirs la décision d'accorder aux appelés huit voyages gratuits par an... votée au budget depuis un mois déjà.

Le 29 janvier, lassés des brimades, quatre-vingt-dix soldats manifestent à Tubingen, devant le poste de police. Ils imposent le renvoi dans ses foyers d'un « quillard » consigné.

Les Jeunesses Communistes organisent le 17 février à Nancy une conférence de presse pour le **« statut démocratique du soldat »,** suivie d'une distribution de tracts publique par des militaires en civil. Le sergent Delmond et deux autres soldats du 26e RI sont mis aux arrêts. Le nouveau ministre de la Défense, Bourges, accuse la « duplicité du PC ».

Deux jours après, manifestation de cent cinquante appelés du 150e RI à Verdun pour dénoncer la responsabilité du commandement dans la mort de Serge Camier, écrasé par un char au cours de manœuvres au camp de Sissonne. Nouvelles mises aux arrêts de rigueur : celle des soldats Poulain, Jaroscz, puis Houssin, Lefebre et Gillard.

...et à un premier recul du gouvernement

Le gouvernement vient d'accuser le coup des différentes manifestations et de reconnaître implicitement leur efficacité en décidant au Conseil des ministres du 5 mars de faire passer le prêt du soldat de 75 F à 210 F à partir du 1er avril et d'accorder un voyage mensuel gratuit à chaque appelé.

La veille même, trois cent cinquante soldats avaient manifesté à Lunéville leur colère contre les conditions qui ont mené un de leurs camarades au suicide...

Notre dossier

— L'armée permanente : au service du pays ou au service des privilégiés ?

— L'armée, qu'est-ce que c'est ?

— L'armée de conscription ou l'armée de métier ? Une fausse opposition.

— Pourquoi la bourgeoisie française tient-elle à la conscription ?

— Petite histoire de l'armée française.

— Bigeard : de la baignoire au fauteuil ministériel.

dossier armée

Le P.C.F. l'armée et la lutte des appelés

C'EST seulement ces dernières semaines que le Parti Communiste Français a pris lui-même des initiatives spectaculaires, comme la manifestation des appelés de Nancy. Mais cela fait des mois qu'il intervient sur le mécontentement dans l'armée, pour prolonger par la même occasion la propagande en faveur de « l'armée démocratique » du *Programme Commun*. C'est en juillet, et après les premières sanctions contre les signataires de *l'Appel des cent*, que le Parti Communiste s'est fait l'écho des luttes des appelés.

Mais, dès ce moment, *l'Humanité* a ouvert largement ses colonnes à leurs revendications et le Parti Communiste a mis son poids militant — en particulier les Jeunesses Communistes — dans la balance, en diffusant des tracts popularisant les revendications qu'il avance : durée du service réduit à six mois, institution dans les casernes de commissions où siègeraient appelés et militaires de carrière, gratuité des transports et prêt égal à 20 % du SMIC. Ces revendications reprennent en partie celles contenues dans *l'Appel des cent* dont, sans jamais le reprendre à son compte, le PCF ne s'est jamais démarqué : « L'Appel des cent *exprime principalement les soucis matériels des jeunes du contingent* », déclare-t-il, avec d'autres organisations, dans une déclaration commune publiée dans *l'Humanité* du 16 juillet.

Mais, pour le Parti Communiste, l'armée est nécessaire *(« la seule mission de l'armée doit être la défense nationale »)* et, étant *« démocratique »*, elle *« ne doit pas être un corps étranger à la nation »*.

Cela, pour les formules générales et les vœux pieux. Mais il s'agit de bien prouver que le Parti Communiste se démarque des aspirations antimilitaristes d'un grand nombre de jeunes. Et surtout, il s'agit de rappeler que le Parti Communiste ne remet nullement en cause l'armée en tant que telle, même s'il propose quelques réformes.

On pouvait lire, dans *l'Humanité* du 14 août, ce rappel du programme du PCF, *Changer de cap* : *« La totalité des forces armées sera issue de la conscription »*. Ce qui ne veut d'ailleurs pas dire qu'il n'y aura plus de militaires de carrière, puisque le même texte précise que l'armée doit comporter *« la proportion nécessaire de cadres professionnels et d'engagés volontaires à moyen terme »*...

Bref, si le Parti Communiste a largement soutenu les luttes des appelés, l'armée qu'il leur propose, ce n'est rien d'autre que l'armée des Bigeard plus quelques réformes qui n'altèreront pas son contenu social.

DANS UN RÉGIMENT DE PARAS

La vague de mécontentement dans les casernes a souvent modifié le climat, y compris dans des régiments réputés durs. Témoin ce régiment de parachutistes. Un jeune qui venait d'être muté refuse de sauter. Alors qu'un adjudant commence à l'engueuler et à le traiter de dégonflé, un lieutenant intervient pour demander au nouveau s'il ne voulait vraiment pas sauter. Comme il maintenait son refus, le soir même il était autorisé à repartir dans son ancien régiment.

Il y a peu de temps encore, le traitement en cas de refus de saut consistait à enlever immédiatement au nouveau le béret rouge des paras, à lui mettre une casquette kaki et à l'obliger, ainsi distingué, à rester dans le régiment, pour lui faire faire des corvées humiliantes.

Dix mois d'agitation dans les casernes

Le rôle des militants de la Ligue Communiste Révolutionnaire

L'*APPEL DES CENT* a joué un rôle déterminant dans la cristallisation du mécontentement. Il a été à l'origine de la vague actuelle de protestations publiques contre la condition des soldats.

L'initiative de *l'Appel des cent* appartient à la Ligue Communiste Révolutionnaire. Ce sont ses militants et sympathisants qui, directement ou par l'intermédiaire des Comités de Défense des Appelés (qui publient, outre des tracts, le mensuel *Crosse en l'air)* ou encore par l'intermédiaire du Front des Soldats, Marins et Aviateurs Révolutionnaires, ont lancé *l'Appel* et ont assuré pour une large part sa circulation.

Si l'actuel mécontentement peut s'exprimer, c'est en grande partie grâce à l'activité de ces militants.

De là à conclure que l'effervescence dans l'armée est totalement artificielle et entièrement l'œuvre d'agitateurs, il n'y avait qu'un pas que les Massu et compagnie ont vite franchi.

Mais ce que ces messieurs tentent de cacher, c'est que les différentes manifestations de protestation expriment un malaise réel et un mécontentement qui existent objectivement.

Les militants qui sont intervenus ont su exprimer les sentiments des jeunes du contingent, ce que les Massu et Bigeard ne seront sans doute jamais capables de faire.

Saarburg

« Il faut serrer la vis, car des meneurs préparent un mouvement. » **Le commandement affolé de cette caserne de Saarburg ne se contente pas de le dire : depuis quelques semaines, la discipline devient particulièrement dure, les consignes pleuvent et les convocations chez le capitaine se multiplient. Pour donner du cœur à l'ouvrage, l'encadrement fait courir dans les postes de garde le bruit que « la bande à Krivine » se prépare à attaquer les dépôts d'essence et de munitions.**

Le résultat ne s'est pas fait attendre : le mécontentement devient maintenant ouvert dans la caserne.

LES MANIFESTATIONS SUR LES SURSIS DE 1973

EN mars 1973, à peine les élections terminées, la jeunesse des écoles allait participer à sa façon à la vie politique en descendant dans la rue pour contester les conditions du service militaire.

La loi Debré, qui prévoyait la suppression de la possibilité pour les étudiants d'avoir un sursis jusqu'à 25 ans, entrait en effet en application, interrompant les études des jeunes à 20 ans. Apprenant que certains de leurs camarades avaient été appelés, les lycéens de plusieurs villes de province descendaient dans la rue par milliers. Seuls les groupes d'extrême-gauche eurent alors l'oreille des lycéens, formant des « comités de lutte » : leur manifestation centrale à Paris, malgré l'interdiction, fut un immense succès, rassemblant 70.000 jeunes, alors que celle, autorisée, du Parti Communiste et de l'UNCAL n'en rassemblait que 3.000 ! La gauche traditionnelle et les syndicats durent alors participer à trois autres manifestations, côte-à-côte avec les gauchistes.

Bien que non directement concernés par les sursis, les lycées de filles et aussi les CET se mobilisèrent. La jeunesse ouvrière, en particulier dans les CET, faisait de toute manière son service à 20 ans, mais elle voulait marquer sa solidarité avec les lycéens et affirmer son opposition à l'armée et au service militaire. Pourtant seule Lutte Ouvrière parla de suppression du service militaire, toutes les autres tendances ne parlant que de sursis. C'est grâce à l'action de ses militants qu'une manifestation de 15.000 jeunes de CET put avoir lieu.

Maintenant ces jeunes lycéens et apprentis qui contestaient alors l'armée dans la rue se retrouvent dans les casernes. Mais leurs opinions sur l'armée n'ont pas changé. Et cela est sans doute pour quelque chose dans l'effervescence actuelle parmi les appelés.

l'armée AU SERVICE AU SERVICE

L'ARMEE est au service de l'ensemble de la nation qu'elle protège contre une éventuelle invasion extérieure — voilà ce que l'on apprend en instruction civique.

Au service de l'ensemble de la nation ? Mais alors, pourquoi faire de l'armée cette organisation à part, coupée du restant de la société, avec ses lois particulières, avec sa hiérarchie particulière sur laquelle la société n'a aucun contrôle ? Pourquoi détacher les militaires de toute activité sociale, pourquoi les enfermer derrière les hauts murs des casernes ? Si l'armée défendait réellement les intérêts de la grande majorité du pays, en particulier de la grande majorité de démunis, elle ne chercherait pas l'isolement, mais le contact ; elle ne craindrait pas, comme elle le fait, non seulement le contrôle, mais même l'information sur son compte auprès des civils.

Dans toute société bourgeoise déjà installée, l'armée est une armée permanente. Le fait que cette armée ne compte que des engagés volontaires (comme en Angleterre par exemple) ou complète ses rangs en embrigadant des civils conscrits (en France) ne change rien sur le fond. A savoir que l'armée est articulée autour d'un corps d'officiers permanents, recrutés pour une large part dans les couches aisées (dans tous les cas pour les officiers supérieurs), formés dans des écoles militaires spé-

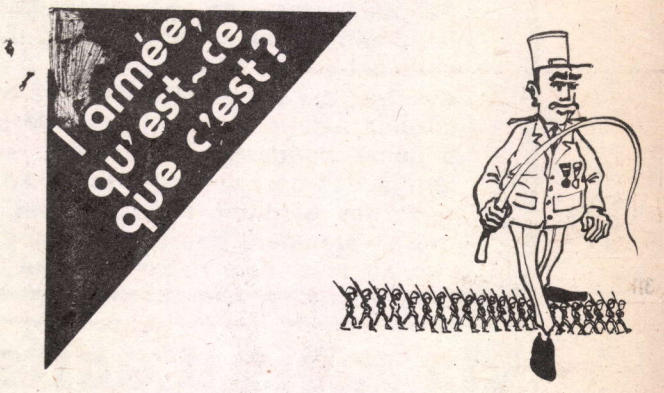

L'armée, c'est évidemment les trois grandes armes traditionnelles : l'armée de terre, l'armée de l'air et la marine. Mais c'est aussi la gendarmerie. Diverses autres catégories, numériquement moins importantes (service de santé, justice militaire, contrôle général des armées, ou encore sapeurs-pompiers de Paris et marins-pompiers de Marseille) viennent compléter un ensemble soumis à l'autorité du ministère de la Défense, qui comptait en 1974 un effectif de 594.909 personnes. Notons que, en dehors des effectifs militaires, l'armée employait durant la même année 1974 quelque 78.700 civils.

L'armée ne regroupe pas tous les corps armés du pays. N'en font pas partie les diverses polices ni les quelque 18.000 CRS, rattachés au ministère de l'Intérieur.

La France étant un pays de conscription, les jeunes appelés remplissant un service militaire obligatoire constituent une partie des effectifs de l'armée. En 1974, ils étaient 283.098 sur l'effectif total de 594.909.

Nombre à confronter avec celui des 311.811 militaires de carrière ou sous contrat.

La comparaison entre le nombre d'appelés et d'engagés, arme par arme, et surtout à l'intérieur de chaque catégorie hiérarchique, est plus significative encore.

La seule arme dont les effectifs globaux comptent plus de soldats du contingent que de militaires professionnels est l'armée de terre. Par contre, le nombre des appelés est relativement faible dans l'armée de l'air, encore plus faible dans la marine, négligeable dans la gendarmerie.

Cette mise à l'écart du contingent par les armes les plus techniques s'explique en partie par la durée de la formation. Mais aussi par le besoin pour la bourgeoisie d'avoir des troupes sûres dans ces armes techniques. Pour la même raison, la gendarmerie se voit dotée de plus en plus de matériel lourd, autrefois réservé à l'armée de terre.

Fait bien plus significatif encore : le corps des officiers est composé pour ainsi dire exclusivement de militaires professionnels . A ce niveau-là, l'armée ne pratique pas l'amalgame !

Sur les quelque 36.800 officiers que comptait l'armée en 1974, seulement 1.432 appartenaient au contingent !

La disproportion est moindre au niveau des sous-officiers, elle reste cependant écrasante encore. 11.200 sous-officiers provenaient du contingent. Or, le total des sous-officiers dans l'ensemble de l'armée était près de 190.000 en 1974. (Plus d'un tiers de cet effectif appartenait il est vrai à la gendarmerie où, à part les quelques éléments du contingent, il n'y a pas d'homme du rang, mais seulement des officiers et des sous-officiers.)

Ainsi donc, l'armée de métier dispose à la fois des armes décisives et du commandement des autres armes. Le contingent est réduit au rôle de bonne à tout faire (dans l'aviation en particulier) et de chair à canon.

L'armée de métier, armature de l'armée, n'est pas un

dossier armée

permanente : DU PAYS OU DES BOURGEOIS ?

ciales où on leur donne, en plus de la formation technique, un esprit de corps, une conception du monde et des choses qui est celle de la classe dominante. Le seul contrôle qui est accepté dans l'armée en général, et dans le corps des officiers en particulier, c'est le contrôle de haut en bas, par l'intermédiaire de la hiérarchie.

Il est évident que le sommet de la hiérarchie, le monde des généraux, le monde de l'état-major, s'il est socialement lié à quelque chose, ne peut l'être qu'à la classe dominante, au monde des bourgeois, des privilégiés.

Toute cette construction vise donc à maintenir l'armée indépendante du contrôle de la majorité de la société, car sa destination est de servir d'instrument de défense à la bourgeoisie, contre ses concurrents ou ennemis extérieurs, ou, éventuellement contre la subversion sociale intérieure, c'est-à-dire contre la remise en cause de sa domination par une autre classe sociale.

Jacques Mitterrand : une belle carrière d'officier

La caste des officiers supérieurs est liée par une multitude de liens au monde des bourgeois et du personnel politique de la bourgeoisie. De droite — ou de gauche. Un exemple typique : Jacques Mitterrand. Frère de François. Frère aussi d'un autre Mitterrand moins connu, président de la fédération des syndicats patronaux du vinaigre en France, président, directeur général ou administrateur d'un certain nombre de sociétés industrielles.

Jacques Mitterrand est général de l'armée de l'air, membre du Conseil supérieur de l'air, membre du Haut Etat-Major. Tout cela après une belle ascension de fils de bourgeois qui a choisi de faire carrière dans l'armée. Saint-Cyrien, lieutenant en 1941, capitaine en 1944, commandant en 1949, colonel commandant dans l'Est saharien pendant la guerre d'Algérie et général de corps d'armée en 1971.

Opinions politiques inconnues. Sans doute « républicain ».

François Mitterrand n'est sans doute pas responsable de son frère Jacques. Mais celui-ci n'est pas un officier supérieur parmi d'autres. C'est une des personnalités publiques de l'armée. Il s'est mis en avant plus d'une fois, y compris sur les problèmes actuels dans le contingent. Où et quand François s'est-il démarqué de Jacques ? Nulle part. Parce qu'ils sont du même monde. Et pas seulement à cause de leurs relations de parenté.

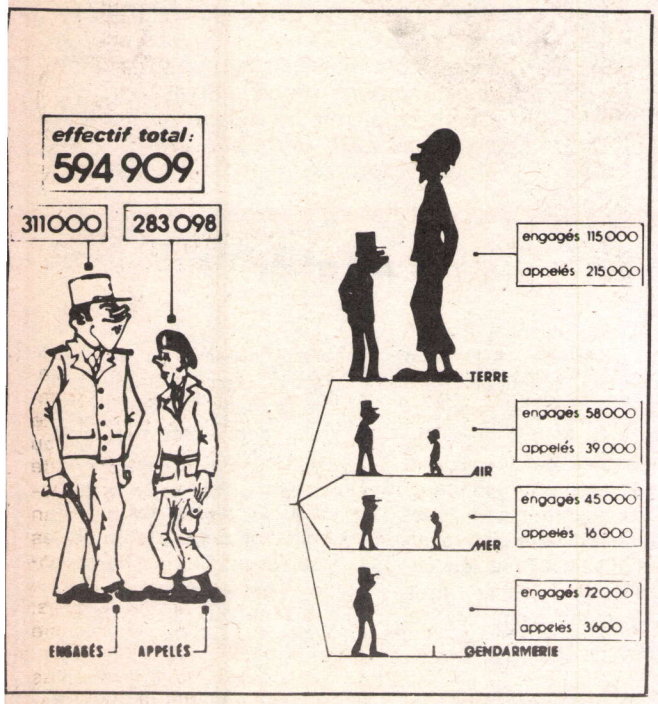

Rapport entre appelés et engagés dans l'armée :
(Les chiffres concernant les différentes armes sont arrondis au millier. Ils ne contiennent pas les données concernant les services annexes, tels les services de santé par exemple.)

ils n'ont pas tous la vocation

tout homogène. Elle regroupe en son sein des échantillons de tous les milieux sociaux, du fils de famille, candidat à un poste de direction dans l'appareil d'Etat, aux jeunes issus de milieux populaires qui aspirent à devenir fonctionnaires ou qui, simplement, ne trouvent pas de travail dans leur région.

Le clivage social qui existe parmi les militaires professionnels passe essentiellement entre le corps des officiers d'une part et l'ensemble des engagés du rang ou des sous-officiers de l'autre.

LES ENGAGES DU RANG

La plupart des engagés du rang sont issus des milieux populaires. Et ils sont loin d'avoir tous la fibre guerrière.

Fils de petites gens — paysans, ouvriers, petits commerçants... — l'armée les a le plus souvent attirés parce qu'elle leur faisait miroiter, dans le cadre d'un emploi stable, la possibilité d'une promotion sociale.

L'armée dispense aux engagés une formation technique (mécanique, électronique, etc.) plus ou moins poussée selon la durée de l'engagement souscrit.

Mais les contraintes de la vie militaire leur apparaissent rapidement pesantes et, dès la fin du premier engagement, l'hémorragie est considérable.

C'est ainsi qu'en 1973 **« le pourcentage de sous-officiers ne renouvelant pas leur contrat** (était) **de l'ordre de 45 % »** avait déclaré le général de Boissieux. (Il n'avait pas précisé si ce chiffre concernait également la gendarmerie.)

Des chiffres similaires avaient été avancés par le rapporteur de la commission armée devant le Parlement. C'est ainsi par exemple que, dans l'armée de terre, 40 % des sous-officiers et 85 % des hommes du rang partent à l'issue du premier contrat.

LES OFFICIERS

Le corps professionnel le plus stable est celui des officiers.

C'est le passage par une grande école militaire — Ecole spéciale militaire de Saint-Cyr, Ecole Navale, Ecole de l'Air et, dans une très faible mesure, Ecole Polytechnique — qui constitue la voie royale pour devenir officier. Autant dire que ces écoles recrutent dans les milieux bourgeois, grands et petits. Ceux qui y accèdent se préparent à devenir officiers supérieurs — la plupart d'entre eux sont commandants à 36-38 ans — et à assumer des postes de l'état-major.

D'autres écoles forment des officiers d'active à partir du corps des sous-officiers. A quelques exceptions près — comme l'Ecole militaire inter-armées — ces écoles forment des officiers qui, sortis du rang, ne dépassent pas le grade de capitaine.

Les uns et les autres ont en commun d'être passés par un même moule et d'être liés par un esprit de corps.

la gendarmerie, une force militaire de répression intérieure

Ce corps spécial qu'est la gendarmerie nationale a été le premier élément de l'armée permanente en France. Si son nom actuel date de la Révolution Française, ses origines remontent aux sergents d'armes dont s'était entouré Philippe-Auguste lors de la troisième croisade pour assurer sa sécurité personnelle.

Faisant partie des forces militaires, la gendarmerie est cependant spécialisée pour l'essentiel dans les tâches de police et de répression intérieure.

Les gradés sont considérés comme des officiers de police judiciaire et les gendarmes comme des agents de police judiciaire, avec les prérogatives dévolues à ces catégories et notamment, pour les premiers, le droit de faire des enquêtes en flagrant délit. La gendarmerie remplit également le rôle d'une police militaire.

C'est un corps de professionnels : bien que depuis 1971 des appelés puissent être affectés comme auxiliaires dans la gendarmerie, ils ne sont que 3.600 sur quelque 72.000 gendarmes.

Pour l'essentiel de ses effectifs, la gendarmerie métropolitaine est divisée en trois groupes :

— La gendarmerie départementale, qui enserre tout le territoire dans un étroit réseau. Il y a 3.800 brigades de 5 à 55 hommes, environ une par canton. Ces brigades remplissent des fonctions administratives, accomplissent quelques services publics, notamment en matière de circulation routière ou de secours, mais leur rôle est surtout la surveillance du territoire intérieur et son encadrement du point de vue du maintien de l'ordre.

— La gendarmerie mobile est un corps de répression intérieur par excellence. Elle compte environ 20.000 hommes. Elle possède un équipement complet, comprenant non seulement des automitrailleuses, mais également des chars AMX ainsi que des hélicoptères. Elle comprend des unités de parachutistes.

A noter que l'action de la gendarmerie mobile est complétée depuis 1945 par celle des CRS (au nombre de 18.000 environ) dont la fonction est similaire mais qui ne dépendent pas du ministère des Armées.

— La garde républicaine enfin, outre les services de cérémonie, remplit à Paris diverses fonctions de surveillance ou de répression.

Une section spéciale, la gendarmerie « outre-mer », est chargée de l'essentiel des tâches d'encadrement et de répression dans les colonies de l'impérialisme français

SUPPRESSION DU SERVICE MILITAIRE

Apprentissage des armes sur les lieux du travail

LES apologistes du service militaire expliquent qu'il est nécessaire d'être douze mois dans une caserne pour apprendre le métier des armes.

Mais nécessaire de quel point de vue et pour qui ? Sur le plan technique, le maniement des armes nécessite un certain apprentissage, certes. Tout comme conduire et entretenir un poids lourd par exemple. Pourtant, à qui viendrait l'idée d'enfermer l'apprenti-chauffeur pendant plusieurs mois dans un centre de pilotage... en Allemagne ?

En fait, aucun des aspects techniques de la formation militaire ne justifie qu'on soit enfermé dans une caserne, loin de sa famille et de ses amis. On pourrait tout aussi bien, et certainement beaucoup mieux, apprendre le maniement des armes sur le lieu de travail ou dans les quartiers.

D'ailleurs les travailleurs, de l'ouvrier à l'ingénieur en passant par les techniciens, ne font-ils pas à longueur d'année des choses autrement plus compliquées sur le plan technique que le maniement des armes, et cela sans être enfermés à part ? Ne serait-ce d'ailleurs que la fabrication de ces mêmes armes...

Cette question d'aspect technique n'est qu'un grossier prétexte pour justifier ce qui, aux yeux de l'encadrement militaire, est fondamental : séparer pendant un certain laps de temps les jeunes appelés de la vie quotidienne, les soumettre à l'autorité sans contrôle de la hiérarchie militaire, les embrigader, les dresser et les abrutir.

Alors : apprentissage des armes pour la population travailleuse ? Oui. Mais il faut que cet apprentissage se fasse sans encasernement, sur les lieux de travail, sous le contrôle des organisations ouvrières ! L'instruction peut et doit être faite par des instructeurs élus, sans privilèges de caste, et soumis aux associations de travailleurs qui les auront choisis. La population travailleuse doit contrôler les dépôts d'armes, de munitions et de carburant.

Dossier armée

La grande servitude d'être militaire

LE *Statut général des militaires* (loi du 13 juillet 1972) commence par ces mots : « *L'état militaire exige en toute circonstance discipline, loyalisme et esprit de sacrifice.* »

En conséquence de quoi l'exercice de certains droits est restreint voire supprimé pour les militaires.

Ainsi (art. 7), si les opinions et croyances sont libres, « *elles ne peuvent être exprimées qu'en dehors du service et avec réserve* ». La lecture de la presse est libre, sauf pour les publications « *pouvant nuire au moral et à la discipline* ».

Si (art. 10) les appelés peuvent continuer à faire partie des syndicats et groupes politiques auxquels ils adhéraient, « *ils doivent s'abstenir de toute activité* ». Pour les militaires d'active, toute affiliation est interdite (art. 9), tout groupement professionnel à caractère syndical est interdit. S'il exerce une fonction de responsabilité dans un groupement quel qu'il soit, un militaire d'active doit en rendre compte à l'autorité militaire. Le ministre peut en outre lui imposer de l'abandonner, voire de démissionner du groupement lui-même (art. 10).

Les gendarmes sont encore astreints à demander l'autorisation du ministre pour se marier (art. 14).

En matière de sanctions « *peuvent être prononcées cumulativement une punition disciplinaire, une sanction professionnelle et une sanction statutaire* (art. 29), *sans préjudice des sanctions pénales* (art. 27).

Pour ce qui est des punitions, l'autorité décide et peut infliger jusqu'à soixante jours d'arrêts de rigueur. Au-delà, il faut un jugement.

Celui-ci dispose des meilleures garanties de partialité : l'affaire est instruite par des militaires. Le tribunal comprend au plus un sous-officier, au moins un officier supérieur et on complète, pour faire cinq, par deux juges d'assises, histoire qu'une partie du tribunal sache un peu de droit.

Comme on voit, l'armée ne se compose pas de citoyens, mais de sujets.

armée de c
ou armée d
UNE FAUSSE

L'ARMEE de conscription est-elle plus démocratique, plus liée au peuple, moins tentée par des aventures que l'armée de métier, composée d'engagés volontaires ?

C'est ce que prétendent les libéraux bourgeois. C'est ce que prétendent encore les grands partis réformistes qui se réclament de la classe ouvrière, comme le Parti Communiste ou le Parti Socialiste. C'est ce que prétendent enfin même certains groupes révolutionnaires comme la Ligue Communiste Révolutionnaire ou l'Organisation Communiste Internationaliste.

A des degrés divers, ces organisations défendent l'armée de conscription et donc le service militaire obligatoire face à l'armée de métier.

Il est pourtant stupide d'opposer les deux formes. La conscription obligatoire ne supprime par l'armée de métier. Celle-ci existe en France. Elle est même numériquement majoritaire, puisque le nombre de militaires professionnels était en 1974 (gendarmerie comprise) de 311.811 contre 283.098 appelés.

Il est d'ailleurs paradoxal que les organisations de gauche ou d'extrême-gauche, qui accordent tant d'im-

pourquoi la bourg
tient-elle à la

PLUS d'un politicien bourgeois a proposé de supprimer le service militaire et de remplacer le contingent par des militaires professionnels. Il est des pays impérialistes, dont les Etats-Unis et l'Angleterre, qui se passent fort bien, en temps ordinaire, de la conscription.

La conscription a cependant trouvé d'ardents défenseurs dans la bourgeoisie libérale ou dans les partis réformistes, mais également parmi les politiciens de droite et, surtout, dans la hiérarchie militaire elle-même.

Certes, il y a déjà une question de gros sous. Lorsque la réduction du service militaire de 18 à 12 mois était en discussion, en 1965, la revue de la Défense Nationale estimait à 670 millions de francs le coût supplémentaire occasionné par le remplacement des appelés en moins par des engagés professionnels.

Mais ce qui est bien plus encore en cause, c'est la qualification du corps des officiers, chose capitale pour la bourgeoisie.

De ce point de vue, la conscription a l'énorme avantage de permettre aux officiers de « travailler » de façon continue en quelque sorte dans les conditions d'une mobilisation générale, à savoir : en encadrant et faisant se battre, non pas des professionnels formés, mais des jeunes qui

Le "secret" de la guerre de guérilla

Les revers subis par les cadres militaires français au cours de la guerre menée en Indochine de 1945 à 1952 ont poussé les Argoud et consorts à faire de la guerre de guérilla un de leurs sujets d'étude favoris.

Ceux en particulier qui, après la défaite de l'armée coloniale française en Indochine, reprirent du service en Algérie et se sont donc mis, étude des textes de Giap ou de Mao à l'appui, à tenter de découvrir ce secret qui permit aux maquisards vietnamiens de l'emporter.

Leurs efforts studieux avaient eu l'efficacité que l'on sait, puisque, malgré sa supériorité technique et matérielle, l'armée française ne l'a pas plus emporté en Algérie qu'en Indochine. Il faut croire que, de l'étude des techniques de la guérilla à son application efficace, il y avait une distance que les colonels baroudeurs férus de lecture n'ont pas pu franchir.

Car justement, il ne s'agit pas d'un problème technique. La force principale des unités maquisardes ne résidait pas dans leur technique militaire, mais dans le soutien ou pour le moins la complicité trouvés dans la population ; dans le fait qu'elles étaient dans le pays comme un poisson dans l'eau. La guérilla est forte dans la mesure où elle donne une organisation militaire à une aspiration populaire, à l'aspiration de mettre fin à l'humiliation coloniale en l'occurrence. Elle est forte si elle est en quelque sorte le bras séculier de la volonté populaire.

Les officiers d'une armée coloniale, envoyés précisément pour tenter de briser la réalisation des sentiments populaires, ne pouvaient reprendre à leur usage autre chose qu'une série de recettes techniques parfaitement inefficaces.

Petite histoire de l'armée française

IL n'est pas possible de détacher l'armée de l'ensemble des autres activités humaines. L'armée n'est qu'un organe de la société et, à chaque type de société, correspond un type d'armée donné.

Le Moyen Age

Ainsi la société féodale, extrêmement décentralisée, où chaque seigneur régnait sur un petit domaine plus ou moins autarcique, ne connaissait pas d'armée centralisée. Porter les armes était le privilège de la classe noble et les guerres privées furent incessantes. La levée d'armées importantes était extrêmement difficile et les plus grandes batailles de l'époque n'opposèrent en fait que quelques centaines de combattants, jaloux de leurs prérogatives et indisciplinés.

A partir du XIII[e] siècle

La monarchie absolue, elle, a eu besoin d'une armée centralisée. Elle ajouta aux cavaliers nobles une infanterie de paysans, souvent suisses ou allemands, qui s'embauchaient comme mercenaires et qu'elle payait avec l'argent de la bourgeoisie naissante. Le terme même de soldat rappelle que cette première armée moderne fut le premier lieu où se généralisa l'emploi du salaire, de la « solde » : l'armée, bien loin d'être le reflet passif de la société, est souvent en avance sur elle !

La Révolution de 1789

La Révolution Française bouleversa tout cela : elle introduisit la levée en masse, le « peuple en armes ». La France put ainsi, en quelques années, réunir la plus forte armée d'Europe. Une telle mobilisation ne fut possible que par l'adhésion populaire, dans un régime social issu de la Révolution, à une époque où la bourgeoisie encore révolutionnaire portait les espoirs de l'ensemble des classes populaires. C'était l'époque où les soldats partaient au front dans l'enthousiasme et où l'on trouvait des généraux de trente ans, sortis du rang.

De l'armée de la bourgeoisie installée...

Sous la monarchie rétablie après la chute de Napoléon Ier, puis pendant le Second Empire, pendant que le fossé s'élargissait entre le peuple et la bourgeoisie solidement installée aux commandes économiques, l'armée était composée pour l'essentiel de recrues tirées au sort. Les remplacements étaient cependant admis, ce qui permettait aux fils de bourgeois d'envoyer, moyennant finances, des fils de pauvres à leur place. Pratique renforcée encore sous le Second Empire.

En épilogue de l'intermède révolutionnaire de 1848, l'armée, à laquelle la bourgeoisie avait confié la défense de ses intérêts politiques, a si bien fait les choses qu'elle écarta la bourgeoisie elle-même du pouvoir politique, pour une vingtaine d'années, au profit de l'aventurier Louis-Napoléon Bonaparte.

...à l'armée de la bourgeoisie impérialiste

Le service militaire obligatoire pour tous était introduit par une loi de 1872, loi qui laissait cependant le tirage au sort déterminer si l'appelé devait faire un ou cinq ans de service. Le service militaire obligatoire et égal pour tous, sous sa forme actuelle, date en fait de 1889.

onscription e métier ? OPPOSITION

portance au contingent par rapport aux soldats de carrière, puissent en même temps revendiquer la réduction du service militaire de douze à six mois. Une telle réduction diminuerait de moitié le nombre des appelés et aggraverait donc la disproportion entre le contingent et l'armée de métier.

L'armée de métier contrôle l'armée de conscription, puisque le corps des officiers, composé quasi-intégralement de professionnels, commande sans partage le contingent.

Dans ces conditions, le service militaire ne constitue pas un moyen de contrebalancer l'emprise des militaires professionnels sur l'armée. Au contraire, il livre au dressage de ces derniers tous les ans quelque trois cent mille jeunes, issus pour l'essentiel des classes populaires.

Les travailleurs n'ont à défendre aucune des formes de l'armée permanente. Composée uniquement d'engagés ou complétée d'appelés embrigadés de force, l'armée reste un instrument de répression contrôlé par les classes privilégiées.

Il faut combattre pour la suppression de l'armée permanente bourgeoise et donc également pour la suppression du service militaire obligatoire dans le cadre de cette armée.

geoisie française conscription ?

ne connaissent rien au métier militaire et qui sont rétifs à la discipline. Une armée entièrement composée d'engagés, formés une fois pour toutes pour leur période d'engagement, comprenant à demi-mots, capables de redresser eux-mêmes les erreurs du commandement, exige finalement moins de compétence de la part des officiers.

Par ailleurs, il est vrai que la conscription établit un certain type de lien entre l'armée et la société. Seulement ce lien, contrairement aux illusions des réformistes, est profitable au corps des officiers.

C'est grâce à la conscription que celui-ci voit passer pendant une période sous son autorité la quasi-totalité de la population masculine. Apprendre à manier, à dresser ou à circonvenir des jeunes issus de toutes les couches, de tous les milieux, c'est aussi un apprentissage, cette fois-ci très politique. Le fait que tous les officiers ne soient pas à la hauteur n'empêche pas les Bigeard — et également des éléments perspicaces du personnel politique — de penser que l'armée fera d'autant mieux face à sa fonction d'instrument politique qu'elle aura des officiers capables d'imposer à des « civils sous l'uniforme » leurs propres normes et de se faire respecter d'eux.

La grogne chez les militaires de carrière

Contre la grogne qui règne dans les popotes, le gouvernement a décidé de lancer une vaste opération de consultation, en vue de redéfinir le statut des officiers et des sous-officiers.

Pour l'armée de l'air par exemple, dans chaque région aérienne, il a été mis en place une commission de travail où sont invités des délégués désignés par le commandement sur toutes les bases de la région. Ces délégués disposent d'une marge de manœuvre assez étendue, puisqu'ils peuvent et ont organisé des réunions (par service ou générale) sur toutes les bases aériennes. Cela n'a pas été sans quelques frottements avec des commandements locaux, qui voyaient d'un mauvais œil des choses leur passer par-dessus la tête. Ces délégués peuvent aller partout et obtenir tous les renseignements utiles sur le statut actuel et la façon de calculer telle ou telle chose. Des réunions dans les bases est souvent sorti un cahier de revendications.

Si, au départ, beaucoup se faisaient des illusions, malgré la démagogie de Bigeard, elles sont tombées. Les généraux présents à la réunion pour entendre les doléances avaient tendance à se faire de plus en plus rares. L'impression d'être mené en bateau (même chez les délégués) devenait à chaque fois plus nette. Un certain nombre disant même qu'ils étaient là pour « *faire de la figuration* » ou « *de l'épicerie* ». Cette impression était renforcée par le fait que tout passe par la hiérarchie. Des réunions doit sortir un rapport de synthèse, fait dans chaque région par le général commandant la région, ces rapports sont transmis à l'état-major qui, lui, rédige un rapport de synthèse pour le ministre, etc.

Alors, depuis qu'en manifestant les appelés ont obtenu quelques améliorations, il y a des sous-off qui disent que, s'ils veulent obtenir quelque chose, il faudrait peut-être qu'ils en fassent autant...

dossier armée

Quand c'est fini, ça recommence

Ce n'est pas parce qu'on a quitté la caserne, après un an de service, que l'on n'est plus soumis aux obligations militaires.

L'article L. 67 du Code du service national **précise :**

« Le service militaire comporte le service actif, la disponibilité et la réserve. Il s'étend jusqu'à l'âge de 35 ans, dont cinq ans dans le service actif et la disponibilité et le reliquat dans la réserve. »

Jusqu'à 35 ans, on peut donc être rappelé à l'armée, si le besoin s'en fait sentir. La possibilité a été utilisée lors de la guerre d'Algérie. Avec les remous que l'on sait. Les premiers rappelés sont ceux qui sont dans la disponibilité, on pioche ensuite dans la réserve, en fonction des besoins.

Tout le monde au garde-à-vous

L'article L.1er du Code du service national **déclare :**

« Le service national est universel. Il revêt les formes suivantes :

Le service militaire destiné à répondre aux besoins des armées ;

Le service de défense destiné à satisfaire les besoins de la défense et, notamment, de la protection des populations civiles en personnels non militaires ;

Le service de l'aide technique, qui contribue au développement des départements et territoires d'outre-mer, et le service de la coopération en faveur des Etats étrangers qui en font la demande. »

L'article 3 précise :

« Tous les Français de sexe masculin doivent le service national de 18 à 50 ans. »

En vertu de ce Code du service national, **on est en fait soumis à l'autorité militaire jusqu'à 50 ans. Au titre du service de défense, on peut être affecté à un poste précis (en général celui où l'on travaille). Dans ce cas, lors d'une mobilisation, on est soumis aux mêmes règles que ceux qui sont à l'armée : on est soumis à l'autorité militaire au travers de son patron et on est passible des tribunaux militaires. La plupart des travailleurs ont une affectation au titre du service de défense et cela parfois avant même d'avoir 35 ans et d'être libérés du service militaire.**

Mais en plus, en vertu de l'ordonnance du 7 janvier 1959 modifiée par la loi du 10 juin 1971 (article 43), en cas de mobilisation générale ou partielle, « les hommes non appelés au titre du service militaire ou du service de défense peuvent être requis à titre individuel ou collectif...

La réquisition peut s'appliquer au personnel féminin dans les mêmes conditions et sous les mêmes pénalités que pour le personnel masculin. »

Ainsi donc, nul n'échappe à l'autorité militaire. En cas de mobilisation générale ou partielle, toute la population adulte passe sous l'autorité militaire (ou préfectorale parfois) et voit ses droits supprimés. Toute absence non autorisée (la grève par exemple) est passible des tribunaux militaires.

Ainsi la hiérarchie militaire garde-t-elle son emprise sur la population bien au-delà des murs des casernes.

Courageux, mais pas téméraire

Quelque part dans l'Est, au cours de manœuvres, une petite équipe motorisée — une jeep et un camion — s'avance dans un chemin civil. Voilà qu'un paysan met son tracteur en travers du chemin et apostrophe les soldats :

— « Quel est le chef ici ?

— Moi, **répond le lieutenant.**

— Vous ne passerez pas par là ! Vous démolissez nos chemins, je serai obligé de les refaire ensuite ! Restez dans vos Larzac ! »

Sur ce, arrive un autre lieutenant, fort en gueule habituellement. Mais il se fait prudent et rend compte par radio à ses supérieurs : « Il est impossible de passer, un paysan fou furieux nous barre la route. »

Et, tandis que le groupe rebrousse chemin, le paysan prétendument fou furieux adresse des clins d'œil aux bidasses qui pouffent de rire.

Risquer sa peau pendant les manœuvres

Le camp de manœuvres de Sissonne, on s'en souvient : c'est là où fut tué l'appelé Serge Camier à un mois de sa libération.

Il est mort, la tête et le thorax écrasés par le char AMX 30 qu'il devait arrêter en lançant une grenade, comme il était prévu dans l'exercice. Exercice dangereux auquel il n'était pas préparé : muté depuis quinze jours seulement en escadron de combat, il avait accompli tout son service dans les cuisines.

Ce n'est pas le premier accident grave à Sissonne. Récemment, un appelé a eu la jambe arrachée en sautant sur une mine.

Dans une caserne de RFA

Après la manifestation de Karlsruhe, les bidasses discutent dur dans les casernes des alentours. Spontanément, des groupes se forment, on parle de manifestations. La hiérarchie militaire prend peur et ne sait plus sur quel pied danser. Dans l'une des communes, le colonel déploie une vaste offensive... de charme. Il est tout sourire, fait amiami avec les bidasses. Et on le voit même un soir, dans une chambrée, s'approcher d'un groupe de soldats qui grattaient de la guitare, faire l'éloge de la musique pop et s'essayer lui-même quelques brefs instants à la guitare. Les bidasses sont stupéfaits. Quelques jours plus tard, dans cette même caserne, la musique change. Des soldats sont mis aux arrêts... Tous les meneurs supposés sont inqu'étés !

L'armée de conscription, présentée comme application du principe de la nation armée, date donc d'une époque où déjà le divorce était total entre la bourgeoisie et les classes exploitées. La supercherie consista à arguer du recrutement de l'armée pour la prétendre vraiment nationale, alors qu'elle était l'instrument de défense des intérêts d'une seule classe de la nation. C'est cette armée qui servit à la bourgeoisie impérialiste française pour partir à la conquête d'un empire colonial, puis pour défendre ses conquêtes contre l'appétit de ses concurrents, pendant la Première Guerre mondiale en particulier et pour la première fois sur une si grande échelle.

Conséquence de ce que l'impérialisme français vieillissait était dépassé par des concurrents plus vigoureux : l'armée française s'est effondrée dès le début de la Deuxième Guerre impérialiste mondiale. Ce furent pour ainsi dire exclusivement les troupes coloniales et la Légion étrangère qui se battirent aux côtés des alliés.

Reconstituée au lendemain de la guerre, l'armée française s'employa à tenter de préserver l'empire colonial de la bourgeoisie française. Par l'intermédiaire de militaires professionnels, en Indochine. Puis en mobilisant le contingent, en Algérie. Dernier haut fait de l'armée : avoir réussi à utiliser les appelés pour le sale travail de la répression coloniale.

Une armée de guerres coloniales

LA bourgeoisie justifie l'existence d'une armée permanente — de métier ou de conscription — par la défense du territoire.

Mais le moins que l'on puisse dire est que cette justification n'a guère été confirmée dans le passé récent. La seule fois où l'armée française a eu à remplir un rôle défensif au cours du dernier demi-siècle, c'était en 1940. Avec le succès que l'on sait...

Par contre, l'armée française a su se distinguer dans des guerres coloniales, loin du territoire national, en des luttes qui n'avaient rien de défensif. Elle s'est battue pendant huit années en Indochine. Elle s'est battue pendant huit autres en Algérie. Entre-temps, elle a participé à l'écrasement de l'insurrection malgache et à l'opération de Suez.

Seize années ininterrompues pendant lesquelles l'armée s'est distinguée, non point d'ailleurs pour ses qualités guerrières, mais surtout par ses qualités répressives. Seize années d'atroces guerres coloniales.

Toutes les guerres sont barbares, mais les guerres coloniales ont ceci de commun avec les guerres sociales que la haine et le mépris des classes dominantes pour les exploités s'y exprime avec plus de hargne et de violence.

Et les hommes qu'elles utilisent et forment sont évidemment à l'image des sentiments qu'elles inspirent et des méthodes qu'elles pratiquent.

Et c'est pendant ces années-là que l'armée a formé ceux qui, à l'heure actuelle, constituent l'essentiel de ses cadres. L'expérience de cette école-là n'est pas perdue pour la génération des Bigeard et Cie.

Ils constituent l'épine dorsale de l'armée.

En réserve d'une prochaine guerre civile !

BIGEARD

Fils de cheminot, né à Toul en 1916, il a commencé sa carrière militaire comme conscrit en 1936. Après un bref intermède dans la vie civile où il est employé à la Société Générale, il reprend du service pendant la guerre et, cette fois-ci, définitivement.

DU VIETNAM...

1951. — **Il devint célèbre au Vietnam : parachuté en haute région thaï avec son bataillon, il se retrouva, après la chute du poste Nghia-lo, à dix jours de marche des lignes françaises, poursuivi par deux régiments vietminh.**

Il abandonna tout, traînards, mortiers, matériel... et arriva à Na San alors qu'on le croyait perdu, au bout de quinze jours et quinze nuits. Son bataillon reçut le surnom de « Zatopek ». Encore que le surnom ne soit pas forcément flatteur pour le bataillon, c'est en tout cas la gloire : il est décoré, il a sa photo dans les journaux. Ce fut le commencement de la légende du baroudeur.

1954. — **Parachuté avec les unités envoyées en renfort de Dien-Bien-Phu encerclé. Fait prisonnier à la chute de Dien-Bien-Phu. Libéré par les Accords de Genève.**

Il reçut le commandement du 3e Régiment de Parachutistes Coloniaux. Il en fera son régiment, le régiment Bigeard. Il inventa la casquette de brousse, fit retailler les uniformes. Il avait le sens aigu de la publicité personnelle. Sa solide réputation parmi les militaires, il la devait autant à sa gloire militaire qu'à son talent de la mise en scène et à ses coups de gueule démagogiques, de préférence dans la presse. Il avait toujours une provision de boutades sur les généraux qu'il trouvait « trop gras ».

DE LA BAIGNOIRE AU FAUTEUIL MINISTÉRIEL

La torture ? Il n'y a pas de quoi fouetter un chat

...A L'ALGERIE

La guerre d'Algérie va lui donner l'occasion de plonger, selon son expression, dans «la merde et le sang».

Janvier-février 1957. — **Pendant la bataille d'Alger, il fut un des colonels sous les ordres de Massu. Il s'occupa de la Casbah. Il parlait de son « métier de flic ».**

Il brisa la grève déclenchée par le FLN. Ce fut la terreur. Les paras se font photographier devant leur tableau de chasse de boutiques éventrées.

Il mit au point sa recette pour la contre-guérilla : « Puisque chacun apporte sa contribution à la guerre populaire, chacun sait quelque chose et il doit nous le dire... »

Les arrestations massives étaient suivies de tortures, les adresses livrées étaient aussitôt perquisitionnées, les nouveaux arrêtés étaient à leur tour torturés, les nouveaux renseignements exploités, et ainsi de suite.

Lors d'une conférence de presse où il rendait compte des premiers résultats de ses opérations, il apparut un trou de 220 disparus sur 1.200 arrestations. Les cadavres d'Algériens que l'on retrouvait dans le port d'Alger s'appelaient à l'époque les « crevettes Bigeard ».

Juillet 1957. — **Retour à cette même activité, après l'avoir quittée à la mi-mars.**

Parmi les torturés : Hamened Abderhamane, Boukela Mohamed, Bouchouchi, Hassen Rabah, Yacef Saïd, Marsah Abdelghani.

Il porta la responsabilité de la mort obscure de Larbi Ben M'hidi, fusillé ou pendu dans sa cellule (?), un des six chefs historiques du FLN.

Un peu avant le 13 mai 1958. — **Bigeard dirigea une école de formation à la contre-guérilla pour les officiers.**

Il s'agit de l'école du camp Jeanne-d'Arc de Philippeville. La torture faisait partie du programme. C'est ce qu'on pourrait appeler un enseignement « humaniste » de la torture. Voici quelques points de l'enseignement :

1°) Il faut que la torture soit propre.

2°) Qu'elle ne se passe pas en présence de jeunes.

3°) Qu'elle ne se passe pas en présence de sadiques.

4°) Qu'elle soit faite par un officier ou quelqu'un de responsable.

5°) Et surtout qu'elle soit « humaine », c'est-à-dire qu'elle cesse dès que le type a parlé et surtout qu'elle ne laisse pas de traces.

13 mai 1958. — **Il ne fut pas dans le coup. Il fut envoyé en congé en France avec prière de se taire.**

Janvier 1959. — **On lui confia le secteur de Saïda. Il forme le commando « Georges » dont les exactions sont célèbres.**

DE LA DISGRACE AUX HONNEURS MINISTERIELS

Janvier 1960. — **Lors de l'affaire des barricades, il déclare :** « Je pense en toute bonne foi que les hommes des barricades représentent effectivement le peuple d'Algérie ». **Il démentit, mais ce fut la disgrâce.**

Août 1960. — **Il fut expédié au fond de l'Afrique à Bangui (République Centrafricaine). Il fut à la tête du 6e Régiment d'Outre-Mer. Il fit du camp de Bouar un camp modèle. Au cours du putsch des colonels en avril 1961, il prit position du côté du pouvoir et marqua son ralliement en faisant défiler ses troupes dans Bangui.**

1967. — **Promu général. Commanda la 10e brigade aéroportée à Pau puis, à Madagascar, les troupes de l'océan Indien.**

Il ne parla plus guère, mais déclara à Jeune Afrique : « La France n'a pas besoin de s'accrocher. »

1er février 1975. — **Nommé secrétaire d'Etat.**

Un colonel perspicace

Le colonel Cornavin de la base 123 d'Orléans vient d'être intégré dans l'entourage de Bigeard pour préparer la réforme du service militaire.

Ce brave homme — qui a roulé sa bosse comme militaire en Algérie, en Tunisie, au Sénégal, en Mauritanie avant d'être rapatrié en France — mérite sa nomination, il connaît bien les problèmes du contingent. Au lendemain de la manifestation de Karlsruhe, il a tout de suite trouvé l'explication : « C'est un mouvement de mauvaise humeur, car le café au lait était mauvais le matin ». **Ce qui ne l'empêche pas de mettre aussitôt et à tout hasard ses soldats en garde :** « Mes garçons, faites attention aux loups enragés extérieurs au pays et à l'armée qui veulent vous faire sortir du droit chemin ». **Avec des hommes comme lui, ça va réformer dur !**

BIGEARD PAR LUI-MÊME

Lui fait-on une mauvaise réputation ? Mais il est humain, cet homme !

« Les interrogatoires doivent être durs. En restant humains, car les vrais militants ne se livrent pas d'un seul coup. » (Livre de Bigeard **« Contre-guérilla »**, 1957.) Ce qu'il fait, il le fait avec cœur et conscience.

« Vous agirez comme en janvier « avec cœur et conscience ». **Proprement. Vous interrogerez durement les vrais coupables, avec les moyens bien connus qui nous répugnent. Dans l'action du régiment, je serai le seul responsable. Certes, ce travail n'est pas le nôtre, nous avons tout fait pour ne pas revenir à Alger : nous préférons tous le combat régulier contre une bande bien armée. Si nous estimons le rebelle du djebel, surtout lorsqu'il se bat bien, nous méprisons le terrorisme »** (note d'orientation de juillet 1957). A croire cela, on pourrait penser qu'il ne torturait pas dans les djebels pour obtenir des renseignements. Il est vrai que les combattants en question ne correspondaient pas souvent à la définition et que, lorsqu'ils étaient mal armés, on pouvait les mépriser.

« Lorsque le général De Gaulle et M. Delouvrier sont venus à Saïda, ils m'ont dit : plus de tortures. **Alors moi, messieurs, je vous dit : plus de tortures, mais torturez quand même ».** Ajoutant **« qu'il ne fallait suivre la politique du général De Gaulle que lorsque celle-ci paraît raisonnable »** (déclaration devant les officiers de Saïda le 29 octobre 1959 ; cité par le journaliste Gérard Périot).

Il est loin d'être idiot : cela doit être vrai, puisqu'il le dit lui-même.

« Si j'avais vingt ans aujourd'hui, je commencerais probablement par être gauchiste. Puis, bien entendu, je virerais à 180 degrés. Car être gauchiste, c'est idiot, et je ne suis pas idiot. » (Paris-Match du 15 février 1975.)

Et pourtant, c'est un affectueux. A sa femme : **« L'armée, c'est ma femme ; toi, tu es ma maîtresse ! » (Paris-Match** du 15 février 1975.)

Laquelle des deux est la plus à plaindre ?

RENAULT

OFFENSIVE SYNDICALE ?

QUE veut la CGT chez Renault ?

Entre la direction qui sanctionne dix-sept travailleurs à Billancourt, qui réduit les horaires de moitié pour les travailleurs du Mans, qui met au chômage partiel les ouvriers de fabrication dans toutes ses usines, et les syndicats qui maintiennent l'agitation et font grand bruit autour de leur riposte, on peut se demander quel est l'enjeu de cette bataille.

Tout a commencé en février avec le début de la campagne d'agitation catégorielle décidée par la CGT afin de préparer à sa façon la négociation sur la grille de salaires prévue de longue date pour le 18 mars.

Tablant sur un mécontentement bien réel, la CGT voulait se montrer chez Renault et entretenir dans cette usine, qui est toujours considérée comme l'usine-témoin sur le plan politique, une agitation significative. Un moment, elle manqua d'être, sinon débordée, du moins entraînée plus loin qu'elle ne l'eût souhaité : quand les caristes, mis en mouvement par la CGT, s'engagèrent, suite à une maladresse de la direction, dans une grève illimitée. La politique de la direction qui, après avoir lockouté, cédait soudain devant les caristes, puis les pistoleteurs, allait faire monter le ton dans l'usine et entraîner des illusions parmi les travailleurs. Les OS des chaînes, du carrousel et de la sellerie partirent à leur tour en grève illimitée. CGT et direction réagirent en même temps, la première pour freiner, la seconde pour durcir et refuser d'accorder quoi que ce soit. Il a fallu une semaine à la CGT pour circonscrire les grèves-bouchons, puis prendre position contre et pousser à la reprise, tout en maintenant sur le reste de l'usine la pression revendicative avec pétitions, délégations, débrayages, meetings, etc. Depuis, à Billancourt, tout est rentré dans l'ordre ; une mini-agitation est maintenue, mais le gros de l'effort syndical porte sur Le Mans, Cléon, Sandouville, etc. C'est la petite guerre contre Dreyfus qui sanctionne à Billancourt d'abord, parmi les OS grévistes malchanceux et les délégués, puis dans les autres usines par des réductions d'horaire.

Une guerre dont l'enjeu est politique, mais où personne n'est décidé à aller jusqu'au bout et où personne ne veut engager toutes ses forces.

Et pourtant les travailleurs de la Régie, au travers de cette situation, expriment un mécontentement réel. Mécontentement sur les conditions de travail, mécontentement sur le salaire. Mécontentement qui appelle une riposte d'envergure et qui peut, du jour au lendemain, donner lieu à une action véritable.

Les trois delegués du personnel menacés de licenciement. De gauche à droite, Cuny (CGT), Amiot (CGT), Palacio (CFDT).

Déclaration de Paul Palacio, délégué du personnel, au CE du 10 mars 1975

Monsieur le président,

D'entrée, je veux indiquer que, s'il m'est permis aujourd'hui de me défendre devant ce CE en tant que délégué du personnel, c'est bien grâce aux luttes que les travailleurs ont menées dans le passé pour acquérir ces droits et ces protections.

Il n'en est pas de même, par contre, en ce qui concerne les quatorze travailleurs qui ne bénéficient pas de cette protection. Cela est injuste et scandaleux.

Ce que l'on me reproche, ainsi qu'à mes camarades ici présents, c'est, paraît-il, d'avoir incité à plusieurs reprises des travailleurs à bloquer les chaînes de montage ; c'est d'avoir participé moi-même à ces actions. J'aurais ainsi entravé la liberté du travail des travailleurs non grévistes.

On me reproche aussi d'avoir diffusé des tracts sur les lieux de travail, pendant les heures de travail. Et, SUPREME SACRILEGE, j'aurais incité des travailleurs non grévistes à se mettre en grève !

JE RECUSE LA DEMANDE DE LICENCIEMENT DONT JE FAIS L'OBJET, AINSI QUE CELLE DE MES SEIZE CAMARADES.

Les travailleurs du Carrousel, de la Sellerie, de la Mécanique se sont mis en grève parce que le mécontentement est profond dans ces secteurs de chaînes, parce que les conditions de travail, les cadences y sont intolérables, parce que les travailleurs estiment que le travail qu'ils fournissent est sous-payé.

Ce n'est pas nouveau, ET C'EST JUSTIFIE.

A maintes reprises, et depuis des années sur la chaîne, les travailleurs posent ces problèmes. Parfois ils subissent, PARFOIS ILS SE REBIFFENT.

Et lorsque les travailleurs se rebiffent, mon rôle de délégué du personnel est d'ETRE AVEC EUX, dans leur lutte, quand ils le décident, comme ils le décident, jusqu'au bout de leur lutte. (...)

D'ailleurs, je constate qu'à propos de la production vous n'en êtes pas à une contradiction près. En effet, Monsieur Ouin a affirmé dans ses déclarations à la presse et à la radio, dans la semaine du 17 au 22 février, que les mouvements de grève n'entravaient pas la production.

ALORS JE COMPRENDS MAL CE QUE VOUS REPROCHEZ AUX DIX-SEPT TRAVAILLEURS QUE VOUS ESSAYEZ AUJOURD'HUI DE PRIVER DE LEUR GAGNE-PAIN.

Par ailleurs, à propos de liberté du travail, faire chômer pendant quatre jours, il y a deux mois, la majeure partie des 100.000 travailleurs de la Régie, sans leur demander leur avis, n'est-ce pas la plus belle entrave à la liberté de travailler commise ces dernières années ? (...)

Les travailleurs de l'entreprise, Y COMPRIS TOUTE UNE PARTIE DE LA MAITRISE, N'ACCEPTENT PAS VOS MESURES DE LICENCIEMENT. (...)

Nous n'acceptons pas davantage vos mesures de réduction d'horaires qui visent, en faisant perdre deux heures par jour aux travailleurs de l'Ile, à opposer ces derniers à nos camarades du Mans, en grève pour leurs revendications.

Cette mesure est d'autant plus injustifiée qu'à Flins, au CKD, à l'entretien des presses, à Billancourt au département 14, VOUS AVEZ FAIT DEMANDER AUX TRAVAILLEURS D'EFFECTUER DES HEURES SUPPLEMENTAIRES. (...)

EN CONSEQUENCE, ET EN ACCORD AVEC MES CAMARADES DE TRAVAIL, JE RECUSE LES MENACES DE LICENCIEMENT QUI PESENT SUR MOI ET MES SEIZE CAMARADES.

La réunion extraordinaire du Comité d'Établissement

A la réunion extraordinaire du Comité d'établissement pour décider des licenciements des délégués, Thomas, représentant de la direction, a d'entrée demandé aux trois délégués menacés de licenciement de sortir, prétendant qu'ils devaient être entendus séparément, les motifs reprochés étant individuels et non collectifs.

Devant l'opposition des élus CGT et CFDT ainsi que des intéressés et après une bonne demi-heure de procédure, deux délégués, Palacio et Amiot, ont fait leurs déclarations.

La CFDT présentait ensuite une défense juridique des « accusés » et la CGT faisait une déclaration très générale, parlant de la crise du pétrole et un peu de la défense concrète de ses délégués. Le représentant de la CGC a, lui, posé des questions aux trois délégués, leur demandant si effectivement, à telle heure, ils reconnaissaient avoir été à tel endroit bloquer les chaînes ou inciter les travailleurs à le faire. Les réponses des délégués ont dû convaincre à moitié ce curieux personnage, puisque, au cours du vote, il s'est abstenu.

Par ailleurs la direction s'est trouvée bien embarrassée pour répondre à la question de savoir comment, selon elle, Palacio avait pu à la même heure et à lui seul bloquer deux chaînes distantes de 15 mètres l'une de l'autre. Elle a eu du mal aussi à expliquer que frapper à la porte du bureau du chef de département puis entrer suivi de travailleurs, parce qu'ils n'avaient pas obtenu de réponse, constituait bien une irruption violente caractérisée justifiant le licenciement de Cuny.

La journée d'animation permanente

La journée de lundi 10 mars n'a pas été l'occasion, il faut bien le dire, d'une grande mobilisation des travailleurs de Billancourt contre les licenciements.

Les mots d'ordre des syndicats, et plus particulièrement de la CGT, étaient si flous, si disparates, si peu à la mesure de la riposte nécessaire que peu de travailleurs ont réagi, ne sachant trop que faire.

La grande CGT Renault, qui d'après toute la presse est passée à l'offensive à Billancourt et mène la barque, s'est bien gardée de mobiliser tous ses militants et délégués contre les attaques de la direction. C'est au contraire la direction qui durcit sa position et avance pas à pas.

Les licenciements ne sont plus seulement des menaces : six travailleurs avaient, en début de semaine, reçu leur lettre de licenciement et, bien que la direction les ait laissés travailler trois jours après réception de leur lettre, mardi et mercredi ces travailleurs étaient contraints de rendre leur outillage avec huissiers et maîtrise à l'appui encore une fois.

La faute lourde invoquée par la direction permet à celle-ci de licencier sans préavis ni indemnités de licenciement, ni même de congés payés.

Mardi 11 également, la direction convoquait plusieurs travailleurs et deux délégués CFDT pour leur signifier un dernier avertissement avant renvoi et trois jours de mise à pied avec sursis pour leur participation aux grèves prétendues illégales.

PEUGEOT-SOCHAUX

Débrayages sectoriels

Pour mettre un frein à l'agitation qui règne depuis le lundi 24 février, la direction a fait le nécessaire.

En carrosserie, elle a mis en place des barrages de cadres, d'agents du personnel et d'huissiers pour empêcher les petits secteurs en débrayage de se retrouver ensemble dans un seul réfectoire. A l'emboutissage, des cadres sont également mobilisés et arpentent les ateliers pour pister les militants dès qu'un mouvement s'amorce. Partout, les chefs du personnel, lorsqu'ils reçoivent des délégations, répondent en substance : nous discuterons quand vous aurez repris le travail. Cinq caristes de l'emboutissage (sur les trente qui ont débrayé) ont été sanctionnés d'une lettre d'avertissement pour avoir fait signer une pétition et immobilisé leurs engins en gardant les clefs. Et sans relâche, il y a eu le marquage individuel des militants. En carrosserie, par exemple, un délégué n'a été débarrassé de son suiveur attitré (qui poussait la conscience professionnelle jusqu'à aller aux W-C faire sa surveillance) qu'après les protestations véhémentes des travailleurs de son secteur.

En fin de compte, les débrayages limités des quinze derniers jours ne sont pas suffisants pour faire céder la direction. La seule chose qu'a donnée la direction, c'est une légère augmentation de la prime de quinzaine, qui passe de 31 F à 36,50 F pour un OS de cinq ans d'ancienneté et qui saute lorsqu'il y a une grève. C'est dire qu'on est loin du compte.

Dans la lancée des mouvements sectoriels chez Peugeot, quatre-vingts pistoleurs sur les deux tournées ont chiffré le retard de leur salaire à 77 centimes sur le taux et ils ont voulu débrayer à leur tour pour demander le rattrapage de leur taux.

Alertée, la direction mobilise aussitôt un nombre de super-dépanneurs, double de celui des ouvriers, prêts à intervenir, en habits de pistoleur dans les vestiaires. Et, un quart d'heure seulement après le début du débrayage des pistoleurs, ceux-ci sont remplacés.

Cette pratique a été mise en vigueur par la direction Peugeot depuis 1969, où une grève-bouchon dans ce même secteur avait paralysé la production de l'usine.

ERICSSON-CERGY

3e semaine de grève

Après deux semaines et demie de grève, les grévistes de Cergy se sont rendues pour la troisième fois au siège de Colombes et ont rencontré le P-DG Cazes Marcel. Celui-ci n'a rien lâché de plus que la semaine précédente, c'est-à-dire :

— Une protection pendant trois mois avec 30 % de boni garanti ;

— 20 % de boni garanti pour le quatrième mois ;

— 10 % de boni garanti pour le cinquième mois.

Et rien de plus : rien sur les 300 F d'augmentation, rien sur le paiement des heures de grève ; pour la qualification des testeurs, « on étudiera ».

Le P-DG a eu l'aplomb de déclarer :

« Vous défilez dans les rues de Cergy avec des banderoles et des pancartes. Vous êtes des lâches. C'est pas correct ! ». **Et encore :** « Ne croyez pas que le travail des patrons soit facile ».

Mardi 11, la poursuite de la grève a été votée, une quinzaine seulement étant pour la reprise du travail, sur une centaine de grévistes.

Le comité de grève a proposé d'intensifier les collectes et celles-ci s'organisent cette semaine à plus grande échelle.

SACILOR TUE

Lundi 3 mars, à la fonderie de Hayange (Sacilor), s'est déroulé un accident atroce. Bilan : trois morts et deux blessés graves, tous atteints par les éclaboussures de la fonte en fusion.

Cela s'est produit au remplissage de la poche, au moment où la fonte, amenée depuis les hauts-fourneaux dans une sorte de tonneau sur rail (le « cigare »), est déversée dans une poche, pour être ensuite soulevée par un pont roulant et emmenée vers les moules. Lorsque la poche est pleine, la rotation du cigare s'arrête, grâce à un système de commande, et la fonte cesse de couler.

Mais, ce jour-là, sans que l'on sache pourquoi, le système de commande n'a pas fonctionné et la poche a débordé. La fonte en fusion (1.300°) a explosé en touchant le sol, aspergeant tout le hall. Cinq travailleurs n'ont pu prendre la fuite à temps : deux d'entre eux, qui étaient en train de réparer un pont roulant, sont morts, ainsi q'un troisième quelques jours après.

La presse a mis en avant la défaillance du système de commande et accusé la fatalité. Mais c'est un genre d'accident qui n'aurait pas pu arriver si l'on avait utilisé, comme à Gandrange ou à Fos, des poches d'une contenance supérieure à celle du cigare.

Toujours à Sacilor, mais cette fois à l'Aciérie de Gandrange, un nouvel accident est survenu mardi matin.

Alors qu'un chef de l'entretien était monté sur un échafaudage pour vérifier la réparation d'un four OLP, cet échafaudage de fortune, qui avait été monté la nuit même, céda, entraînant dans sa chute le chef, qui se retrouva treize mètres plus bas, dans la fosse à scories, atteint de multiples fractures.

SACILOR : *débrayages*

A Sacilor-Gandrange, face à l'annonce d'un chômage technique et au refus de la direction d'accorder 10 % d'augmentation de salaire, la CGT appelait à deux heures de débrayage jeudi 6 mars.

Mais les pontiers, qui étaient bien décidés à arrêter huit heures, passèrent dès 6 heures du matin dans tous les services de l'Aciérie pour appeler au débrayage. C'est à 150 environ qu'ils se rendirent à la direction, à l'autre bout de l'usine, pour poser leurs revendications :

— Mise en place de la 5e équipe ;
— Chômage technique payé à 100 % ;
— Pas de salaires inférieurs à 2.000 F ;
— Prime de vacances de 1.000 F (au lieu de 400 F).

Le patron, après s'être fait tirer l'oreille pour les recevoir, promit une réponse dans les six jours.

A 14 heures, l'équipe de l'après-midi, encouragée par celle du matin, décida de ne pas prendre le travail et de remonter aussitôt dans les cars.

Le mouvement est suspendu, mais tout le monde est prêt à remettre cela, si la direction ne répond pas aux revendications.

ALSTHOM-BELFORT :

GRÈVE POUR LA SÉCURITÉ

C'est au bout de deux ans que la direction avoua que les troubles ressentis par les peintres des locomotives provenaient de nouveaux produits, mastics et peintures polyuréthanes. Les peintres, le CHS, le médecin du Travail ignoraient la nature exacte de la peinture utilisée. Il fut impossible d'en obtenir la composition auprès du fournisseur, sous prétexte de secret commercial !

Jusqu'au jeudi 27 février, les peintres patientaient, les syndicats leur ayant expliqué qu'ils s'occupaient d'eux. Mais cette fois la coupe était pleine et, après des délégations sans résultat, les peintres ont décidé de se mettre en grève.

En date du 8 mars, la direction cède sur plusieurs points. Des installations adaptées aux produits polyuréthanes seront mises en place en août. Mais, en attendant ces protections (dont on ne peut juger à l'avance de l'efficacité), il semble que le travail devrait se poursuivre avec les produits en cause. De plus, la direction refuse de payer les heures de grève, ne consentant qu'à payer dix heures au titre des délégations.

Après avoir ajouté à leurs revendications initiales l'exigence d'un relèvement des primes d'insalubrité avec rappel sur deux ans, les peintres poursuivaient leur mouvement jusqu'au 11 mars. A cette date ils ont repris, la direction ayant accordé un rappel de vingt-six mois sur la prime d'insalubrité, équivalent à 1.000 F par travailleur.

EN LUTTE

MERCREDI 5 MARS :

Piron - **Alençon Bretonnelle : évacuation de onze ouvriers par la police.**

Les Dépêches - **Dijon : grève de 24 heures à la suite de l'annonce de vingt licenciements.**

Pouteau - **Laval : cent trente ouvriers en grève depuis la veille pour des hausses de salaire.**

Trigano-Camping - **Tournon (Ardèche) : cent salariés sur cent soixante-dix en grève depuis lundi pour des revendications salariales.**

Centres de redevances radio-télé - **Rennes, Lille, Lyon, Strasbourg, Toulouse : grève pour protester contre les conditions d'intégration au ministère des Finances qui se traduisent pour certaines catégories par une importante perte de salaire.**

Unic - **Romans (Drôme) : grève avec occupation de deux cents travailleurs sur deux cent quatre-vingt-dix-huit pour le renvoi d'un directeur technique.**

Saviem - **Limoges : les travailleurs des chaines de montage des moteurs du bâtiment V et ceux des bancs d'essais (une centaine de personnes au total) se mettent en grève pour les classifications, une prime de bilan de 600 F, l'échelle mobile, 300 F pour tous.**

JEUDI 6 MARS :

Centre de redevances radio-télé - **Rennes : la grève se poursuit à 100 %.**

Lang - **Paris : grève avec occupation, suite à des rumeurs de licenciement de cent trente ouvriers du service offset sur cent quarante-cinq. L'horaire est déjà de 32 heures.**

Hôpital de Fontainebleau : **grève concernant les horaires et les rémunérations.**

Hôpital de Meaux : **la grève se poursuit (horaires, rémunérations).**

Caisse des Dépôts et Consignations : **manifestation de cinquante employés pour des problèmes de salaire.**

Professeurs de technologie des lycées techniques et polyvalents : **grève de 24 heures pour leur plate-forme revendicative.**

Rhône-Poulenc - **Lyon-Vaise, Vaulx-en-Velin : un millier de manifestants pour répondre à des menaces de licenciements.**

Big-Chief - **La Roche-sur-Yon et La Caillère (Vendée) : la grève avec occupation, commencée le 28 février pour maintenir des avantages acquis, se poursuit.**

Rhône-Poulenc - **Besançon : quatre cents ouvriers ont manifesté contre le chômage partiel qui doit leur être imposé.**

Néogravure - **Mulhouse : manifestation ce jour, après l'annonce la veille de la mise en règlement judiciaire.**

Laiterie Le Gall - **Quimper : Dix-huit travailleurs sur soixante et un sont en grève depuis mardi 4 où huit licenciements ont été annoncés.**

SNIAS - **Déols : grève le matin. Des grèves tournantes suivront (problèmes d'emploi).**

Kléber-Colombes - **Argenteuil : les trois cents travailleurs en grève depuis le 17**

N LUTTE

Qu'est-ce qu'ils n'inventent pas pour contrôler les travailleurs

● KODAK

Des caméras mouchards

La direction de Kodak, au risque d'être mal vue, a décidé de mieux voir ce qui se passe aux entrées de l'usine. Après la caméra infra-rouge à l'entrée rue des Vignerons et celle du parking, deux autres caméras viennent d'être dirigées sur l'entrée de la Recherche.

Ces caméras sont montées pour mieux surveiller les allées et venues du personnel, relever l'identité des diffuseurs de tracts et des grévistes.

Pendant qu'elle y est, pourquoi la direction ne fait-elle pas poser des mitrailleuses télécommandées et poster des flics en civil derrière chaque travailleur ?

(Extrait du bulletin *Lutte Ouvrière* de Kodak à Vincennes.)

● ORLY-NORD

Vos papiers !

Oui, mais lesquels ? En effet, depuis quelques années, nous en avons un nombre assez impressionnant. Entre la carte d'aéroport, le badge d'identification, la carte de restaurant, la carte de parking, la nouvelle carte d'identité Air France, etc., nous ne savons plus où donner de la tête.

A quand une nouvelle carte, qui justifiera la possession de celles que nous avons déjà !

(Extrait du bulletin *Lutte Ouvrière* d'Orly-Nord.)

SEV-MARCHAL

Victoire des travailleurs du Moulage

Après une grève avec occupation de plus d'une semaine, les grévistes ont obtenu des augmentations de 57 centimes à 1,17 F de l'heure, 97 centimes pour la grande majorité. A cela s'ajoute une augmentation de la prime de nuit, environ 40 centimes de l'heure. Les travailleurs ont obtenu gain de cause aussi sur les cadences : elles seront diminuées. Quant aux conditions de travail, la direction a donné des assurances d'améliorations diverses. Dix heures et demie de grève seront payées.

Le travail a repris vendredi 7 mars. La veille au soir, les grévistes assemblés dans la cour ont annoncé la victoire aux autres travailleurs.

TRAILOR-LUNÉVILLE

300 licenciements annulés

Le 25 février, la direction annonçait au Comité d'entreprise qu'elle renonçait aux 300 licenciements prévus depuis plusieurs mois.

Ce revirement de la direction est dû aux commandes de semi-remorques qu'elle a obtenues dans les pays de l'Est et au Moyen-Orient. Ce qui n'a pas empêché le directeur d'y aller de son couplet : « *Nous avons aussi été déterminés... par la dignité que le personnel a manifestée depuis quatre mois en refusant de se laisser entraîner dans une aventure qui n'aurait pu que rendre plus grave la situation et son issue...* ».

A l'annonce de la suppression des licenciements, ce fut le soulagement à l'usine : il aurait été quasi impossible de retrouver du travail à Lunéville ou aux environs.

Bien des problèmes restent cependant en suspens : depuis quatre mois la paye est amputée pour tout le monde du fait de la réduction d'horaire de 42 h 30 à 40 heures. Et pour ceux qui, mutés de gauche à droite, perdent primes et boni, la perte de salaire s'élève jusqu'à 600 F par mois.

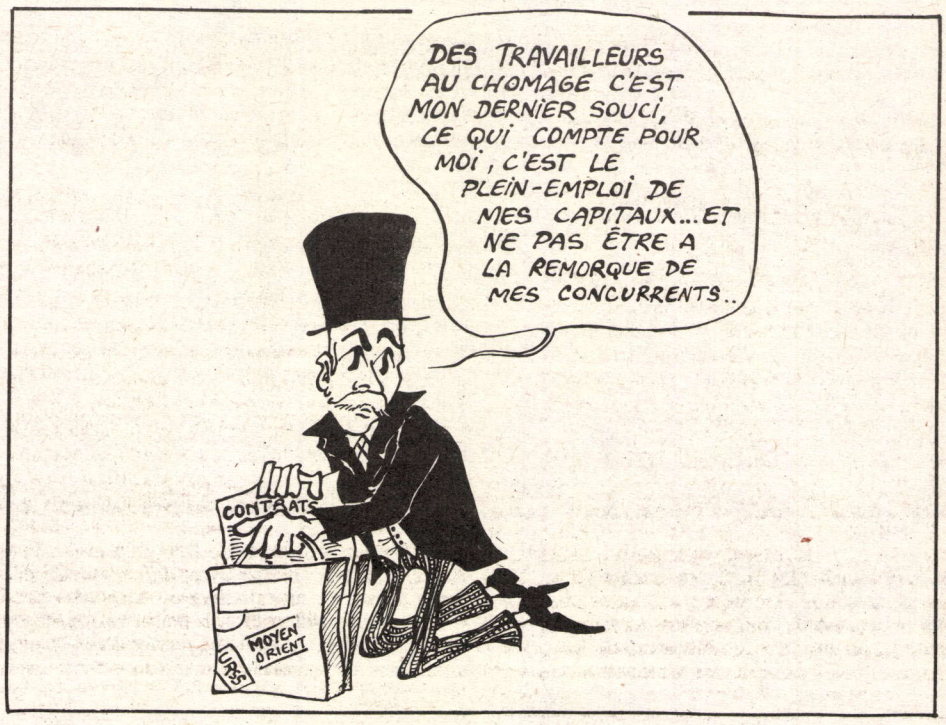

SHELL PETIT-COURONNE :

Les travailleurs de Lozai s'opposent à l'expulsion d'un délégué

Les Etablissements de Basse-Seine Chantiers-Réunis de Petit-Quevilly, regroupent environ 1.200 ouvriers, dont 800 sont dispersés dans les différents chantiers.

Sur un des chantiers, qui fait des réparations à la raffinerie Shell, un délégué syndical du CHS s'est vu interdire l'entrée, le lundi 24 février, par le service de gardiennage, alors qu'il prenait son travail. La direction le jugeait « indésirable en raison de sa faible activité professionnelle » ; **ce qu'il faut traduire par : il s'occupait un peu trop de sécurité.**

En effet, ce délégué se battait contre le manque de sécurité qui règne un peu partout à la Shell et qui a déjà coûté la vie à de nombreux travailleurs de la raffinerie ou d'entreprises extérieures.

Au début de l'année 1974, un ouvrier meurt asphyxié par les gaz lors de la révision d'une colonne (filtre à pétrole).

En mai de la même année, une chaudière explose et fait un mort et trois blessés, dont un grièvement brûlé. Suite à ces accidents, le délégué demandait des conditions de sécurité correctes et exigeait que la Shell fasse le nécessaire pour ne pas faire courir des risques énormes aux travailleurs.

Shell a essayé d'écarter cet élément gênant. Mais les travailleurs ne l'ont pas entendu de cette oreille. Et le lundi 24 février, dès qu'ils apprenaient l'expulsion de leur camarade, ils débrayaient pour obtenir sa réintégration. Le mardi matin, la Shell a reculé et, à 14 heures, le délégué reprenait son travail.

février (salaires, mensualisation, 40 heures, paiement des heures de grève) ont commencé l'occupation des locaux.

Ascinter-Otis - **Argenteuil : occupation de l'usine également.**

Saviem - **Limoges : les caristes se sont joints à la grève, par 24 heures reconductibles.**

VENDREDI 7 MARS :

Gloria - **Carentan (Manche) : grève de 24 heures après l'annonce du licenciement de cinquante-six travailleurs sur deux cent quarante-trois fin mars.**

Ugine - Acier - **Fos-sur-Mer : arrêt de travail de 24 heures et manifestation contre le chômage camouflé en une semaine de congés payés et pour l'augmentation des salaires.**

Grandin - **Montreuil : manifestation d'une cinquantaine d'ouvrières et d'ouvriers devant le stand Thomson du salon des Arts ménagers.**

Unic - **Romans : la grève se poursuit.**

Le télégramme de Brest et de l'Ouest : **grève en réponse à la publication d'une note patronale attaquant la CGT de l'entreprise. Non parution du journal le lendemain.**

Ateliers Roannais de Construction Textile (ARCT) : **occupation de l'établissement : trois cents personnes licenciées sur quinze cents.**

Eurofrigo - **Gobley (Vosges) : grève avec occupation car l'établissement doit fermer (cinquante travailleurs).**

Les délices des Cévennes : **les vingt-cinq ouvriers, non payés depuis un mois, ont vendu leurs produits sur les marchés.**

Imprimerie Chaufour - **Vitry-s u r-Seine : opération portes ouvertes samedi et dimanche. L'usine est occupée depuis le 14 février, suite à l'annonce de sa fermeture (deux cent trente-cinq personnes).**

LUNDI 10 MARS

Lion-Roger - **Le Mans : reprise du travail après 14 jours de grève.**

Saviem - **Limoges : réducton d'horaires de 2 heures 30, suite aux mouvements de grève.**

Lang : **la grève avec occupation se poursuit.**

Kléber-Colombes - **Argenteuil : la grève avec occupation se poursuit.**

Unic - **Romans : poursuite de la grève.**

SNIAS - **Châteauroux : occupation des bureaux par une centaine d'employés.**

MARDI 11 MARS

Perier - Ferronnerie : **une trentaine de travailleurs ont occupé le matin le hall d'entrée de la mairie de Cholet pour attirer l'attention sur leur situation. Les deux cents ouvriers de l'entreprise, depuis la réception, le 18 février, de leur lettre de licenciement, se sont mis en grève et occupent l'usine.**

Universo - **Besançon : les ouvriers occupent l'usine pour s'opposer au licenciement de vingt-quatre d'entre eux (une centaine).**

Unelec - **Fourchambault (Nièvre) : les cinq cent soixante-dix ouvriers ont débrayé et installé des piquets de grève pour protester contre le licenciement de soixante-six d'entre eux.**

Valstar - **Arcueil : les travailleurs, qui occupent l'usine depuis le 21 février pour s'opposer à la fermeture de l'entreprise, ont bloqué pendant une heure la N 20. Les travailleurs de** l'imprimerie Mazarine, **également occupée, s'étaient joints à eux.**

Champigneulles **(Meurthe-et-Moselle) : grève de 24 heures de six cents des sept cent cinquante employés de l'usine pour protester contre les menaces de licenciements aux** Brasseries d'Arcueil.

Caisse Mutuelle de Réassurance agricole - **Landernau : cent dix employés sur deux cent cinquante se sont mis en grève et occupent les locaux pour appuyer leurs revendications salariales et ont séquestré le directeur quelques heures.**

DANS LES ENTREPRISES

GEVELOT (Issy-les-Moulineaux)

Concentration aux frais des travailleurs

La direction a annoncé que la production des Outifix — fabriqués en partie à Issy-les-Moulineaux (soixante-dix travailleurs) — était concentrée à Laval (Mayenne).

La CGT rassembla aussitôt les travailleurs du Décolletage. Ce jour-là, les travailleurs ne reprirent pas le travail. Ils décidèrent de demander à la direction la garantie effective de l'emploi, du salaire réel, des avantages propres à l'atelier, du reclassement avec bénéfice de la formation professionnelle, et la pré-retraite à partir de 57 ans, au volontariat.

A cela la direction répond de façon négative ou évasive : « on s'efforcera.... ».

La plupart des garanties demandées sont prévues dans les accords sur l'emploi de la métallurgie et donc applicables. Mais, du papier à la réalité, il y a le bon vouloir patronal. Et un accord, ce n'est ni une loi, ni un décret. Ainsi l'Inspection du travail n'a aucune autorité pour faire respecter ces accords-là.

Le seul recours légal qui reste aux travailleurs du Décolletage serait d'attaquer Gévelot aux tribunaux, encore doivent-ils attendre d'être lésés, donc mutés, déclassés, etc.

Aussi une commission de reclassement, formée de travailleurs et de délégués, reste mobilisée sur ce problème.

Chantiers de l'Atlantique (St-Nazaire)

Un atelier appelé "Ballets Roses"

Les conditions de travail sont tellement scandaleuses à l'atelier de préfabrication 56 que, lors de sa construction, il y a une quinzaine d'années, les ouvriers qui y furent déplacés le baptisèrent « Ballet Rose », du nom du scandale dont parlaient les journaux à l'époque.

Depuis, cela ne s'est guère amélioré, et le nom est resté. Il y a tout d'abord le bruit continuel des postes de soudure auquel vient s'ajouter le fracas des panneaux et des raidisseurs (des plaques de tôle de plusieurs tonnes) que manipulent les pontonniers, le bruit des meules décapant le métal et les coups de masse que donnent les charpentiers-fer pour ajuster les plaques de tôle.

Au bruit vient s'ajouter la fumée que dégagent un grand nombre de soudeurs ; il existe bien un système d'aération, mais il n'a jamais été d'aucune efficacité. Pour souder à l'intérieur des ballasts (des blocs fermés) il existe des aspirateurs portatifs, eux aussi inefficaces car usagés et très peu maniables ; et, de toute façon, le peu de fumée qu'ils aspirent est rejeté dans l'atelier, à proximité immédiate des ballasts.

Jusqu'à cette année, le chauffage était inefficace. Il a été remplacé par une installation plus moderne que nous espérons plus efficace : car jusqu'à maintenant, crise oblige, le nouveau chauffage n'a pas été essayé !

Après cela, les patrons peuvent bien repeindre les façades de l'atelier, ou améliorer l'hygiène des toilettes, ce qui n'est pas superflu. Mais les véritables problèmes demeurent : les malaises, intoxications et accidents dont sont victimes les travailleurs sont là pour le prouver.

Au tribunal de St-Nazaire

La SNCF en accusation

C'est la SNCF qui était en accusation le 4 mars dernier au tribunal de Saint-Nazaire. Sur le banc des prévenus, pourtant, il y avait le garde-barrière du passage à niveau de Savenay, M. Chaillot, en poste le 22 juin 1973. Cette nuit-là, le téléphone sonnait en même temps que s'annonçait le Maine-Océan : contraint de répondre au téléphone, M. Chaillot ne baissait pas à temps les barrières et une voiture était percutée par l'express à 100 kilomètres/heure. Bilan : un mort et un blessé grave.

Hormis l'avocat la représentant, tous ceux qui prirent la parole au procès soulignèrent les responsabilités de la SNCF. Travaillant en 3 x 8, le garde-barrière entamait sa cinquième nuit. Il expliquait au tribunal : « A 21 heures, j'étais seul, alors qu'il aurait fallu que l'on soit quatre ou cinq. A 54 ans, le pouvoir de concentration n'est plus le même. Il faudrait des hommes infaillibles à ce poste-là ». **Le substitut du Procureur devait lui-même reconnaître que** « le souci de rentabilité prédomine sur celui de la sécurité et la cause première de l'accident serait due à la politique et à l'organisation des chemins de fer ». « Monsieur Chaillot est victime de la faute grave commise en toute conscience par la SNCF » **affirmait à son tour l'avocat du garde-barrière.** « Savenay est un poste très important. C'est le seul de l'ouest où le chef de sécurité aiguilleur est aussi garde-barrière. »

Une fois de plus, l'irresponsabilité criminelle de la SNCF en matière de sécurité a fait deux victimes. Et au cours de ce procès, ce n'est pas un bouc-émissaire qu'elle a trouvé, mais des accusateurs.

ACCIDENTS

UN MORT A LA COURNEUVE

Mardi 4 mars, à la gare d'Aubervilliers - La Courneuve, une centrale de deux cent quarante tonnes de l'entreprise Fives-Cail-Babcock est transposée des wagons de l'usine sur des wagons homologués SNCF.

Pour une opération concernant un matériel aussi important, aucun matériel spécial n'est prévu : des vérins, qui ne disposent pas de retour d'huile, où il faut récupérer l'huile dans des seaux (l'homme doit passer sous la centrale), un calage bricolé avec deux fers en I, l'un sur l'autre, le tout sur un bloc de bois armé, une grue pas assez puissante pour lever la pièce.

Un contremaître de 52 ans est mort, écrasé par l'un des fers en I pesant une tonne et demie qui a ripé pendant l'opération.

Trois jours plus tard, des bâches ont été mises pour protéger de la pluie la centrale fraîchement repeinte...

Correspondant LO.

CREUSOT-LOIRE (SAINT-ETIENNE)

UN ACCIDENT PAR JOUR

Il est vrai que beaucoup de compagnons, dans les premiers jours de leur « carrière » au Marais, ont eu le réflexe de se demander dans quelle galère ils mettaient les pieds. Et puis on s'habitue à côtoyer le danger, à travailler sans exiger à chaque fois que les prescriptions de sécurité soient respectées, avec un outillage qui ne convient pas, à travailler à deux là où il faudrait être trois, à se livrer à des acrobaties périlleuses pour terminer dans les temps, à fondre littéralement en travaillant à proximité des fours en état de marche dans des températures atteignant par exemple 70° sous les Pitts, etc. Le patron mise sur la conscience professionnelle des compagnons pour que le travail soit fait et bien fait, même dans les pires conditions.

Certes, quand un accident se produit, quand l'un d'entre nous trouve la mort, nous manifestons notre colère. Parfois, nous débrayons. Et puis l'habitude reprend ses droits, « l'habitude, cette étrangère qui supplante en nous la raison ».

Les conditions de travail

Le bilan publié par la direction annonce 114 accidents avec arrêt de travail en 1974 au Marais. Il ne faut pas oublier que Creusot-Loire exerce des pressions sur les blessés pour qu'ils n'arrêtent pas le travail et que ce chantage obtient quelques résultats. En réalité, pour l'année 1974, c'est, comme pour les années précédentes, une moyenne d'un accident grave par jour qu'il faut déplorer.

Parmi ces accidents, un fut mortel. Le 17 septembre en effet, un chef d'équipe du service Mouvement fut écrasé entre deux wagons chargés de lingots, alors qu'il procédait aux manœuvres d'accrochage. Malgré plusieurs reconstitutions et enquêtes, la commission du CHS chargée d'établir les circonstances de l'accident n'a pu les définir avec précision. Dans ses conclusions, elle se borne à rappeler les consignes de travail et de sécurité, notamment qu'il ne faut jamais agir précipitamment, que chacun doit s'en tenir au travail qu'il doit faire et pour lequel il a été formé.

Quelques semaines auparavant, un autre employé de ce même service Mouvement s'était jeté sous une loco en sortant précipitamment de son bureau.

En une vingtaine d'années, une dizaine de travailleurs ont trouvé la mort au Marais et des dizaines d'autres ont été mutilés.

Roussel-Uclaf (Romainville)

La liberté des horaires et les 40 heures " en douceur "

Chez Roussel-Uclaf, la direction essaie depuis longtemps de convaincre le personnel des avantages des horaires mobiles et l'expérience est en cours dans quelques services pour un essai de six mois.

Dans les secteurs, on peut donc maintenant — si un chef ne s'y oppose pas pour raison de travail — arriver entre 7 heures et 9 heures le matin, prendre deux heures ou beaucoup moins pour le repas.

Certaines d'entre nous préfèrent arriver plus tôt le matin. Mais presque tout le monde mange sur place en trois quarts d'heure et même un peu moins pour avoir de l'avance. On se détend moins, on voit moins de monde, mais on veut gagner du temps. Cela surtout pour arriver à bénéficier d'une demi-journée de repos une veille ou un lendemain de week-end. On ne s'affronte plus au chef pour cinq minutes de retard, on rattrape.

Tout cela peut se faire évidemment, à condition de faire les 40 heures par semaine, c'est-à-dire de récupérer les heures prises avant la fin du mois.

Pour cela, dans ces secteurs, chacun a son totaliseur d'heures (au centième d'heure) : joli gadget gris et orange qu'on doit mettre en route ou arrêter quatre fois par jour à l'aide d'un badge ou d'une clé. En fait, après quelques mois de pratique, nous nous rendons compte que ces aménagements d'horaires n'empêchent pas de ressentir le poids de la longue journée de travail. Et, surtout, cela réintroduit la pointeuse qui avait disparu en 1968.

Pour l'instant, le vote définitif devant intervenir au terme des six mois, la discipline est souple.

Mais le personnel, s'il trouve des avantages à cette « liberté » d'horaires, compte bien demander des précisions à la direction avant de s'engager définitivement.

Les conditions de travail dans les sous-sols du CHU de Nantes

Au CHU, les conditions de travail des employés à la « légumerie » sont lamentables. Qu'on en juge.

Nous sommes relégués dans une pièce au sous-sol dont les murs en béton sont nus. La peinture, cela coûte cher et ce n'est pas indispensable. Dans la même pièce, nous épluchons, lavons et faisons cuire les légumes. Quand les épluceuses tournent, le bruit est tellement insupportable que nous ne pouvons pas nous entendre. Nous pateaugeons dans l'eau toute la journée parce qu'il n'existe pas de pente d'écoulement. Quand les marmites de cuisson sont en marche, elles dégagent des nuages de vapeur qui, faute d'aération suffisante, se condense au plafond, tombe goutte à goutte et ruisselle sur les murs. Nous avons ainsi les pieds dans l'eau et la tête sous la pluie. Le seul aérateur en place souffle de l'air chaud, mais ne ventile rien du tout. Si bien que, rapidement, la pièce devient une véritable étuve. Nous avons bien la possibilité d'ouvrir un ou plusieurs des quatre vasistas, mais alors ceux qui travaillent en-dessous grelottent... Et donc, si nous voulons respirer un peu ou échanger quelques mots, la seule solution c'est encore de sortir dans le couloir.

Pour travailler dans ces conditions dignes d'un autre âge, nous touchons moins de 1.300 F par mois pour 40 heure par semaine. De plus, étant considérés comme

« agents des services intérieurs », nous n'avons droit à la retraite qu'à 65 ans au lieu de 55 ans comme dans les services de soins.

Les directeurs de l'hôpital connaissent bien le chemin de la « légumerie », car ils viennent y faire leur marché le samedi matin, le jour précisément où aucune machine ne fonctionne. Mais nous, nous pourrions bien les contraindre un jour à descendre quand nous travaillons au milieu de la vapeur et du vacarme, de façon qu'ils comprennent qu'il est temps de mettre fin à ces conditions scandaleuses de travail.

DEUX COMMUNISTES

livres

Jozsef Lengyel

DEUX COMMUNISTES, l'ouvrage de l'écrivain hongrois József Lengyel dont la traduction française vient d'être éditée chez Fayard, n'est pas vraiment un roman Plutôt qu'une histoire, le livre est un dialogue. C'est le récit de la « confrontation » — tel est d'ailleurs le titre original de l'ouvrage — entre deux hommes et, surtout, entre deux conceptions du communisme.

Endre Lassu, le héros du récit, est un communiste hongrois de longue date. Comme l'auteur lui-même, dont il est en quelque sorte un double, il a déjà milité dans les rangs communistes aux côtés de Bela Kun pendant la Commune de 1919, puis ensuite, avant la Deuxième Guerre mondiale, dans la clandestinité ; pendant la guerre d'Espagne, il s'est engagé dans les Brigades Internationales, pour finir... emprisonné à son retour d'Espagne dans un camp en URSS, comme beaucoup d'autres, en 1938, aux heures les plus noires de la répression stalinienne.

Il n'en sort qu'en 1955. Et là encore, plutôt que d'être autorisé à rentrer dans son pays, il est exilé dans un coin perdu d'Union Soviétique et interdit de séjour à Moscou.

Pour imposer sa domination, la bureaucratie stalinienne a usurpé le nom de communiste. En abattant la statue de Staline en 1956, en Hongrie, c'est contre cette domination que la population travailleuse de Budapest se souleva. (Ph. UPI)

Pourtant, dans sa veste matelassée d'homme des camps, dissimulée sous un vieux pardessus emprunté pour l'occasion, il se risque quand même à aller à Moscou. Il y va pour rencontrer un ancien compatriote et camarade, de six ans son cadet, qu'il a formé à l'époque où ils militaient tous deux dans la clandestinité... et qui est devenu, lui, premier conseiller de l'ambassade de Hongrie à Moscou.

Et c'est là que s'engage le dialogue entre les deux hommes, ou plus exactement le long monologue de Lassu, fait d'une longue suite de questions sans réponse. Comment tout cela a-t-il pu arriver ? Comment tant de communistes honnêtes ont-ils pu être liquidés, broyés physiquement ou moralement par le système stalinien ? Comment tous les autres ont-ils pu accepter tant de crimes et de mensonges, commis au nom du socialisme ? La fin justifiait-elle donc n'importe quels moyens ? Mais quelle fin au juste ? Et Endre Lassu de poser à son ex-camarade, tout crûment, la question : **« Et chez nous, en Hongrie, actuellement, n'y a-t-il donc pas de tyrannie, de bureaucratisme ? »**

Mais Lassu se heurte à un mur. Son ancien camarade de combat est aujourd'hui un élégant conseiller d'ambassade, très à l'aise dans son costume « Prince de Galles », très à l'aise dans sa bibliothèque cossue, auprès d'une femme petite-bourgeoise qui s'efforce de jouer de son mieux son rôle de femme de diplomate.

Endre Lassu a gardé des convictions communistes. Son ex-camarade est devenu bureaucrate. Le premier se pose des questions. Le second, tout en se sentant toujours lié d'amitié avec Lassu, trouve ces questions incongrues et les met sur le compte de la grande fatigue, d'une sorte de manie de la persécution, bien compréhensible de la part d'un homme qui a beaucoup souffert.

Et le dialogue s'arrête là. Il ne s'est d'ailleurs même pas engagé. Lassu retourne dans son exil lointain attendre une autorisation de rentrer en Hongrie, dont le lecteur peut raisonnablement supposer qu'elle ne viendra jamais.

Le livre de Lengyel pose des questions, sans y répondre. Est-ce la censure qui interdit à l'auteur d'aller plus loin que la simple esquisse de deux attitudes, ou bien est-ce la réelle absence de perspectives ? C'est impossible à dire. Mais ce qui est sûr, c'est que l'ouvrage de Lengyel vaut la peine d'être lu.

Michelle VERDIER.

Deux communistes **de József Lengyel - Ed. Fayard - 35 F.**

LA BÊTE QUI SOMMEILLE

Don Tracy

SOUS la couverture d'un roman policier, La bête qui sommeille **est le récit du lynchage d'un Noir coupable de l'assassinat d'une prostituée, dans une petite ville de l'Est des Etats-Unis. Des quatre coins de la province, les gens accourent pour participer à la battue, la chasse à l'homme, la torture puis le lynchage final du malheureux. Et l'on voit tous ces gens, qui ne sont pas plus méchants que d'autres au départ, se déchaîner dans un climat de haine raciale exacerbée. L'horreur, le sadisme anonyme de la foule contre un seul homme explosent sans obstacle face à la veulerie des uns, les atermoiements, la tacite complicité des autorités et la révolte impuissante des autres.**

Certes, le racisme institutionnalisé qui règne aux Etats-Unis explique en partie de telles situations, qui peuvent paraître exagérées à certains. Mais être raciste, ne serait-ce qu'en paroles, et en France comme aux Etats-Unis (le dernier film d'Yves Boisset, Dupont Lajoie, **nous le rappelle d'ailleurs), c'est finalement être, en puissance, l'un de ces lyncheurs aveugles et d'une stupidité sadique que nous décrit ce petit livre. Son style simple et sa présentation permettent de le faire lire à tous. Et il faut le faire lire à tous.**

La bête qui sommeille de Don Tracy - Collection Carré Noir.

FEUILLETON

LE DERNIER CIVIL

ERNST GLAESER

copyright : éditions bernard grasset

résumé

On est en Allemagne du Sud, dans la petite ville de Siebenwasser. Le parti nazi regroupe tous les aigris et les ambitieux. Jean-Gaspard Bäuerle, fortune faite aux USA, est rentré dans sa patrie, qu'il estime devenue une démocratie ; il a acheté le domaine de Roche-Blanche ; sa fille, Irène, et le jeune Hans Diefenbach, stagiaire au domaine et encore attaché aux SA, vivent le grand amour.

L'année 1929 a vu se succéder faillites et suicides. Arrive le printemps 1930. Jean-Gaspard n'a pas perdu confiance en l'Allemagne démocratique. Pourtant un scandale, monté par les nazis, vient de frapper Schrader, le Premier Bourgmestre.

Le Conseil et les délégués exprimèrent leur confiance au Premier Bourgmestre à l'unanimité moins une voix, celle du secrétaire de Poste Dern. Malgré cela, Schrader insista pour donner sa démission. La discussion dura très longtemps et ce ne fut qu'à une heure avancée de la nuit qu'il céda. Nelly était infirme pour la vie. Il ne restait que le devoir.

A partir de ce jour on put voir, depuis la tombée de la nuit jusqu'à l'aube, un homme se promener devant la maison Schrader. Il portait un manteau de fourrure retourné : quelquefois il dansait dans la lumière des réverbères.

Jusqu'à trois heures Hans avait bricolé au séchoir pour les pommes. Il ajoutait toujours de nouvelles lattes de bois. A grands coups sonores, il enfonçait les clous dans le bois. « Si celui-là est dedans à trois, j'y vais... » Un, deux, trois. La tête du clou dépasse encore d'un demi-centimètre. Hans respire, soulagé, il restera donc.

Mais son cœur recommence le jeu. Un, deux, trois... Le clou est dedans. Hans jette les lattes dans un coin, reste tranquille une minute, puis reprend le marteau et les coups retentissent dans la cave.

Je le lui dirai tout simplement, tout crûment, sans détour, et qu'elle me chasse alors, si elle veut. Un, deux, trois... Mais peut-elle comprendre ça ? Moi-même je ne comprends plus, comment c'était possible, avec Gerhart. Mais il faut que je le lui dise, qu'elle sache à quoi s'en tenir sur moi. Il y en a qui disent que c'est une maladie. Il tape sur une jatte. Le bois se fend.

Dix minutes plus tard, Hans quitte la cour. Il est décidé. Il n'est pas lâche, non !

Irène sent une poussée. Le radeau vacille. S'incline. Se renverse. Riant de frayeur, elle roule dans l'eau. Elle plonge et quand elle remonte à la surface, Hans nage à côté d'elle. Ses cheveux sont mouillés et lui pendent jusque sur les yeux. Il souffle comme un phoque. Elle l'éclabousse d'une grande gerbe d'eau, alors il plonge, l'empoigne par les jambes et la tire vers lui. De longues secondes ils nagent sous le miroir qu'épaissit un bleu de cobalt, silencieusement, comme des animaux qui jouent. Irène remonte la première à la surface. Elle respire, puis crawle vers le rivage. Après dix brassées, Hans l'a rattrapée. Il la saisit et la tire de nouveau vers le fond. C'est une lutte muette. Irène sent que ce n'est plus un jeu. Elle perçoit le corps de Hans tout près du sien et tandis qu'ils flottent sous l'eau, les yeux fermés, le souffle retenu, elle sent qu'il l'entoure, l'entoure encore, l'entoure de tout son corps. A espaces réguliers, ils remontent dans le monde des hommes, respirent rapidement, sombrent à nouveau dans la danse amphibie de leur amour.

Epuisés, ils arrivent enfin au rivage. Ils ne disent pas un mot. Ils se couchent dans le soleil. Haletants, ils se laissent sécher.

Ils restent longtemps couchés ainsi ; enfin Hans, d'une secousse de ses épaules, s'assied. Il regarde l'eau, il prend de petites pierres et les jette dans l'étang.

D'une branche qu'il lance, il chasse quelques poules d'eau qui marchaient dans les roseaux. Irène sent battre son cœur, à coups durs, à coups pressés. Elle regar-

(suite page 18)

cinéma

AU NOM DU PEUPLE ITALIEN

Dino RISI

Un juge d'instruction quelque peu contestataire, style membre du syndicat de la Magistrature se trouve chargé d'un dossier où est impliqué un important homme d'affaires qui brasse des milliards dans le monde de l'industrie et de l'immobilier.

Le jeune magistrat est rapidement convaincu de la responsabilité de l'industriel dans la mort d'une jeune prostituée, mort intervenue au cours d'une « drogue-party ». Il mène son enquête tambour battant dans le monde corrompu et corrupteur des grandes familles romaines. C'est l'occasion d'une satire sans concession des promoteurs véreux, des industriels pollueurs, du monde sans pitié de l'argent et de la concussion. Au fur et à mesure de la progression de son enquête, le juge d'instruction voit croître son dégoût contre ces maîtres tout-puissants. A tel point qu'il finira par détruire la seule preuve de l'innocence de celui qu'il pensait être le coupable et qui symbolise à ses yeux la pourriture du système .

Si cette conclusion est douteuse, le pamphlet demeure et les bonnes intentions sont indéniables. Mais elles ne suffisent pas à faire un bon film. La caricature bouffonne sonne faux, les nombreuses et souvent grossières allégories alourdissent le film et finissent par lasser le spectateur.

Aux Saint-Georges-Village (Paris 5e) et Elysée-Lincoln (Paris 8e).

Les films pornos : Avec ou sans aide, une bonne affaire

Le Conseil des ministres du 4 mars a décidé de pénaliser financièrement les films pornographiques.

Autrement dit l'aide ne sera plus automatiquement allouée et c'est la commission de contrôle cinématographique — c'est-à-dire la commission de censure — qui décidera.

Il y a fort à parier que cette pénalisation financière ne changera pas grand-chose à la florissante industrie du cinéma porno, qui revendique 16 % du total des entrées et représente un tiers de la production cinématographique française.

Le gouvernement a beau trouver des expédients pour endiguer la vague pornographique, il ne peut rien contre elle. Car le véritable problème n'est ni celui de la censure morale, ni celui de la pénalisation financière, il est que de tels films puissent trouver un public, que cette société produise des hommes qui en arrivent à se satisfaire de cette marchandise.

Remarquons que le ministre Michel Guy a précisé que les « interdictions totales » **ne sont pas exclues, mais qu'elles demeureront** « très exceptionnelles ». **Cette jolie formule a permis au ministre de souligner en passant qu'** « il n'y avait désormais pas de censure politique en France ».

Depuis le temps qu'on nous disait qu'il n'y en avait pas, nous sommes bien heureux d'apprendre que désormais **c'est vrai.**

La chair de l'orchidée

Patrice CHEREAU

Le roman de James Hardley Chase dont le film est une adaptation avait fait fureur à l'époque de sa parution. Le film, lui, est sorti avec une grande campagne publicitaire. Cela en valait-il bien la peine ?

En fait, l'intérêt du film est très mince. C'est l'histoire d'une jeune héritière qui passe pour folle, ce qui arrange bien les affaires du reste de la famille. Il lui arrive des aventures d'autant plus sinistres que son étrange histoire se recoupe avec celle de deux tueurs à la recherche du seul témoin de leurs crimes qu'ils aient jamais laissé échapper. Et l'on assiste ainsi à une série impressionnante de meurtres.

Pour les amateurs de suspens et d'émotions fortes uniquement !

Les sentiers de la gloire... enfin projeté en France

Le 26 mars, Les sentiers de la gloire, **le film de Stanley Kubrick, le réalisateur d'**Orange mécanique et Le docteur Folamour, **doit sortir à Paris.**

Ce film, tiré d'un roman d'un auteur américain, Humphrey Cobb, retrace un épisode de la guerre de 1914-1918 au cours duquel des soldats français, qui n'avaient pas obéi aux ordres absurdes de leurs officiers, furent fusillés « pour l'exemple ». Le roman est un réquisitoire implacable contre l'armée, la caste des officiers et la guerre impérialiste.

Le film, sorti en 1958, en pleine guerre d'Algérie, ne put être diffusé en France. Ce n'était pas le moment de mettre en cause l'armée française qui s'illustrait dans la sale guerre coloniale et les officiers, dont le plus célèbre s'appelait Bigeard, qui se faisaient les spécialistes de la torture. Seuls quelques privilégiés purent le voir en projection privée ; ou alors en Suisse ou en Belgique.

Nous ignorons sa qualité purement cinématographique mais, de toute manière, c'est certainement un film à voir.

Et nous ne résistons pas au plaisir de citer l'explication donnée par Le Figaro **du 10 mars à propos de...** ce **retard :**

« Avant 1972, ses producteurs n'avaient jamais demandé de visa de distribution pour la France. Et s'ils le firent si tard, c'est parce qu'ils ne croyaient pas avant au succès commercial de cette œuvre de jeunesse de Kubrick. Ce dernier étant devenu célèbre, ils pensaient pouvoir profiter de la nouvelle situation. Le visa pour la version originale fut donc demandé et accordé sans histoires en 1972. Mais si, depuis cette date, la diffusion des **Sentiers de la gloire** a été retardée, c'est à la société de distribution et à ses producteurs (dont Kirk Douglas) qu'il faut en demander la raison. La censure, en l'occurrence, n'y est pour rien. »

La faute aux producteurs ? Hypocrite Figaro **!**

FEUILLETON

de le ciel où une buse est arrêtée. Le temps tout entier se coagule en une seconde énorme.

— « Il faut que je te dise la vérité. » Il est tout enroué. « Après tu pourras faire de moi ce que tu voudras. » Comme il dit durement cela. Et que cette pensée est belle !

« Je ne suis plus pur. Je suis même pire. C'est avec un homme que... je ne sais pas comment je dois appeler cela... »

Il s'est tout à fait retourné maintenant. Elle le sent, et pourtant elle ne voit que le ciel. Jésus, pourvu qu'il reste là et ne s'enfuie pas !

« Maintenant tu le sais, tu peux me mépriser ! »

Mon Dieu, il bouge. Il se lève. Elle ferme les yeux. Elle ne veut pas voir cela. Ah, retiens-le donc, Seigneur, retiens-le donc !

Elle ne peut pas remuer. Tout en elle veut s'élancer vers lui. Mais elle ne peut pas remuer.

— « Tu vois, dit-il, tu ne comprends pas cela, moi non plus, je ne le comprends plus aujourd'hui. Mais c'était ainsi. »

Maintenant il va vers l'étang, elle l'entend bien. Elle le voit au travers de ses paupières fermées. Il est debout, là. Il veut partir.

De toutes ses forces, Irène se redresse. Elle enfonce ses mains dans la terre derrière elle. Elle tremble. Elle a terriblement froid.

— « Hans, crie-t-elle, Hans... je le savais... »

Il revient. Elle le voit, voit ses jambes hautes et dures et elle est assise là et tremble.

— « Tu le savais ? lui crie-t-il au visage. »

— « Oui, Anne-Marie von Berg me l'a raconté. Elle est jalouse, elle ne veut pas que je te désire. Mais moi, je te désire quand même... tout le reste m'est égal... oui... oui ! » crie-t-elle. Elle martèle le sol de ses poings.

Ils se regardent. Hébétés. Est-ce du verre, entre eux ? Ou seulement des larmes ?

Alors il la renverse. Et le ciel s'écroule sur eux. Elle sent qu'ils vont mourir. Elle entoure Hans de ses bras. Elle le tient serré.

« Toi, crie-t-elle, toi... chéri... oui ? »

Le paysan Anhegger, ce matin-là, a envoyé sa femme et le gosse chez des parents, au bas du village, tout au bout. Puis il a barricadé le portail, fermé tous les volets et s'est assis par terre, derrière la lucarne du toit. Sur une petite planche, il a préparé des cartouches, cent coups nets. La carabine est appuyée dans le coin, à portée de sa main. La hausse du parabellum mise sur la distance maxima. Dans le pot d'étain, le kirsch vacille. C'est ainsi qu'il attend, le paysan.

Il est près de onze heures quand l'huissier Schnabel arrive dans le village. Pas un chat dans la rue. Partout les volets fermés, c'est la chaleur, pense Schnabel. Il n'est pas du tout à l'aise. Il la sent déjà, la haine qui va l'accueillir. Avant la guerre, ah, c'était un beau métier. Lorsqu'il est revenu de l'armée après douze ans de service, il l'a repris avec plaisir. C'était un métier moral. On punissait les bons à rien, les débiteurs de mauvaise volonté, la bohème, quoi ! On était un doigt de la justice, pour ainsi dire. Mais aujourd'hui ? Schnabel soulève son canotier. Penser est malsain, dit-il avec un soupir et il se dirige vers la mairie.

La porte du bureau est verrouillée. Personne ne bouge dans la maison. « Halli, hallo » crie Schnabel et il tape avec le rebord dur de son canotier contre la paroi de bois. Pas de réponse. Il va dans la cour. Silence complet. La vente doit commencer dans une demi-heure et le maire est en voyage. Jamais pareille chose n'est arrivée à Schnabel. Il en a vu de toutes les couleurs cette dernière année, c'est vrai, oh, il pourrait en raconter, des histoires, mais un maire qui se dérobe tout simplement à son devoir, voilà ce qu'il ne comprend pas. Que vous reste-t-il dans ce monde lamentable, sinon le Devoir ? Le Devoir, seul, vous maintient debout, vous soutient. Il donne à la vie sa seule valeur, oui, tout le reste est fariboles, vaines amusettes, coquineries...

Schnabel écoute. N'est-ce pas une porte qui grince là-haut ? Bien sûr, c'était un pas. « Hallo, crie Schnabel, c'est moi. » De nouveau un pas. Qui sonne lourd sur les planches. En haut, dans la pénombre de l'escalier, Schnabel découvre le maire.

« Halli, hallo... bonjour. » L'huissier brandit son canotier. Le paysan se penche sur la rampe. Tranquillement, il considère le petit veston de lustrine, là en bas. Il a la bouche étroite. Lorsqu'il l'ouvre, on ne voit que quelques dents rares.

« Non, dit-il, j'en suis pas ! »

Schnabel n'en revient pas. De si bon matin et déjà noir, pense-t-il.

« Personne dans le village n'en est. Y aura personne. Et si un étranger vient acheter, alors... »

Le maire crache dans ses mains et cingle l'air d'un fouet invisible.

« Oui mais, crie Schnabel, ce que vous faites là, c'est un refus de fonctions ! » *(à suivre)*

LA COUPE A DIX FRANCS

P. CONDROYER

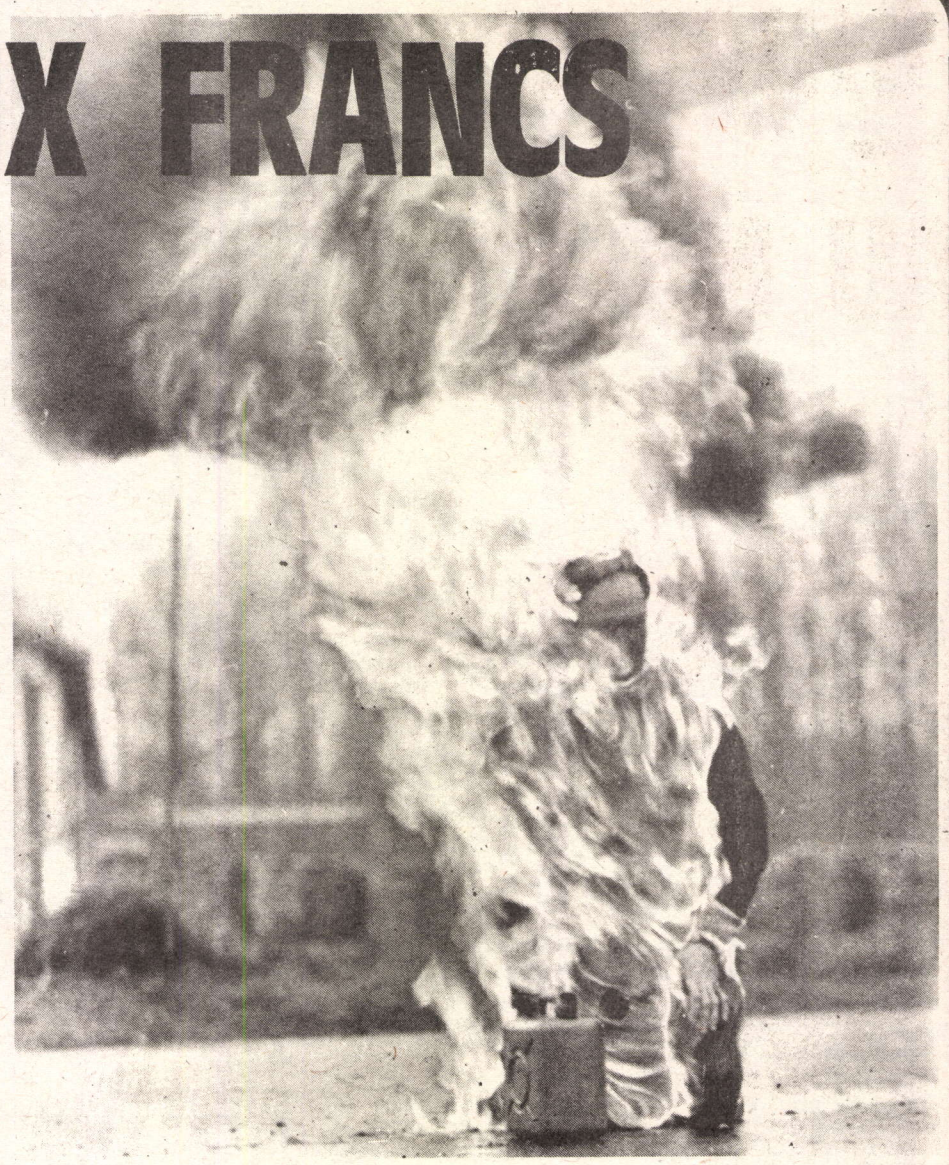

Un jeune ouvrier, que son patron voulait contraindre à se couper les cheveux, se suicide par le feu. C'est de ce fait divers — dont la presse avait d'ailleurs pas mal parlé en son temps — qu'est parti Philippe Condroyer.

La coupe à dix francs met en scène, dans une bourgade de province, le patron d'une usine et de jeunes ouvriers de son entreprise.

Le patron : un minable, raidi dans une morale empesée, imbu de lui-même et de son autorité. Les cheveux longs — il le clame haut et fort — c'est le chemin de la drogue, de l'homosexualité, de la perversion !

Les jeunes ouvriers : des petits gars sympathiques qui, s'ils ne contestent pas la toute puissance du patron, ne sont pas prêts pourtant à courber l'échine. Leurs cheveux longs, ils y tiennent : c'est comme le symbole de leur individualité.

Et, dans le conflit qui s'engage, s'affrontent d'un côté les défenseurs de l'arbitraire, de l'autre des jeunes qui veulent sauvegarder leur dignité.

Mais la part n'est pas égale car le patron, maître tout puissant de l'emploi, s'appuie sur la maîtrise, ses relations et sur la résignation de bon nombre de travailleurs.

Finalement, l'un des jeunes ouvriers se range ; deux autres, épaulés par leurs parents, continuent la lutte et veulent traîner le patron devant les Prud'hommes. Mais le dernier, sensible et vulnérable, ne résistera pas. Il se soumet sous la pression de son père, un pauvre ouvrier respectueux de l'ordre établi et se fait couper les cheveux. Mais, humilié et désemparé, il va se tuer à la porte de l'usine, en s'immolant par le feu. Ce faible n'a pas trouvé d'autre moyen de protestation que d'offrir à ses persécuteurs le spectacle de sa mort.

Un film sympathique et sensible.

A Paris : au Studio Logos, Paris (5e) et au 14-Juillet, Paris (11e).

Extrait du bulletin Cégédur - Montreuil :

ENCORE UN RASEUR

Un des responsables de l'embauche joue au sergent recruteur ; il faut croire que les cheveux longs le dérangent, car il exige que ceux qui se présentent à l'embauche se coupent les cheveux, sinon pas de travail. Il faut avouer que, côté coupe, il fait plutôt penser à un para. Peut-être espère-t-il qu'une fois tondus nous nous laisserions mener par le bout du nez ?

A VOIR

Dupont Lajoie, d'Yves Boisset : **le racisme ordinaire quand il devient meurtrier. Il faut y aller, et y amener tous les Dupont, Durand, Duval que vous connaissez.**

A Paris : Gaumont-Richelieu (2e) - Quartier Latin (5e) - Montparnasse 83 (7e) - Marignan-Pathé (8e) - Gaumont-Sud (14e) - Cambronne (15e) - Victor-Hugo (16e) - Caravelle-Pathé (18e) - Gambetta (20e).

En banlieue : Studio A (Parly 2) - Tricycle (Asnières) Ariel (Rueil-Malmaison) - Belle Epine-Pathé (Thiais).

Dreyfus, de J.S. Cherasse : **l'antisémitisme de l'armée française. Une affaire célèbre qui a divisé la France en deux.**

A Paris : Quinquette (5e).

Le sel de la terre : une grève de plusieurs mois au Nouveau Mexique (USA). Tourné en pleine période mac-carthyste avec les grévistes eux-mêmes. Découverte de la dignité ouvrière et prise de conscience des femmes.

A Paris : St-André-des-Arts (6e).

Un vrai crime d'amour : la vie quotidienne et l'amour impossible dans l'Italie industrielle.

A Paris : Royal Villiers (17e).

Les temps modernes : Charlot en butte à l'exploitation. Un classique.

A Paris : Paris Loisirs Bowling (18e).

télévision sélection de la semaine

Samedi 15 mars

ANTENNE 2

14 h 10 - **Un jour futur,** de Michel Lancelot.

Une séquence de dix minutes avec Maxime Le Forestier.

TF1

13 h 20 - **Le petit rapporteur,** de Jacques Martin.

TF1

14 h 05 - **Le cinéma selon Chalais.**

François Chalais, critique de cinéma à Europe 1, féroce et bavard, un tantinet exhibitionniste, parle des films qu'il aime. Des séquences de **Sunset boulevard,** du **Cercle rouge,** de **Dupont Lajoie.**

TF1

20 h 35 - Film :

Un homme pour l'éternité, de F. Zimmemam.

Film historique qui se déroule au temps d'Henry VIII, Thomas More et Cromwell.

Lundi 17 mars

TF1

20 h 35 - Cinéma pour rire.

Ni vu, ni connu, film d'Yves Robert, avec Louis de Funès, d'après un roman d'Alphonse Allais. Farce villageoise. Les démêlés d'un braconnier avec les autorités, c'est-à-dire avec le garde-champêtre et le Conseil municipal.

Vers 22 h 05, un débat rassemble Yves Robert, Claude Rich.

ANTENNE 2

20 h 35 - **La folle de Maigret,** d'après le roman de Simenon, avec Jean Richard.

Une vieille dame vient relancer à plusieurs reprises Maigret qui la prend pour une folle. On la retrouve assassinée...

Mardi 18 mars

TF1

20 h 35 - **Les animaux du monde : Les crocodiles,** deuxième partie.

ANTENNE 2

20 h 35 - **Les dossiers de l'écran :**

L'homme au bras d'or, d'Otto Preminger, avec Frank Sinatra.

C'est l'histoire d'un musicien de talent, rongé par la drogue. Sera-t-il sauvé par l'amour ? Conventionnel mais bien construit et bien joué.

Débat : « La drogue », avec un médecin responsable d'un service qui recueille les drogués à l'hôpital mahométan à Paris, un magistrat et des ex-drogués anonymes.

FR3

20 h - **La vie sauvage.**

Les varans. Survivants des grands reptiles de l'ère secondaire, ces grands sauriens ont été découverts en 1911.

FR3

20 h 30 - **L'homme aux colts d'or.**

Western, de Edward Dmytrick, avec Henry Fonda et Richard Widmark.

Deux hommes, un shériff et un professionnel, sont chargés de faire respecter la loi dans une petite ville de l'ouest. Deux conceptions de l'ordre s'affrontent.

Mercredi 19 mars

FR3

20 h 30 - **La maison du docteur Edwardes,** film de Alfred Hitchcock (1945) avec Ingrid Bergman.

Un film qui, en 1945, inaugure la mode de la psychanalyse dans le cinéma américain. Une histoire confuse au suspense laborieux.

Jeudi 20 mars

FR3

20 h 30 - **La maison de bambou,** film de Samuel Fuller, avec Robert Ryan, Robert Stack.

Un flic se fait passer pour gangster pour s'infiltrer dans une bande, au Japon. Des gangsters et des policiers qui sont présentés sans concession, aussi durs, cyniques et cruels d'un côté que de l'autre.

TF1

21 h 20 - **Incertain Portugal.**

Cette émission, programmée à la veille de la date prévue par le MFA (Mouvement des Forces Armées) pour l'ouverture de la campagne électorale, devient d'une actualité encore plus brûlante, à la suite de la tentative du coup d'Etat du général De Spinola.

Vendredi 21 mars

ANTENNE 2

21 h 40 - **Apostrophe :**

Bernard Pivot rassemble autour de lui cette fois des hommes de spectacle, auteurs d'un livre récent : François Chalais (encore), Jean Marais qui vient de sortir un livre de mémoires, Pierre Tchernia, Mary Marquet.

22 h 50 - **Ciné-Club :**

The roaring twenties (Les fantastiques années vingt), de Raoul Walsh, avec Humphrey Bogart et James Cagney.

La lutte des trafiquants d'alcool aux USA, durant la prohibition pour s'emparer du marché. Chronique des USA dans la période d'entre les deux guerres : gangstérisme et chômage.

La réforme Haby favorise les inégalités sociales

LE vendredi 7 mars, les élèves du collège d'enseignement technique de la rue du Docteur-Potain à Paris (19e) votaient la grève à l'unanimité et dressaient un cahier de revendications : « Ras-l'bol des coups, des injures, des journées de neuf heures, ras-l'bol des repas infects, de l'absence de sécurité sur les machines, des risques d'incendie » ... **Et puis ils ajoutaient à cette longue liste :** « A bas la réforme Haby ».

Pourquoi ?

Parce que la réforme Haby, sous des prétextes d'ordre pédagogique, institue la discrimination, de l'école primaire au lycée, en favorisant les élèves qui apprennent le plus vite (c'est-à-dire statistiquement ceux issus des milieux sociaux les plus aisés) et en prévoyant des portes de sortie échelonnées pour les autres.

Haby prévoit simplement d'institutionnaliser... ce qui existe déjà : les différences de rythme, c'est-à-dire les inégalités entre les élèves.

Des centaines de milliers d'enfants entrent aujourd'hui dans les lycées et les collèges, pour en sortir par « abandon » à différents échelons de leur scolarité, sans qualification.

Et les pédagogues de parler, comme Haby, du gros problème de l'échec scolaire. Mais cet « échec » est-il celui des élèves, ou celui d'un système incapable ?

Loin de vouloir changer cette situation catastrophique, Haby admet l' « échec » comme normal, le débaptise simplement pour, selon lui, le « dédramatiser ».

Belle réforme, qui ne change rien, institutionnalise la misère et les inégalités de chances et qui présente le gros avantage de ne pas coûter un centime !

La réforme Haby-Giscard approfondira-t-elle la sélection sociale à l'école ? C'est difficile à dire. Depuis toujours, ce sont les fils de bourgeois, les fils et les filles des familles les plus aisées qui ont poursuivi les études les plus longues et ont appris le plus à l'école. Les autres, depuis toujours, ont dû quitter le train en marche.

Désormais, avec la réforme prévue, disons qu'on met ces derniers dès le départ dans les wagons de queue et que les aiguillages sont dès le départ tracés pour qu'ils quittent la voie vite fait bien fait.

D'ailleurs, Giscard l'a dit : pour les wagons de queue, ce sera ce qu'il appelle ioliment et cyniquement le « Savoir-Minimum-Garanti ». Ainsi, les jeunes des milieux les plus défavorisés, les jeunes de familles ouvrières, les futurs ouvriers seront au SMIG avant même d'être des salariés !

Le mercredi 12 mars, 2.000 collégiens des CET de la région parisienne ont manifesté de la place de la Nation à Stalingrad contre les CET-casernes et contre la réforme Haby.

La réforme Haby et l'enseignement technique

La réforme Haby revient à interdire aux jeunes les plus défavorisés, les fils d'ouvriers, l'apprentissage d'un métier à l'école.

Il y a aujourd'hui 700.000 élèves de CET, dont environ 250.000 en BEP qui sont les seuls à être recrutés au sortir de la troisième.

Dans les futurs CET prévus par Haby, n'auront accès que les élèves ayant fait une troisième.

Tous les autres, c'est-à-dire tous ceux qui jusqu'à présent préparaient un CAP, en seront donc exclus.

La loi Royer a préparé le terrain en créant des classes pré-professionnelles remplaçant les fins d'études (quatrième et cinquième de transition) qui seront fermées. L'on y apprendra tout, sauf un métier, et cela permettra aux jeunes d'attendre 16 ans, puis d'aller chercher un patron ou de devenir des sans-travail et sans-apprentissage, même chez l'artisan.

Ce que Royer avait encouragé, Haby le continue. Le gouvernement refuse d'assurer une formation professionnelle à tous les jeunes, il préfère jeter les plus défavorisés tout de suite entre les mains des patrons.

Le 13 mars: 30 000 dans les rues de Paris

ILS sont venus de partout : des lycées, des facultés, des CET de la région parisienne.

Dès 14 heures, le boulevard Saint-Michel est noir de monde, du carrefour Saint-Germain au Luxembourg.

Des milliers et des milliers de jeunes, une foule de banderoles. L'ambiance est chaude, l'atmosphère fraternelle. Et les slogans fusent :

« Haby, t'es foutu, on est tous descendu dans la rue », « la hiérarchie, c'est comme les étagères, plus c'est haut, moins ça sert », « on viendra à bout... d'Haby ».

Derrière les coordinations, les comités de grève et de lutte, il est 15 heures quand le début du cortège s'ébranle. Il y a alors près de 30.000 manifestants et jusqu'à 19 heures, heure de la dispersion au métro Guy-Môquet, la jeunesse des écoles a pris possession de la rue.

De telles manifestations ne peuvent suffire à infléchir de façon fondamentale la politique du gouvernement, mais elles ont au moins le mérite de démontrer que le pouvoir représente une fraction de la société contestée et remise en question par l'ensemble de la jeunesse.

Rassemblement du Technique à Toulouse

Mercredi 12, une centaine de jeunes de CET se sont rassemblés à la salle du Sénéchal, à l'appel du collectif des CET.

Des élèves de Saint-Exupéry, du CFA, d'Arc-en-Ciel, d'Hélène-Boucher, du Miraill, de Ferry (centre et annexe), de Bayard, de Bellevue et de Colommiers ont exposé leurs revendications.

C'est avec l'élection d'un nouveau collectif, composé de deux membres pour chaque CET. que s'est terminée cette assemblée qui avait auparavant appelé à participer à la manifestation des lycéens et des étudiants du lendemain jeudi.

A cette manifestation il y a eu, le jeudi 13, 3.000 personnes, dont 1.000 collégiens, qui ouvraient le cortège.

A nos lecteurs de la région parisienne

RENAULT, L'ARMÉE, LES LYCÉES...

Ça bouge !

POURQUOI ? COMMENT ?

POUR SAVOIR, POUR COMPRENDRE, VENEZ AU MEETING

LUTTE OUVRIÈRE

Le vendredi 21 mars à 20 h 30

GRANDE SALLE DE LA MUTUALITE

24, rue Saint-Victor - Paris-5e

Métro Maubert-Mutualité — Participation aux frais : 2 F

Saviem (Limoges)

Mouvements de grève

MARDI 11 mars, les travailleurs ont imposé la présence dans l'usine, durant un jour et demi, de cinq de leurs camarades mis à pied. Les ouvriers de la Saviem sont bien décidés à faire supprimer les sanctions que la direction a mises vendredi à cinq d'entre eux pour avoir, au cours d'un débrayage, bloqué dans un bureau une bande de chefs trop zélés et un huissier.

Pauvres huissiers, accueillis à la mesure du rôle qu'ils jouent : l'un bloqué derrière un container, l'autre maté par un coup de pancarte ! Car, depuis une semaine, la grève a démarré.

Deux bâtiments, soit soixante-dix travailleurs, en grève illimitée pour 300 F d'augmentation uniforme et 600 F de prime de bilan, bloquent les sorties des moteurs de camions et des chars AMX 30.

Les quarante caristes, eux, se battent pour leurs classifications, par grèves de 24 heures reconductib'es.

Dans tout le reste de l'usine, les débrayages se multiplient, surtout depuis les sanctions, jusqu'à leur levée.

Deux nouveaux bâtiments, dont celui des travailleurs sanctionnés, ont voté la grève à l'unanimité.

Quant aux revendications, qui concernent bien sûr tout le monde, les grévistes du bâtiment B et du Banc Vienne sont décidés à les obtenir. Ceux du V ont d'ailleurs, dès les premiers jours, élu un comité de grève pour les représenter et organiser leur lutte.

Ils ne sont pas isolés bien que, depuis mercredi, la direction essaie de faire reprendre les caristes. En effet, si la grève illimitée n'a pu obtenir la majorité au vote de lundi dernier, six cents travailleurs s'étaient quand même prononcés pour. Cela veut dire quelque chose.